

Etienne Bovey



POURQUOI L'EUROPE S'OUVRE-T-ELLE À L'ISLAM?

Un regard citoyen
et chrétien

EHB

Pourquoi l'Europe
s'ouvre-t-elle à l'islam?

Ce document est destiné à votre strict usage personnel. Merci de respecter son copyright.

Toute publication à des fins commerciales est interdite.

Toute citation de 500 mots ou plus de ce document est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur (ehb1032@yahoo.com).

Pour toute citation de moins de 500 mots de ce document le nom de l'auteur, le titre du document, le nom de l'éditeur et la date doivent être mentionnés.

Etienne Bovey

Pourquoi l'Europe
s'ouvre-t-elle
à l'islam?

EHB

Pourquoi l'Europe s'ouvre-t-elle à l'islam?

© et édition: EHB, 2021

1032 Romanel-sur-Lausanne, Suisse

Tous droits réservés.

E-mail: ehb1032@yahoo.com

Internet: www.etiennebovey.com

Sauf indication contraire, les textes bibliques sont tirés de la version Segond 21

© 2007 Société Biblique de Genève

<http://www.universdelabible.net>

ISBN édition imprimée 978-2-8260-1126-2

ISBN format epub 978-2-8260-1127-9

ISBN format pdf 978-2-8260-1128-6

Le pdf de ce livre peut être téléchargé gratuitement sur le site www.etiennebovey.com.

Table des matières

L'auteur	7
Remerciements.....	9
Introduction	13
1. Une curieuse affaire.....	19
2. La Stratégie de l'action islamique culturelle	31
La Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du monde islamique.....	32
1. Conforter les communautés islamiques en Occident.....	34
2. Installer progressivement une société islamique paral- lèle, fondée sur la charia	38
3. Remplacer la civilisation occidentale par la civilisation islamique.....	43
3. Que faut-il penser de la Stratégie de l'action islamique culturelle?	47
4. L'étranger dans la Bible	65
L'étranger dans l'Ancien Testament.....	65
L'étranger dans le Nouveau Testament.....	73
5. L'Église et l'islam	77
Accueillir l'étranger, un ordre divin.....	77

Un faux sentiment de culpabilité.....	83
Une méconnaissance de l'islam.....	88
Une curieuse admiration pour l'islam.....	89
Une fascination pour le multiculturalisme et la mondialisation heureuse	97
La propagande arabo-musulmane	98
Deux compréhensions antagonistes de Dieu	99
6. La laïcité	111
7. Le multiculturalisme et les Droits de l'homme	125
8. Les moyens de pression des pays musulmans	143
9. Épilogue	151
Bibliographie.....	159
Du même auteur	165

L'auteur

Etienne Bovey naît à Lausanne en 1952. Il y travaillera pendant quarante ans comme ophtalmologue, spécialisé dans la chirurgie de la rétine.

Dès sa jeunesse, il se passionne pour l'étude de la Bible. En 2005, il entreprend de résumer trois volumineux commentaires de Frédéric Godet (1812–1900), un théologien neuchâtois émérite qui eut un grand rayonnement à son époque. Ces résumés, publiés en 2007 (l'Épître aux Romains), 2010 (L'Évangile de Luc) et 2011 (L'Évangile de Jean) sont de précieux outils pour l'étude biblique personnelle ou en groupe.

Depuis sa retraite en 2017, Etienne Bovey se consacre encore davantage à l'écriture. Son premier livre personnel (*Un Roi, des Sujets et une Terre*, 2017) dresse une grande fresque du Royaume de Dieu dans l'Ancien et le Nouveau Testament et décrit la marche de Dieu avec les croyants tout au long de l'Histoire. Son dernier livre (*Christ en moi: qui fait quoi?* 2018) relate le témoignage de l'auteur dans sa quête d'une relation saine et responsable avec le Christ.

Remerciements

Ce livre a été relu par une trentaine d'amis et amies, venant d'horizons très divers. Afin de préserver le désir de discrétion exprimé par plusieurs, je tairai leurs noms. J'aimerais cependant leur exprimer toute ma gratitude pour l'aide qu'ils m'ont apportée. Leurs conseils judicieux m'ont été très précieux et leurs encouragements m'ont aidé à poursuivre jusqu'au bout ce long travail. Je leur dois beaucoup!

Jésus à la foule:

«Vous savez reconnaître l'aspect de la terre et du ciel;
comment se fait-il que vous ne reconnaissiez pas ce temps-ci?
Et pourquoi ne discernez-vous pas par vous-mêmes
ce qui est juste?»

Luc 12.56-57

Introduction

Il y a un peu plus de dix ans, j'ai eu l'occasion de manger avec Frère André, le fondateur de Portes Ouvertes¹. Nous avons passé un beau moment en tête à tête. Sachant qu'il avait très à cœur la situation de l'Église au Proche-Orient et qu'il connaissait bien la problématique de l'islam, je lui ai posé cette question qui me préoccupait: «Que pensez-vous de l'islami-sation de l'Europe?» Il a pris son temps pour réfléchir... et m'a répondu ceci: «Ce qui m'inquiète le plus, ce n'est pas la poussée de l'islam en Europe, mais bien plutôt le fait que les Églises se vident». Il n'a pas voulu m'en dire plus. Je suis donc resté un peu sur ma faim, mais ses propos sont restés gravés dans ma mémoire. Y avait-il un lien entre une certaine déchristianisa-tion de l'Europe et la progression de l'islam? Ou était-ce une coïncidence? En tout cas, frère André était plus préoccupé par l'abandon progressif de la foi chrétienne en Europe que par ce danger que j'appelais «islam».

Bien plus tard, j'ai compris la sagesse de sa réponse, lorsque j'ai cherché à en savoir davantage.

Les années ont passé et j'ai laissé ce sujet de côté, devant me consacrer pleinement à mon activité professionnelle. Dès

1 Organisation internationale au service des chrétiens persécutés.

ma retraite, je me suis joint à un groupe de théologiens et d'experts en islamologie¹. Ma compréhension de l'islam a dès lors bien changé. Elle s'est approfondie. La question posée plus haut a été formulée un peu différemment: je voulais savoir s'il y avait vraiment un lien entre l'état spirituel de l'Église et la poussée de l'islam, et s'il existait, en dehors de l'Église, d'autres causes possibles d'une telle évolution. Je voulais également comprendre comment, depuis la dernière guerre, l'islamisation de l'Europe avait pu avancer aussi rapidement, et ceci au plus haut niveau des institutions. Bref! Je voulais comprendre pourquoi l'Europe s'était ouverte et continue de s'ouvrir à l'islam.

C'est ainsi que j'ai commencé mon enquête; elle a duré environ deux ans.

En 2018, le député Alpaslan Kavaklioglu, membre de l'AKP² au pouvoir et président de la Commission de la sécurité et des renseignements du parlement turc, disait ceci: «La population musulmane sera plus nombreuse que la population chrétienne en Europe... Il n'y a aucune échappatoire. L'Europe sera musulmane. Nous serons efficaces là-bas, si Allah le veut».

Est-ce vraiment une réalité inévitable? L'Europe ne peut-elle pas se sortir de sa somnolence? Ne peut-elle pas comprendre, dans un sursaut de lucidité, quelles sont les véritables

1 www.igri.org

2 L'AKP, Parti de la justice et du développement, est un parti islamo-conservateur, au pouvoir en Turquie depuis 2002.

conséquences de ses choix faits au cours de ces dernières décennies? Ce livre essayera de répondre à ces questions.

Afin d'alléger la présentation de ce sujet ardu, j'ai inclus des dialogues avec deux personnages fictifs, Rachid et Jean. Leurs noms sont abrégés par les lettres R et J (je me suis attribué logiquement la lettre E, initiale de mon prénom). Ils sont tous deux en quelque sorte les porte-paroles des divers spécialistes que j'ai rencontrés, mais aussi des auteurs cités dans la bibliographie. J'espère ainsi pouvoir mieux vous emmener dans cette aventure...

Vous le remarquerez très vite, les dialogues ne sont pas ceux de la vraie vie! On ne discute pas de ces sujets profonds et complexes de la même manière que l'on parlerait de sa voiture ou des résultats des derniers matchs de foot! Disons plutôt que ce sont des «dialogues littéraires».

Je parle souvent de l'Église, en utilisant un É majuscule, pour décrire les chrétiens qui la composent. Cependant, je suis bien conscient que tous ne pensent ou n'agissent pas de la même manière! Ainsi, lorsque j'utilise ce terme, je n'envisage pas forcément l'Église dans son entier, mais plutôt une tendance importante ou majoritaire en son sein.

Lorsque je parle de l'Europe, je ne sous-entends pas que tous les pays européens se comportent de la même manière et que ce qui est dit s'applique à chacun d'entre eux. Cependant, j'ai constaté, au cours de mes lectures, que d'un pays à l'autre une même cause produit les mêmes effets. Il n'est donc pas insensé de faire quelques extrapolations en ce qui concerne la poussée de l'islam en Europe. D'autre part, comme nous le verrons plus

loin, la volonté des pays musulmans d'étendre l'influence de l'islam dans le monde occidental ne se limite pas à quelques pays européens, mais à l'ensemble de l'Europe.

Venons-en à quelques détails pratiques.

Les textes bibliques sont mis en italique. Sauf indication particulière, ils proviennent de la traduction Segond 21. Leur référence complète est signalée dans la note de bas de page. Jean 3.16 signifie: Évangile de Jean, chapitre 3, verset 16.

Les versets du Coran sont mis en caractères normaux. Je ne les ai pas mis en italique pour bien les différencier des textes bibliques. La référence est placée au début du verset. «Coran 98.6» signifie qu'il s'agit du verset 6 de la 98^e sourate. Je rappelle qu'il y a 114 sourates (ou chapitres) dans le Coran, et qu'elles sont ordonnées classiquement par ordre décroissant de longueur du texte. Quelques traductions les arrangent par ordre chronologique, ce qui a le grand avantage de permettre au lecteur de mieux saisir toute l'évolution de la pensée au cours de la vie de Mahomet¹.

La traduction française du Coran est celle de Mohammed Chiadmi (MC)² ou celle de Sami Aldeeb (SA). Dans ces deux traductions, j'ai remplacé le mot «Dieu» par «Allah» pour bien différencier le Dieu de la Bible de celui du Coran. J'en expliquerai les raisons plus loin.

1 Je mentionne ici la traduction de Sami Aldeeb, disponible sur son site: blog.sami-aldeeb.com

2 Le Noble Coran, 2008. www.lenoblecoran.fr/mohammed-chiadmi/

Les versets cités du Coran font souvent référence aux «gens du Livre», «gens des Écritures» ou «gens d'Écriture». Il faut comprendre par là les Juifs et les chrétiens.

*Janvier 2021 (pour différentes raisons, dont le Covid 19,
la publication de ce livre a été grandement retardée)*

1. Une curieuse affaire

Dans un café à Lausanne, vendredi 24 novembre 2017

Après avoir fait quelques courses en ville, je m'installe dans un café pour me réchauffer. En attendant le serveur, j'ouvre le journal 24heures laissé sur la table. Un titre m'interpelle: «Winterthur. L'éthiopien qui incitait à tuer les musulmans qui ne prient pas en communauté a écopé de dix-huit mois de prison avec sursis». Le sujet m'intéresse et je lis l'article en entier. L'histoire se passe à la mosquée An'Nur à Winterthur. Lors d'un prêche tenu le 21 octobre 2016 devant environ soixante musulmans, un jeune imam éthiopien de vingt-cinq ans affirma que ceux qui ne venaient pas prier dans la communauté devaient être «bannis, rejetés, évités et calomniés jusqu'à ce qu'ils reviennent» et que s'ils persistaient, ils devaient être tués, même s'ils priaient chez eux. Un participant put filmer le prédicateur et communiquer sa vidéo au Ministère public, qui aussitôt ouvrit une enquête. Un procès eut lieu. La défense présenta l'imam comme un jeune homme ignorant, ne

connaissant pas bien l'arabe. Mais les juges rejetèrent ces arguments et condamnèrent l'imam à dix-huit mois de prison avec sursis et une expulsion de dix ans. Un des motifs retenus fut l'incitation au crime ou à la violence.

Que faut-il penser de tout cela? C'est vraiment curieux de voir de la part de cet imam une telle violence envers des musulmans modérés. À première vue, j'ai le sentiment que la justice a fait son travail...

À peine ai-je commencé ma réflexion que je vois mon ami Rachid entrer dans le café. Quelle heureuse coïncidence! Il va pouvoir me dire ce qu'il pense de cet article.

Rachid a vécu sa jeunesse en Égypte. Issu d'une famille musulmane très croyante, il a fait de longues études pour devenir imam. Puis un jour, il a découvert la foi chrétienne. Persécuté par sa famille et son entourage, il a dû fuir son pays et a finalement atterri en Suisse où il a fait d'autres études. Ses connaissances de l'islam sont impressionnantes. Il connaît le Coran par cœur, les Hadiths et beaucoup de choses sur l'histoire islamique.

Rachid a déjà lu l'article. Il m'interpelle avec un petit sourire.

R. Alors... que penses-tu du jugement du tribunal?

E. La condamnation me paraît correcte! La justice a appliqué la loi! On ne peut pas laisser un prédicateur inciter de la sorte ses fidèles à la violence envers d'autres musulmans parce que ceux-ci sont moins assidus à la mosquée.

R. Tu as raison! Mais il y a un problème que peu de gens connaissent. L'imam s'est défendu en disant qu'il n'avait fait que citer les textes religieux sans appeler lui-même à la violence.

Il a effectivement cité un Hadith où Mahomet affirme que les musulmans qui se tiennent éloignés des mosquées doivent être brûlés dans leurs maisons.¹

E. Excuse-moi de t'interrompre. Qu'entends-tu exactement par «Hadith»?

R. Les Hadiths sont les paroles et les actes du prophète Mahomet, qui nous ont été transmis dans des recueils. Il y a beaucoup de ces recueils, mais certains sont considérés comme plus authentiques que d'autres. C'est le cas des recueils de Boukhari (810–870) et de Muslim (821–875) pour les sunnites, qui représentent la grande majorité des musulmans. Pour les chiïtes, présents surtout en Iran, ce sont ceux de Kulayni (864–941). Ces recueils font vraiment autorité et ne peuvent pas être remis en question.

E. Donc, tu es en train de me dire que l'imam n'a fait que son devoir en citant des textes sacrés de l'islam et que la justice n'aurait pas dû le condamner?

R. Non, ce n'est pas cela! Je veux simplement te montrer qu'il y a sur ce point, et bien d'autres encore, une opposition entre la loi suisse et la loi musulmane, et que dans cette affaire le problème de fond n'a pas été traité.

1 «Mahomet a dit: (Je jure) par (Allah), celui qui détient mon âme dans sa main, j'étais sur le point d'ordonner de m'apporter du bois coupé, ensuite de donner l'ordre à quelqu'un de prononcer l'appel à la prière et à un autre de présider la prière. Puis, je me rendrai chez ces hommes qui ne se sont pas présentés (à la mosquée) pour la prière collective (et obligatoire du vendredi), et je brûlerai sur eux leurs maisons». Recueil de Boukhari, livre de l'appel à la prière, Hadith 29 (sur l'obligation de la prière collective).

E. Si je comprends bien, la vraie question serait plutôt celle-ci: qui était coupable? L'imam qui récitait le Coran et les Hadiths? Ou certains textes «sacrés» qui incitent à la violence et au meurtre?

R. Oui, exactement. La justice a choisi de condamner l'imam en appliquant la loi suisse. C'était parfaitement normal! Elle a fait son travail. Mais le problème demeure, parce que l'on ne remet pas en question les textes fondateurs de l'islam qui incitent à la haine et à la discrimination. Et ces textes continuent d'être lus aux fidèles et surtout d'être enseignés aux enfants. Tu penses bien que cela laisse forcément des traces dans le cœur de ces jeunes, même s'ils ne s'engagent pas plus tard à fond dans le chemin de l'islam.

E. Est-ce que le cas de la mosquée An'Nur est isolé, ou bien y a-t-il d'autres mosquées qui délivrent un message radical?

R. S. Keller-Messahli a fait une vaste étude des mosquées en Suisse. Elle a publié les résultats de son enquête dans un livre intitulé: *La Suisse, plaque tournante de l'islamisme. Un coup d'oeil dans les coulisses des mosquées*¹.

Elle rappelle que la mosquée joue avant tout un rôle politique, ce qui est conforme à l'islam. C'est là que l'on organise l'action politique, culturelle et même judiciaire². Elle a constaté que les imams sont souvent formés dans les pays islamiques et amènent ainsi en Suisse les enseignements religieux et

1 Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, 2018.

2 Le prophète Mahomet a été la première personne à choisir la mosquée pour y rendre la justice.

politiques conçus dans ces pays étrangers. Par exemple, l'Arabie saoudite forme beaucoup d'imams à Médine et leur donne un enseignement fondamentaliste. La Turquie salarie des imams qui officient dans les mosquées turques en Suisse.

E. Peut-on estimer le nombre de mosquées «radicalisées» en Suisse?

R. Il est difficile de le préciser, parce que le discours que les mosquées tiennent aux médias n'est pas le même que celui qu'elles adressent en arabe, en albanais ou en turc aux fidèles.

Un exemple: Les Albanais se sont regroupés dans l'Union des imams albanais de Suisse (UIAS), fondée à Berne en 2012. Cette organisation se dit libérale, mais elle continue d'inviter des prédicateurs radicaux. Les imams de la diaspora albanaise du Kosovo, de Bosnie et de Macédoine se sont souvent formés en Arabie saoudite. Ils sont venus en Suisse avec la mission de prêcher l'islam authentique du 7^e siècle, celui de l'époque du prophète et de ses compagnons, et d'inciter les croyants à vivre scrupuleusement selon la charia, qui n'est rien d'autre que l'application juridique des préceptes du Coran.

On sait que la Turquie est également très présente en Suisse, via son département des affaires religieuses, appelé Diyanet¹. Le département Diyanet soutient Milli Görüs, un groupe islamique nationaliste qui soutient lui-même environ 900 mosquées en Allemagne et près de 60 en Suisse. Ce groupe est

1 Le département Diyanet emploie environ 100'000 fonctionnaires à travers le monde avec un budget annuel de 2 milliards d'euros. Il est très actif au niveau médiatique et gère ses propres stations radio et télévision.

donc très influent! Milli Görus est la version turque des Frères musulmans.

E. Est-ce qu'on n'est pas en train d'assister à une radicalisation des mosquées en Suisse?

R. Oui effectivement! Le discours modéré est progressivement remplacé par un discours plus rigoureux et plus conforme au contenu du Coran et de la sunna de Mahomet¹. Ce n'est pas pour rien que S. Keller-Messahli décrit les mosquées suisses comme des «plaques tournantes de l'islamisme».

E. J'ai le sentiment qu'il y a dans le public une grande confusion entre wahhabisme, salafisme, islamisme, islam authentique et l'islam tout court. Si j'ai bien compris, wahhabisme, salafisme et islam sont équivalents quant au contenu des textes et des prescriptions de la charia?

R. Oui! Le wahhabisme ne diffère pas du sunnisme, en ce qui concerne la doctrine². Son auteur, Ibn Abd al-Wahhab (1703–1792) appelait à revenir à l'islam authentique des origines. Il s'est allié avec la famille Saoud, qui dirige encore aujourd'hui l'Arabie saoudite. Ce pays est fondé sur le wahhabisme.

1 Le terme «sunna» signifie: tradition, cheminement ou loi. Selon le Coran, la sunna englobe les règles ou lois d'Allah qui auraient été prescrites à tous les prophètes, y compris Mahomet. Selon les Hadiths, la sunna éclaire les enseignements de Mahomet, en particulier ses paroles, ses actes, ses approbations ou désapprobations, ses qualités morales. La sunna est une source législative de l'islam sunnite et chiite associée aux règles législatives du Coran.

2 La seule différence est dans les actes: Abd al-Wahhab a fait détruire les mausolées autour des tombeaux des saints et condamné le culte des saints.

Le salafisme correspond à l'islam sunnite sur le plan doctrinal. Il prône un retour à l'enseignement des pieux «ancêtres» (*salaf* en arabe), et à la pratique qui était celle des trois premières générations de l'islam. Les salafistes cherchent à vivre comme le prophète Mahomet: barbe, vêtements similaires, etc. Ils se distinguent par leur mode de vie.

E. Quand on parle d'islamisme en Occident, on le présente comme une maladie de l'islam, une sorte de déviation ou de perversion de l'islam authentique. C'est donc faux?

R. Absolument! Dans les pays musulmans, il n'y a aucune différence entre l'islamisme et l'islam authentique des origines. Pour eux, l'islamisme est l'application des préceptes de l'islam religieux, politique et législatif¹.

E. Alors pourquoi cherche-t-on absolument à faire cette différence en Occident?

R. On fait effectivement une différence artificielle entre l'islam, qui est présenté comme uniquement pacifique, et l'islamisme, qui peut être violent et serait ainsi une perversion de l'islam. Les autorités représentatives de l'islam en Occident ont tout intérêt, pour l'instant, à présenter l'islam comme moderne, pacifique et adapté aux lois démocratiques occidentales. C'est une stratégie efficace pour mieux se faire accepter.

E. Quand on parle des musulmans, on utilise souvent des qualificatifs très différents: radicaux, fondamentalistes,

1 Dans son livre *Le fascisme islamique*, 2018, H. Abdel-Samad estime que l'islamisme n'est que la mise en pratique complète des préceptes de l'islam. H. Zanas décrit l'islamisme comme le «fils légitime de la charia» (*L'islamisme, vrai visage de l'islam*, Paris, Éditions de Paris, 2012, p. 14).

djihadistes, révolutionnaires, sécularisés, libéraux, laïcs? C'est un peu difficile de s'y retrouver!

R. Oui! Tu as raison, ce n'est pas simple! On a toute une palette de sensibilités différentes. Très schématiquement, on pourrait dire que d'un côté, il y a des musulmans laïcs, sécularisés, libéraux, voire agnostiques, et d'un autre côté, des musulmans fidèles au Coran, radicaux, révolutionnaires. Entre deux, il y a toute une gamme d'intermédiaires. Je vais essayer de préciser ces différentes sensibilités:

- Les musulmans laïcs et libéraux font une claire séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Ils sont prêts à abroger dans le Coran les versets qui fâchent et qui sont contraires à leur conception de la vie en Occident. Ils sont d'accord de reconnaître l'autorité de l'État et de se soumettre à ses lois. Par la suite, je les appellerai les musulmans *laïcs*.

Ces musulmans sont reniés par les musulmans radicaux qui les considèrent comme des apostats. En revanche, ils sont parfaitement adaptés à notre société et ne posent pas de problème.

- Les musulmans entièrement fidèles aux textes fondateurs de l'islam sont appelés *radicaux*. Ils s'opposent aux valeurs occidentales qui contaminent leur religion. Ils peuvent devenir *révolutionnaires* et utiliser la violence si nécessaire pour soumettre les peuples à l'islam.

Entre ces deux extrêmes, on a toute une palette d'intermédiaires: par exemple, certains privilégient la spiritualité

(l'islam mystique, qui valorise la vie intérieure), d'autres les coutumes locales et les traditions (l'islam populaire et culturel, qui revêt des formes nombreuses allant des plus «païennes» aux plus «pures»).

E. On ne peut donc pas mettre tous les musulmans dans le même panier!

R. Non! Effectivement! Mais entre eux, il y a toujours un fil rouge: le Coran et les Hadiths.

E. Je reviens à notre sujet initial de discussion. Pourquoi est-ce que l'État ne veut pas remettre en question les textes fondateurs de l'islam qui appellent à la violence et à la haine et qui sont cités dans les prêches?

R. Pour plusieurs raisons. J'en vois surtout deux: la première est le respect du principe de liberté de religion. C'est un principe fondamental, énoncé dans la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, que les États européens ont signée. Je te rappelle que la Suisse l'a également signée. L'article 9 dit ceci: «Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion...»¹ L'État suisse estime donc qu'il n'a

1 CEDH, article 9 «1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.»

pas à intervenir dans la pratique de l'islam, qu'elle soit en privé ou dans les mosquées. Pour l'État, c'est une affaire privée.

L'autre raison est plus délicate. Les États européens ont tout intérêt à maintenir de bonnes relations avec le monde musulman et tout particulièrement avec les pays du Golfe, pour des raisons commerciales. Ils nous vendent le pétrole dont nous avons absolument besoin, et nous leur vendons nos produits de luxe et nos armes. Tout est dit!

E. Tu viens de confirmer que le discours se radicalise dans les mosquées suisses... Est-ce une volonté des imams en Suisse ou cela vient-il de plus haut? Des pays musulmans?

R. Oui, tu as raison de poser cette question! Le retour aux sources et l'islamisation de la Suisse font partie d'une stratégie globale qui concerne toute l'Europe et l'Occident, voire le monde entier. Depuis la naissance de l'islam, l'islamisation fait partie du dogme musulman. C'est un point fondamental. Pour accomplir cette mission, plusieurs stratégies ont été élaborées, mais la doctrine reste la même.

E. Je sais que les Frères musulmans ont élaboré en 1982 une stratégie de conquête mondiale¹. Mais, il n'y a pas que les Frères musulmans dans le monde musulman! Même s'ils sont très actifs et écoutés en Europe.

1 M. Louizi a travaillé pendant quinze ans chez les Frères musulmans. Dans son livre *Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans, retour éclairé vers un islam apolitique*, 2016, il décrypte le *Tamkine*, cette stratégie d'islamisation globale non déclarée des Frères musulmans dans le monde. Voir aussi le livre de S. Besson: *La Conquête de l'Occident, le projet secret des islamistes*, Paris, Seuil, 2005.

R. En effet! L'OCI (Organisation de la Coopération Islamique), qui regroupe cinquante-sept États membres, a mis au point une stratégie concernant, entre autres, les pays à l'extérieur du monde musulman. Elle est décrite dans un document intitulé: «Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du monde islamique». Je t'enverrai la référence: ce document se trouve sur le site de l'OCI. Cela vaut vraiment la peine de l'étudier attentivement. Tu comprendras mieux ce qui se passe dans les coulisses.

Mon cher, je suis vraiment désolé d'interrompre cette conversation, mais je dois te laisser, car j'ai un rendez-vous important. Je ne manquerai pas de te communiquer tous ces renseignements. Et nous en reparlerons volontiers.

Mon ami s'en va et me laisse à ma méditation. Je ne pensais pas en entrant dans ce café que je serais amené à nouveau à m'intéresser à l'islam dans notre pays. Notre discussion m'intrigue et me pose plus de questions qu'elle n'en résout. En effet, l'image que j'ai des musulmans en Suisse est plutôt bonne. J'ai toujours eu d'excellentes relations avec mes collègues musulmans, tant en Suisse qu'à l'étranger. Je pense tout particulièrement à un ami à Lausanne, qui est un musulman croyant et engagé. Je l'ai côtoyé pendant de nombreuses années et ne lui ai trouvé aucun défaut. Il est un modèle de gentillesse, de dévouement pour les autres, de courtoisie, de droiture, d'honnêteté. Un vrai gentleman.

Il est vraisemblable que bien des Suisses pensent la même chose que moi. Ils vont d'ailleurs avec plaisir dans des pays musulmans. Ils sont sensibles à l'accueil cordial et généreux des gens. Ils goûtent une cuisine différente, mais savoureuse.

Ils découvrent une autre culture qui suscite la curiosité: les mosquées sont belles avec leurs couleurs subtilement mêlées et leur architecture épurée; les fidèles suivent leurs rites avec sérieux et rigueur. Tout cela force le respect. Ce qui est différent attire, et ce charme exotique fait partie de leurs vacances. Mais peut-être ne voient-ils qu'une partie des choses et que tout ce qui est caché leur donnerait une autre idée, plus sombre, de la réalité?

J'ai hâte d'en savoir plus. Rachid a mis le doigt sur des problèmes que j'ignorais. Et j'imagine que je ne dois pas être le seul Suisse à ne pas en avoir connaissance!

2. La Stratégie de l'action islamique culturelle

Chez moi

Comme convenu, Rachid m'a envoyé la référence du document dont il m'avait parlé. Il a joint également une liste de livres sur le sujet. J'ai du pain sur la planche!

Mon premier étonnement a été de constater que ce document est accessible au public. Vous pouvez le trouver sans difficulté sur internet¹. Il s'intitule: «Stratégie de l'action islamique culturelle à l'extérieur du monde islamique». Pour simplifier, je l'appellerai la «Stratégie».

Ce document est de la plus haute importance, car il n'émane pas d'un groupe particulier au sein des musulmans, mais des instances représentatives du monde musulman tout entier. Il a été élaboré par les organes officiels les plus élevés des pays musulmans. Il vaut donc la peine de l'étudier.

Il fait 118 pages. Il est publié en arabe, en français et en anglais. Vous voyez que le monde musulman ne cache absolument pas sa stratégie! Cependant, certains points ont été atténués ou supprimés dans les versions françaises et anglaises.

1 <http://www.guerredefrance.fr/Documents/STRATEGIEVFLR1.pdf>

C'est un document facile à lire, mais il faut bien l'étudier pour en comprendre toutes les subtilités.

J-F. Poisson en a fait une analyse très fine et détaillée dans son livre «L'islam à la conquête de l'Occident. La stratégie dévoilée»¹.

J'en reprends les grandes lignes.

La Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du monde islamique

Le 21 août 1969, sur l'esplanade du Temple à Jérusalem, le feu est mis à la mosquée Al-Aqsa, un lieu saint important de l'islam après la Kaaba à la Mecque et la mosquée du prophète à Médine. Cet attentat provoque un choc énorme dans la communauté musulmane et ne fait qu'exacerber la guerre séculaire entre Juifs et musulmans au cœur de Jérusalem. Les États musulmans créent un mois plus tard leur propre organisation internationale: l'OCI, l'Organisation de la Coopération Islamique². La charte fondatrice est adoptée trois ans plus tard, en 1972. Le but de cette organisation est de mieux faire entendre la voix des musulmans dans le concert des nations, et de défendre leurs intérêts et leur indépendance. Leur action est «guidée et inspirée par les nobles enseignements et valeurs de l'islam» (art. 2).

Cinquante-sept États rejoignent cette organisation. C'est dire son importance!

1 Monaco, Édition du Rocher, 2018.

2 Voir: www.oic-oci.org (Histoire)

L'OCI élabore et adopte, en 1990, la «Déclaration islamique des droits de l'homme». Elle montre ainsi qu'elle se préoccupe des droits de l'homme, mais avec une vision différente de celle de l'Occident. Cette Déclaration fait en effet constamment référence à la charia, la loi islamique issue du Coran et de la vie de Mahomet. C'est pourquoi elle s'oppose en bien des points à la Convention européenne des droits de l'homme. D'ailleurs, le 31 juillet 2001, la Cour européenne des droits de l'homme déclare la charia incompatible avec les principes démocratiques.

En 1979–1980, l'OCI, véritable «ONU» des pays musulmans, se dote d'une organisation un peu similaire à l'UNESCO: l'ICESCO, Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture)¹.

L'ICESCO est chargée d'élaborer, entre autres, la «Stratégie de l'action islamique culturelle à l'extérieur du monde islamique».

Selon J-F. Poisson, l'action de l'ICESCO pour l'Occident peut se décrire en trois étapes:

1. Conforter dans un premier temps les communautés musulmanes en Occident,
2. Installer progressivement une société islamique parallèle, fondée sur la charia,
3. Remplacer la civilisation occidentale par la civilisation islamique.

1 Nommée ISESCO jusqu'en fin 2019.

Clairement, l'objectif va bien au-delà de la simple défense des intérêts des communautés musulmanes. Il comporte un enjeu politico-religieux qui trouve son ancrage dans les textes mêmes du Coran. Celui-ci, en effet, déclare que l'islam est supérieur à toutes les autres religions et qu'il doit dominer sur le monde entier¹. C'est une mission primordiale. Tout le reste en découle. Cet effort pour faire triompher l'islam partout dans le monde s'appelle le djihad. Nous en reparlerons plus loin.

Reprenons, pour simplifier, les trois phases que J-F. Poisson a identifiées dans l'action culturelle. Rappelons que ces phases peuvent se chevaucher et ainsi coexister. Leur avancement peut varier entre les pays d'Europe et également au sein d'un même pays. Dans certaines régions ou villes, la présence de l'islam est très forte, et dans d'autres elle est quasiment absente.

1. Conforter les communautés islamiques en Occident

Les auteurs de la Stratégie constatent que les communautés musulmanes ont très rapidement grandi en Europe après la dernière guerre mondiale. L'Europe avait besoin de main d'œuvre et a fait venir des travailleurs des pays du Maghreb, des

1 Coran 9.33: «C'est Lui qui a envoyé Son Prophète, avec la bonne direction et la religion de la Vérité, pour la faire prévaloir sur toute autre religion, n'en déplaise aux idolâtres!» (MC)

colonies, en majorité musulmanes, et également de Turquie. Ces travailleurs sont tout d'abord venus seuls pour travailler; puis, en raison de nouvelles lois favorisant le regroupement familial, ils sont arrivés avec leurs familles, ce qui a transformé l'immigration de travail en une immigration de peuplement. L'accroissement de la population musulmane en Occident a d'ailleurs surpris les pays musulmans, qui y ont vu une aubaine pour la propagation de l'islam¹.

Cet accroissement a pris au dépourvu l'Occident, qui est accusé par la Stratégie de n'avoir rien fait pour véritablement accueillir les familles musulmanes. Celles-ci se sont retrouvées tiraillées entre deux pôles: d'un côté, une forte attirance pour l'Occident et le désir de s'intégrer pour pouvoir mieux y travailler et, de l'autre côté, la volonté d'honorer leur appartenance à une autre civilisation, la civilisation islamique dont elles sont issues. Ces conflits de loyauté provoquent encore maintenant des fractures douloureuses chez les musulmans eux-mêmes et au sein des familles où deux visions du monde s'opposent. Souvent, les enfants d'émigrés sont plus enclins à adopter le mode de vie occidental et délaissent leur culture d'origine. Cependant, on peut aussi voir le contraire: des enfants, nés en Europe, veulent revenir à leurs racines et deviennent plus radicaux que leurs parents immigrés.

1 Voici quelques chiffres donnés par le département Pew Forum on Religion & Public Life du Pew Research Center en 2011: Allemagne: 4'119'000 (5% de la population allemande); Suisse: 433'000 (5.7%); France: 4'710'000 (7.5%). La population musulmane était très faible dans ces pays à la fin de la dernière guerre.

Un des objectifs de la Stratégie est «l'affirmation de l'attachement à l'identité islamique» (p. 26). Il faut aider avant tout les familles, toutes générations comprises, à renforcer leur identité islamique et à se reconnaître dans la culture islamique. Culture et identité sont étroitement liées: la culture est essentielle pour protéger la personnalité et lui assurer une identité forte, capable de résister aux assauts de l'extérieur.

Il faut donc travailler de manière intense dans les familles: leur enseigner la foi islamique, leur transmettre l'héritage culturel islamique et enfin leur apprendre la langue arabe. Cette dernière est particulièrement importante, car elle est indissociable de la propagation de l'islam et de la charia. Elle est le véhicule de la culture islamique. La Stratégie dit ceci: «La langue arabe est une prolongation de l'entité de l'Oumma¹ et le moyen d'expression de sa culture, de sa civilisation et de la place qu'elle occupe dans le monde. Elle est la vraie détentrice de l'identité culturelle des musulmans» (p. 79).

Plusieurs acteurs sont chargés de cette mission: les mosquées et les centres culturels, les familles elles-mêmes, et les écoles islamiques, puisque les écoles occidentales sont incapables d'assumer de telles tâches.

La Stratégie travaille activement à faire prendre conscience aux musulmans qu'ils sont les membres de l'Oumma. S'ils

1 L'Oumma est la grande famille des musulmans dans le monde. Elle ne dépend pas de leur nationalité, de leurs liens sanguins et des pouvoirs politiques qui les gouvernent.

veulent être protégés par l'Oumma, ils doivent, eux aussi, en prendre soin et la défendre.

Même s'ils sont en minorité et peut-être discriminés, les musulmans doivent être fiers de leur communauté et oser s'affirmer (p. 87). Le Coran dit d'ailleurs que la communauté musulmane est la meilleure et qu'elle dépasse toutes les autres (Coran 3.110). Il y a certes des dissensions au sein de l'Oumma, mais les musulmans doivent tout faire pour favoriser son unité. Pour les auteurs de la Stratégie, la transmission de la foi islamique et de la langue arabe est un moyen très fort et indispensable pour assurer la cohésion de l'Oumma.

La Stratégie est très critique envers l'Occident qui cherche à assimiler les musulmans et à leur inculquer des valeurs perverses: l'égoïsme, l'individualisme, le rejet de la famille, le mépris de l'autorité parentale, l'attrait pour une société de consommation, l'érotisation des relations, etc. Mais surtout, la société occidentale, et tout particulièrement l'école, est accusée de vouloir couper les jeunes de leurs racines islamiques. L'école est donc vue comme un lieu de «lutte culturelle» menée par une puissance dominante sur des enfants et des familles dominés (p. 77-79).

S'assimiler à la culture occidentale, c'est prendre le risque de perdre progressivement sa foi islamique, et cela est inacceptable pour les auteurs de la Stratégie. Les communautés islamiques ne peuvent pas se permettre de perdre leurs membres. Il faut donc à tout prix combattre l'assimilation.

La Stratégie (p. 111-115) décrit plusieurs «organes exécutifs et de suivi». Ces divers acteurs permettent d'encadrer

l'exécution de la Stratégie et de la financer. Les pays musulmans consacrent des sommes colossales au développement de l'islam en Occident. Cela se chiffre en milliards de dollars¹.

2. Installer progressivement une société islamique parallèle, fondée sur la charia

La Stratégie parle d'intégration négative et d'intégration positive. L'intégration *négative* est la participation des musulmans à la vie occidentale en adoptant sa culture et ses mœurs. C'est ce que nous avons défini plus haut avec le terme «assimilation». Les musulmans mettent au second plan leur identité propre pour embrasser la vie sociale du pays d'accueil. Ils peuvent ainsi espérer obtenir la considération des Occidentaux et se faire une place plus confortable dans la société d'accueil. Mais cette intégration est décrite comme «aliénante» car elle les déracine de leur culture et de leur religion. Elle doit être rejetée!

Il faut donc à tout prix créer une séparation entre la société musulmane et la société occidentale. Le Coran d'ailleurs recommande aux musulmans de se séparer des non-musulmans².

Il y a plusieurs moyens d'y parvenir. J'en cite quelques-uns:

1 Pierre Conesa écrit que l'Arabie saoudite dépense en moyenne 5-7 milliards de dollars par an pour soutenir le développement de l'islam dans le monde. *Dr Saoud et Mr Djihad, la diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*, Paris, Éditions Laffont, 2016, p. 122. Le Qatar est également très actif financièrement, notamment en Suisse.

2 Coran 3.28; 3.118-120; 5.51; 9.23; 58.22; 60.1 et 4.

- Le développement de la vie associative au sein des communautés musulmanes. C'est l'objectif des mosquées et des centres religieux: permettre aux musulmans de comprendre et de vivre tous les aspects de l'islam en dehors de la société occidentale. Il faut ainsi développer une vie culturelle islamique qui se suffise à elle-même.
- Les signes religieux. On pense tout de suite au foulard islamique et aux autres signes vestimentaires. Depuis la chute de l'Empire ottoman jusque dans les années 1980, le foulard n'était guère porté, encore moins le niqab¹, dans la plupart des pays musulmans. Ce sont l'ayatollah Khomeiny et les Frères musulmans qui l'ont imposé, dans un but «politique», afin de bien faire comprendre cette séparation aux yeux des musulmans et aussi des Occidentaux².
- Le refus de la mixité, notamment lors de l'enseignement du sport à l'école. Il pose problème et conduit souvent les responsables des établissements scolaires à accorder des dispenses, ce qui est contraire à la loi suisse.
- Les ordonnances alimentaires. La revendication de la nourriture halal est également récente et veut conduire au même résultat. Y. Mamou explique que lorsque Khomeiny est arrivé au pouvoir en Iran, il a déclaré illicites toutes les viandes

1 Le niqab est un voile intégral, couvrant également le visage à l'exception des yeux. La burqa couvre tout le corps, y compris le visage. Un grillage en tissu devant les yeux permet à la femme de voir (elle est portée principalement en Afghanistan). Rappelons que le voile existait bien avant l'apparition de l'islam.

2 Keller-Messahli Saïda, *ibid*, p. 68.

importées d'Occident. Vu le risque de pénurie dans les états, il s'est ravisé et a imposé un «contrôle halal». Des mollahs ont alors mis en place un protocole islamique sur les chaînes industrielles de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Pour ne pas rester en arrière, le monde sunnite a également imposé un contrôle islamique sur l'alimentation¹. Les acteurs politiques musulmans ont compris que le halal représentait une opportunité de contrôle communautaire. Ils s'efforcent donc d'exacerber l'obligation halal. Les revendications deviennent toujours plus fortes: on exige de la nourriture halal dans les cantines, tant à l'école que dans les entreprises; on veut même des cantines séparées.

Le label halal dépasse largement la consommation de viande et de plats cuisinés et s'applique également à d'autres produits tels les cosmétiques (sans additif d'origine porcine), les médicaments, les vaccins, etc. C'est devenu un moyen efficace de séparer le musulman du non-musulman. On n'invite pas chez soi quelqu'un qui ne mange pas halal. La nourriture «occidentale» est rejetée. Le communautarisme s'accroît!²

– Les fêtes musulmanes. Elles s'imposent toujours davantage aux sociétés occidentales et sont mises en concurrence

1 Mamou Yves, *Le grand abandon. Les élites françaises et l'islamisme*, Paris, L'Artilleur, 2018, p. 524ss.

2 Notons en passant que le marché halal pèse de plus en plus lourd; des acteurs agro-alimentaires occidentaux y voient des marchés incontournables et n'ont aucune objection à les favoriser!

avec les fêtes traditionnelles reconnues. Il faut en effet éviter les «ennemis d'Allah»¹.

L'absentéisme lié à la participation aux fêtes religieuses musulmanes augmente et peut poser problème.

– La prière pendant les heures de travail. Pour Mahomet, les cinq temps de prière journalière ne devaient pas forcément avoir lieu à heures fixes et pouvaient très bien être décalés selon les besoins. La volonté d'imposer des heures fixes est nettement politique, dans le but de renforcer la séparation entre les civilisations islamique et occidentale².

– La revendication d'enterrer leurs morts dans un carré musulman, à l'écart des tombes occidentales. Selon Mahomet, c'est déjà dans la tombe que le mort subit le châtement ou bien jouit de la félicité. De ce fait, il faut éviter de mettre la tombe d'un croyant musulman près de celle d'un mécréant. En effet, ce dernier, criant dans les affres de l'enfer, pourrait ainsi déranger ses voisins³.

– L'exigence d'une justice islamique. La Stratégie souhaite que des savants musulmans élaborent des lois inspirées du *fiqh*, à l'intention des communautés et minorités musulmanes en Occident (p. 87). Rappelons que le *fiqh* est l'ensemble des règles du droit concret et de la jurisprudence

1 Coran 3.28; 3.118-120; 5.51; 60.1 et 4. Ces directives ne sont pas suivies partout!

2 Vallette Mireille, *Le radicalisme dans les mosquées suisses, islamisation, djihad culturel et concessions sans fin*, Sion, Éditions Xenia, 2017, p. 137.

3 Aldeeb Sami, *Comparaison entre les normes suisses et les normes musulmanes*, St-Sulpice (CH), Centre de droit arabe et musulman, 2018, p. 57.

islamiques. Le message de la Stratégie est le suivant: les musulmans fidèles ne reconnaissent comme valables que les règles de la charia, qui est considérée comme l'émanation de la volonté d'Allah. Les règles occidentales n'ont pas de valeur puisqu'elles sont faites par des hommes, qui sont faillibles. Il faut donc que les communautés musulmanes fassent valoir leur droit de vivre selon les règles de la charia. C'est ainsi que s'installe progressivement en Europe une justice parallèle. Au Royaume-Uni, on compte déjà plus de 85 tribunaux de la charia. Ces dernières années, plusieurs tribunaux allemands se sont basés sur la charia pour juger des affaires familiales concernant des musulmans¹.

En Suisse, on estime qu'il y a en moyenne un mariage «forcé» tous les deux jours². Par exemple, des familles musulmanes, pourtant bien établies chez nous, partent avec leurs enfants dans leurs pays d'origine et les marient contre leur gré. Ce type de mariage est interdit en Suisse, mais que peut-on faire lorsqu'une jeune femme mineure revient en Suisse, avec son nouveau mari et un bébé? C'est un casse-tête juridique que les musulmans radicaux exploitent très subtilement pour faire passer la charia en force.

1 www.gatestoneinstitute.org/13444/germany-child-marriage-law

2 A. Neubauer, J. Dahinden et al, *Mariages forcés en Suisse: causes, formes et ampleur*, Département de justice et police / Office fédéral pour les migrations, www.ohchr.org/Documents. Pour les années 2009 et 2010, le nombre de mariages forcés a été estimé entre 348 et 481. Plus d'un quart d'entre eux concernaient des mineurs.

Toutes ces mesures développent ce que l'on appelle le «communautarisme», c'est-à-dire la formation de communautés indépendantes et autarciques au sein de la société d'accueil. Ces enclaves ne sont pas saines pour le fonctionnement d'un pays.

3. Remplacer la civilisation occidentale par la civilisation islamique

L'intégration *positive* est un des objectifs de la Stratégie: ce n'est plus aux musulmans de s'adapter à la société d'accueil, mais à cette dernière de s'adapter aux exigences propres des musulmans qui veulent vivre leur vie selon l'islam authentique.

En revendiquant le droit à la différence et le droit des minorités d'être reconnues, la Stratégie revendique le droit d'imposer à la société occidentale ses normes islamiques. C'est un choc de cultures, un choc de deux civilisations différentes!

Les textes fondateurs décrivent l'islam comme supérieur à toutes les autres religions. La Stratégie s'attache à le rappeler aux musulmans qui en douteraient. Elle rappelle que la civilisation islamique est brillante et que sa grandeur ne saurait être remise en cause. Elle a un «poids humain et civilisationnel important» (p. 16). Elle a contribué par son riche apport à bâtir la civilisation occidentale (p. 51). L'Occident lui est donc redevable! Malheureusement, il n'a pas su reconnaître la civilisation islamique à sa juste valeur. La Stratégie culturelle a donc l'intention de promouvoir et de propager cette grande civilisation islamique en Occident.

La Stratégie est très critique envers l'Occident qui s'est détérioré de manière indigne. La mondialisation, apparue peu après la fin de la guerre froide, a favorisé l'émergence de grandes multinationales qui ont asservi les relations internationales en matière de commerce, d'économie, de science et de technologie (p. 20). Ce nouvel ordre mondial ne se contente pas des secteurs économiques et politiques, il veut «étendre ses tentacules aux choses de l'esprit pour monopoliser la conduite du nouvel ordre culturel. On le voit ainsi multiplier les tentatives et les efforts pour imposer au monde un modèle culturel, conçu par lui, et qui balaie les spécificités et valeurs culturelles des peuples, des minorités et des communautés étrangères» (p. 20).

L'Occident prône des valeurs morales qu'il ne met pas en pratique. Il montre ainsi des signes évidents de faiblesse morale. La Stratégie estime qu'il faut élaborer «le projet d'une civilisation de substitution qui s'appuie sur l'islam authentique et les acquis positifs de la civilisation humaine» (p. 83). Le message est clair. Elle veut changer en profondeur la civilisation occidentale. Elle s'y prépare activement.

L'islam qui revient à ses racines est conquérant par nature. Toutes ses stratégies sont très bien dévoilées par S. Keshavjee dans son livre *L'islam conquérant, Textes-Histoire-Stratégies*¹. C'est un livre de référence. L'auteur montre bien comment le prosélytisme et la volonté de conquête, sous toutes ses formes, font partie de l'ADN de l'islam.

1 Genève, Éditions IQRI, 2019.

Nous avons examiné plus haut les trois phases identifiées de la stratégie de l'ICESCO. Jean Flori décrit également trois phases dans la vie de Mahomet¹ : la faiblesse, la domination et la conquête. Notons que ces trois phases ne sont guère différentes de celles décrites ci-dessus dans la Stratégie.

1. «Au début, alors que le Prophète est isolé et qu'il y a peu de musulmans, Allah lui conseille d'éviter les affrontements. C'est la raison d'être des versets pacifiques».
2. «Après 622, lorsque la communauté s'est établie à Médine, Allah incite les musulmans à pratiquer des guerres défensives. Puis, au fur et à mesure que la communauté s'accroît en nombre et en force, les révélations élargissent et généralisent ces incitations à la guerre, et diminuent au contraire les restrictions à l'action violente».
3. «Enfin, lorsque la cause musulmane l'emporte en Arabie sur celle des adversaires, la révélation pose le principe que la guerre contre les non-musulmans peut être menée pratiquement tout le temps et partout, sans nécessiter de prétexte. Les révélations qui vont dans ce sens sont considérées 'abrogeant' les précédentes, qui se réfèrent à un état dépassé de la communauté».

C'est ainsi qu'en moins de cent ans, Mahomet, ses compagnons et leurs descendants ont conquis un vaste territoire,

1 Cité par S. Keshavjee, *ibid*, p. 115. (Jean Flori, *Guerre sainte, jihad, croisade. Violence et religion dans le christianisme et l'islam*, Paris, Seuil, 2002, p. 84). J'ai remplacé le mot Dieu par Allah.

allant du Maroc à l'Afghanistan. Cela ne s'est pas fait par la persuasion, mais par l'épée, les razzias et l'asservissement!

3. Que faut-il penser de la Stratégie de l'action islamique culturelle?

Chez Rachid, avec Jean.

J'avais hâte de discuter de mon texte avec mes amis spécialistes. Je le leur ai envoyé afin qu'ils puissent en prendre connaissance au préalable.

Rachid a trouvé un magnifique appartement dans un immeuble situé dans les hauts du quartier d'Ouchy à Lausanne. Il habite au quatrième étage et a de la sorte une vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes françaises. Le spectacle est saisissant.

Je retrouve chez lui notre ami Jean, qui est un remarquable théologien. C'est aussi un fêru d'histoire et ses compétences me seront très utiles.

Le partage s'annonce passionnant.

E. En étudiant le document sur la Stratégie de l'action islamique culturelle, je me suis souvent posé cette question: parmi les trois phases d'action mentionnées, où est-on en Suisse?

R. C'est difficile de répondre à ta question parce qu'il y a une grande diversité parmi les communautés musulmanes. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème et s'intègrent normalement dans la société. Dans quelques écoles, on signale des incidents, mais ils sont très marginaux. Et puis, d'un autre côté, certaines mosquées ont été fermées par ordre de justice en raison de discours haineux des imams.

E. J'en conclus que les lecteurs suisses de mon livre auront beaucoup de peine à me croire lorsqu'ils liront le chapitre sur la Stratégie. Que faut-il faire pour les convaincre?

R. Cela vaut la peine d'aller voir ce qui se passe ailleurs, dans des pays où l'islamisation est beaucoup plus avancée. En Allemagne, en Angleterre ou en France, par exemple. Un livre très intéressant est sorti récemment: une petite équipe de journalistes a enquêté pendant huit mois dans le département de Seine-Saint-Denis, qui se trouve au nord et à l'est de Paris¹. Ils ont fait 200 interviews de personnes provenant de tous les milieux et en ont sélectionné 21 pour leur livre. Ce département compte environ 50% de musulmans, le plus haut taux en France. C'est le département le plus pauvre de France, celui qui compte le plus d'immigrés, parmi lesquels une large proportion de musulmans.

E. Qu'est-ce qui a motivé ces journalistes à faire une telle enquête?

1 Sous la direction de G. Davet et F. Lhomme, *Inch'Allah, l'islamisation à visage découvert, une enquête spotlight en Seine-Saint-Denis*, Fayard, 2018.

R. Ils ont voulu savoir s'il y avait réellement une montée en puissance d'un islam revendicatif, un islam qui cherche à étendre son territoire et à gagner des pans entiers de la société.

E. Et quelle a été leur conclusion?

R. Ils ont effectivement constaté que l'islamisation est à l'œuvre en Seine-Saint-Denis, et ceci dans tous les domaines. Au point que même des musulmans modérés s'alarment de cette poussée intégriste.

E. Si l'on reprend les trois phases de la Stratégie, où en sont-ils dans ce département?

R. Apparemment, ils ont déjà atteint la troisième phase.

Ce qui est très instructif, c'est de voir que l'évolution s'est faite très rapidement, en moins de trente ans. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de musulmans dans le département, mais aussi, et surtout, par l'action très bien organisée de musulmans radicaux qui ont infiltré les diverses associations musulmanes. Ils imposent à la société musulmane un islam rigoriste et les gens sont bien obligés de suivre. Il y a d'ailleurs une surenchère entre les divers groupes islamiques radicaux: un groupe radical peu connu et moins représenté a tout intérêt à imposer un islam encore plus rigoriste que celui prôné par les autres groupes, afin de se mettre en avant et de prendre autorité.

E. Si je comprends bien, cette évolution n'a pas été le choix de toute la société musulmane.

R. Non! Des musulmans eux-mêmes s'inquiètent de cette évolution. Des femmes en sont venues à porter le voile, non par conviction, mais uniquement pour éviter les reproches et

les vexations provenant des musulmans radicaux. La pression augmente toujours plus! À l'école, les filles ont été poussées à porter le foulard, puis le niqab. L'islam est devenu une norme sociale qui a investi l'école.

Des ouvriers racontent qu'ils ne pratiquaient pas le ramadan, mais ils se sont mis à l'observer pour ne pas être rejetés par les autres musulmans.

Certains disent que ce nouvel islam n'a plus rien à voir avec celui qu'ils ont connu dans leur jeunesse.

E. Quels sont leurs rapports avec les élus locaux et la politique?

R. Certains responsables musulmans cherchent à regrouper les associations musulmanes pour avoir toujours plus de poids politique. D'ailleurs, les musulmans le savent bien: en unissant leurs voix, ils peuvent faire et défaire un maire. Qu'il soit de droite ou de gauche, un candidat à la mairie doit faire des promesses aux associations musulmanes s'il veut avoir une chance d'être élu: accorder des postes à la mairie, fournir des lieux de culte décents, permettre la construction d'une mosquée. Les voix électorales musulmanes comptent.

E. Qu'en est-il des écoles? J'ai été frappé de voir à quel point la Stratégie accorde de l'importance à l'école (on y retrouve 64 fois le terme «école»).

R. Dans un premier temps, l'État a fermé les yeux. Soit parce qu'il ne comprenait pas, soit parce qu'il ne voulait pas voir. En 2004, J-P. Obin, alors inspecteur de l'éducation nationale, a fait un rapport sur *les signes et manifestations*

*d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires*¹. Son équipe a interrogé des responsables d'écoles primaires et visité 61 collèges et lycées français, jugés susceptibles, davantage que d'autres, d'être affectés par des manifestations de la religion. L'auteur précise que ce panel d'établissements n'est pas un échantillon représentatif des établissements français. Le rapport montre bien la montée en puissance du phénomène religieux dans ces écoles. Cette évolution est la conséquence d'un changement bien plus profond et vaste de la société. Oui! L'islamisation progresse dans tous les domaines.

Ce rapport a été transmis au ministère de l'éducation nationale. Il n'a pas été pris au sérieux. Il faudra attendre plus de dix ans et les attentats sanglants de 2015 pour que ce rapport sorte de l'ombre. Actuellement, J-P. Obin en est convaincu: il ne faut pas faire de concessions à l'entrée de la religion musulmane à l'école. Il ne faut pas accepter les entorses ni les transactions avec la laïcité. J-P. Obin fait cette observation intéressante: les établissements scolaires qui ont le mieux géré la pression de l'islam sont ceux qui ont établi une charte de la laïcité et l'ont fait respecter sans concession, tout en prenant le temps de l'expliquer et de dialoguer avec les élèves et les parents. En revanche, les établissements qui se sont lancés dans des compromis ont été entraînés à

1 Ce rapport est disponible sur internet: <http://média.education.gouv.fr/file/02/6/6026.pdf>

faire toujours plus de concessions et se sont fait envahir par l'islam.

E. Que sont devenus les non-musulmans dans ce département de Seine-Saint-Denis?

R. Plusieurs personnes ont confirmé le fait que les Juifs se sentent de plus en plus menacés¹. Certains ont changé d'endroit ou de département, d'autres ont quitté la France. Une femme juive regrettait le temps de sa jeunesse, où ses parents venus de Tunisie fraternisaient avec les voisins musulmans. Ils habitaient dans les mêmes immeubles, partageaient les gâteaux et s'invitaient pour le mariage des uns et des autres. Mais les temps ont malheureusement changé sous la pression des musulmans radicaux.

Dans certains quartiers, des Français de souche sont partis, ne se sentant plus chez eux. Cela ne fait qu'accroître le communautarisme.

E. Tu disais que la pauvreté et le taux de chômage y étaient importants?

R. C'est un triste cercle vicieux. La pauvreté pousse les jeunes dans les bras d'un islam rigoriste. Pour eux, le choix est simple: c'est la rue ou la religion. Mais plus leurs revendications religieuses identitaires augmentent, moins ils ont de chance de trouver du travail. Un rapport de l'Institut Montaigne de 2015 montre que, à compétences égales, un candidat perçu

1 Une enquête publiée en janvier 2016 par l'Institut Ipsos révélait que les trois quarts des Français de confession juive jugeaient «difficile d'être juifs en France», au point que plus d'un Juif sur trois (40%) envisageait de quitter le pays.

comme musulman pratiquant a deux fois moins de chances d'être convoqué à un entretien d'embauche qu'un catholique pratiquant.

C'est aussi un cercle vicieux parce que la rupture est voulue des deux côtés. D'un côté, il y a un discours xénophobe d'une société qui a peur de cette montée intégriste et de l'autre un discours islamiste radical qui encourage les musulmans, et notamment les jeunes, à se couper de la société pour se radicaliser¹.

E. S'il n'y avait pas la pauvreté, le chômage, la drogue, est-ce que la situation serait différente?

R. Oui, sans doute. Les musulmans radicaux auraient plus de difficulté à convaincre les modérés de rejoindre leurs rangs. Mais ils continueraient à le faire.

E. Si je comprends bien, ce département est en quelque sorte un livre ouvert de ce qui pourrait arriver en Suisse?

R. Et ce n'est pas un exemple unique. Il y en a d'autres en France, le rapport Obin le montre bien, et également ailleurs en Europe.

J. Et tout cela est arrivé si vite. C'est inquiétant. Puisque la Stratégie culturelle islamique concerne toute l'Europe, il n'y a pas de raison pour que son action s'arrête aux frontières d'un pays ou d'un autre.

1 Dans ce livre, j'utilise le verbe «se radicaliser» dans le sens suivant: devenir un musulman radical. Rappelons que celui-ci est entièrement fidèle aux textes fondateurs de l'islam. Il s'oppose aux valeurs occidentales qui contaminent sa religion. Il peut devenir *révolutionnaire* et utiliser la violence si nécessaire pour soumettre les non-musulmans à l'islam.

R. Je peux d'ailleurs vous donner d'autres exemples en Europe. Prenons le cas de la Norvège¹. Ce pays d'environ cinq millions d'habitants, en déficit démographique, a accueilli beaucoup de réfugiés musulmans ces dernières décennies et s'est laissé submerger par la poussée consécutive de l'islam. Les musulmans ont mené très loin leurs revendications, manifestant leur mépris de la société norvégienne et leur refus des lois en vigueur. Ils ont même réclamé le Grönland (le ghetto musulman d'Oslo) pour en faire un califat, menaçant les autorités de représailles en cas de refus.

On constate le même phénomène de radicalisation en Suède. Dans un article récent, J. Bergman, écrivaine et analyste politique, fait part des conclusions d'une étude menée par l'Université suédoise de la Défense sur le salafisme². Cette étude dresse un sombre tableau de la radicalisation en cours des musulmans en Suède au cours de cette dernière décennie: menaces proférées par des enfants musulmans à l'encontre de non-musulmans, refus de tout ce qui est considéré comme impur à l'école, ségrégation entre les sexes, limitation du rôle des femmes musulmanes dans la sphère publique, contrôle strict des femmes musulmanes dans la vie de tous les jours, au point que bon nombre d'entre elles considèrent que leur vie était meilleure dans leur pays d'origine, refus de la musique et de la pratique d'activités sportives, refus de tout lien d'amitié avec

1 «Norvège: ce pays est submergé par l'islam... et demain la France?» 29 Mai 2013. Blog «Puteaux-Libre».

2 J. Bergman, «*L'implacable radicalisation de la Suède*», 15.7.2018. fr.gates-toneinstitute.org

un non-musulman, harcèlement de ceux qui préfèrent un islam modéré ou laïc. Et la liste est longue...¹

E. Quelle est la proportion de musulmans dans la population suédoise ou norvégienne?

R. En 2010, elle ne dépassait pas 5%². Les musulmans radicaux sont sans doute une minorité dans ce collectif.

E. Il y a donc une effarante discordance entre la forte influence des musulmans radicaux et leur si faible proportion dans ces deux pays. C'est inquiétant!

R. Cela nous montre qu'un tout petit pourcentage de musulmans radicaux bien décidés peut ébranler toute une société, dans la mesure où celle-ci n'est pas préparée à y faire face.

C'est également important de constater que la même cause (l'islam radical) produit les mêmes effets en Suède, en Norvège, comme un peu partout en Europe! Dans son volumineux best-seller paru en 2017, D. Murray décrit les mêmes phénomènes en Grande-Bretagne³.

1 Dans son livre *L'Europe face à l'islamisation*, 2019, H. Zanaz écrit que, selon les services de sécurité, le nombre de militants ne dépassait pas 200 en 2010 et qu'il était de plusieurs milliers en 2017. 300 islamistes ont rejoint Daech en Syrie et en Irak en 2012. 140 d'entre eux sont revenus au pays, ce qui a créé beaucoup d'inquiétude parmi les citoyens. Plusieurs ont été mêlés aux attentats commis à Paris en novembre 2015 et à Bruxelles en mars 2016.
2 Dans une étude publiée le 27 janvier 2011, elle était estimée à 3% pour la Norvège et 4.9% pour la Suède (Pew Research Center). Elle a certainement augmenté depuis lors.
3 Murray Douglas, *L'étrange suicide de l'Europe; immigration, identité, islam*, Paris, L'Artilleur, 2018. (Édition originale anglaise: *The Strange Death of Europe*, 2017).

E. Donc, on peut logiquement penser que la Stratégie s'intéresse aussi à promouvoir l'islam en Suisse et cherche à influencer les diverses communautés musulmanes afin qu'elles se radicalisent.

R. Effectivement, nous devons rester très vigilants.

E. Est-ce que notre classe politique est au courant de ce risque?

R. Certains politiciens sont tout à fait au courant de la situation, mais d'autres préfèrent s'en tenir à ce qu'ils observent dans la réalité et constatent que pour l'instant ils n'ont guère de raison de s'affoler. Donc, ils écartent les oiseaux de mauvais augure. C'est très inquiétant, parce que les décisions que les politiciens prennent aujourd'hui ont des conséquences pour les décennies à venir; il est donc nécessaire de penser à long terme. Et cela est vrai tout particulièrement en ce qui concerne la poussée de l'islam.

Les exemples des pays déjà bien islamisés le montrent: on reproche maintenant aux politiciens de n'avoir pas su discerner à temps les premiers signes de changement dans la société et de ne pas avoir tenu compte des avertissements donnés par ceux qui comprenaient la situation.

E. Quels conseils donnerais-tu aux politiciens chez nous?

R. Tout d'abord, je les inviterais à admettre que l'islam ne se cantonne pas à la sphère religieuse privée, mais qu'il ambitionne de gérer tous les domaines de la société. Ce n'est peut-être pas le souhait immédiat de plusieurs communautés, mais cela viendra inévitablement un jour.

Si les musulmans revendiquaient uniquement le droit de pratiquer leur religion à titre privé et au sein de leur communauté, il n'y aurait aucun problème. La société occidentale l'accepte, comme elle le fait pour tant d'autres religions. D'ailleurs, beaucoup d'Occidentaux pensent que l'islam est semblable au christianisme et se limite à la sphère privée. Ils ne voient donc pas pourquoi on devrait avoir une quelconque méfiance à l'égard des musulmans.

Mais puisque l'islam a principalement une dimension politique, il est essentiel que les politiciens et les citoyens s'intéressent à son contenu. Ils devront, pour cela, écouter plusieurs avis, car les musulmans radicaux ont tout intérêt à cacher les vérités dérangeantes du Coran.

E. Les musulmans revendiquent le droit de promouvoir l'islam politique. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

R. Je ne sais pas si vous le savez, les musulmans séparent le monde en deux zones: la terre d'islam (dar al-Islam) et la terre de la guerre (dar el-Harb)¹.

E. Les bons d'un côté et les mauvais de l'autre?

R. Non! C'est plus complexe.

La terre d'islam est un territoire où l'islam domine et dans lequel les habitants se soumettent à Allah. Cela veut dire que dans ce territoire, la religion d'État est l'islam, le gouvernement est tenu par des musulmans et les lois de l'État sont fondées sur la charia. Cela ne signifie pas que tous les citoyens y sont musulmans et appliquent scrupuleusement la charia.

- - - - -

1 Littéralement, le mot *Dar* signifie: maison, demeure.

Il peut même y avoir une majorité de non-musulmans, mais ceux-ci sont soumis à un statut spécial, celui de dhimmi. Ils ne sont pas tenus de pratiquer l'islam, mais en revanche ils doivent s'acquitter d'un impôt spécial en échange de la paix et de la protection qu'on leur laisse. Rappelons cependant que les dhimmis ne sont que des citoyens de seconde zone, qui ne jouissent pas de tous les droits accordés aux musulmans. Ils sont placés dans un état d'infériorité et d'humiliation¹.

Faire du monde une terre d'islam, voilà l'objectif final de l'islam, en accord avec les textes du Coran et des Hadiths².

E. Et la terre de la guerre? Pourquoi une telle appellation?

R. La terre de la guerre (dar el-Harb) est le territoire où l'islam ne gouverne pas. Même si les musulmans sont en majorité, la terre est une terre de guerre si le gouvernement n'est pas islamique, comme décrit plus haut. Il faut savoir qu'il est inacceptable pour un musulman radical d'être dirigé par une autorité non islamique. Les musulmans radicaux vont tout faire pour

1 Le statut de dhimmi est très bien décrit par Bat Ye'Or, *Eurabia, l'axe euro-arabe*, Jean-Cyrille Godefroy, 2006.

2 Coran 9.32-33; 3.12. Citons deux paroles importantes de Mahomet: -«On (Allah) m'a accordé la victoire par la terreur que j'inspire à une distance d'un mois de marche. On (Allah) m'a donné les clés des trésors de la Terre et on les a mis entre mes mains» (Recueil de Sahih Al Bukhari: Livre du Jihad, Hadith numéro 122).

- «Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils déclarent qu'il n'y a d'autres divinités qu'Allah et que Muhammad est Son Messager, qu'ils accomplissent la prière et s'acquittent de la Zakât (aumône obligatoire). S'ils s'y conforment, ils préserveront de moi leur vie et leurs biens, sauf infraction punie par l'Islam. Il appartient ensuite à Allah de les juger.» (Recueil de Sahih Al Bukhari: Livre de la foi, Hadith numéro 17).

placer un gouvernement islamique à la tête du pays où ils habitent. Ils vont donc forcément entrer en conflit avec les autorités du pays d'accueil. C'est pourquoi cette terre s'appelle «terre de la guerre» ou «terre du conflit». Le Coran demande aux musulmans de combattre jusqu'à ce que la «terre de la guerre» devienne une «terre d'islam». Ce combat s'appelle le «djihad»¹.

E. Donc, si je comprends bien, ce qui différencie ces deux territoires, c'est principalement la nature du gouvernement qui dirige... et la religion qui domine.

R. Oui! C'est un point extrêmement important. Lorsque des communautés musulmanes disent vouloir se soumettre pleinement aux lois et aux gouvernements occidentaux, il faut bien saisir leur pensée. En fait, pour certaines, cela ne correspond pas du tout à leurs objectifs finaux, mais c'est un pis-aller, «en attendant». Malheureusement, les Occidentaux ne comprennent pas ce langage. Habités à dire oui quand ils pensent oui, et dire non quand ils pensent non², ils prêtent aux musulmans la même éthique. C'est une erreur. Notons que le Coran recommande d'ailleurs aux musulmans l'art de la dissimulation (la fameuse *taqiya*) pour pouvoir faire progresser l'islam dans la société³. L'important pour les musulmans radicaux est de rassurer: «L'islam est pacifique et ne cherche en aucune

1 Coran 9.5, 14, 29, 123; 47.35. Le djihad est multiforme et concerne tous les aspects de la vie. Il peut utiliser la force si nécessaire et conduire au terrorisme.

2 C'est d'ailleurs un enseignement de Jésus (Matthieu 5.37).

3 Le principe de la *taqiya* repose sur les versets suivants du Coran: 3.28; 16.106; 3.54. Il vise tout d'abord à protéger le musulman qui est attaqué et qui se trouve en position de faiblesse. Il autorise également le musulman à dissimuler voire déformer la vérité pour faire avancer la cause de l'islam.

manière à prendre le pouvoir. Il n'y a donc aucune raison de le craindre et de le repousser». Ce qui est faux!

J. Est-ce que tous les musulmans adoptent cette classification en deux territoires?

R. Non! Bon nombre d'entre eux, peu ou pas pratiquants, sont d'accord de vivre à l'occidentale et de se soumettre aux lois du pays. Et ils sont sincères. D'autres sont des musulmans modérés qui ne retiennent de l'islam que son aspect religieux et rejettent les volets politique et militaire. Ils n'ont aucune difficulté à accepter les lois du pays et à s'y conformer. Mais ceux qui veulent vivre selon «l'islam authentique» décrit par la Stratégie, c'est-à-dire un islam qui prend en compte tous les textes du Coran ainsi que les Hadiths reconnus comme authentiques, ces musulmans que j'appelle «radicaux» ne voudront et ne pourront jamais arrêter leur combat destiné à faire advenir la terre d'islam.

E. D'où vient ce besoin irrésistible d'établir l'islam sur toute la surface de la Terre?

R. La réponse est simple: cet ordre est énoncé dans le Coran et dans les Hadiths:

Coran 9.33: C'est Lui qui a envoyé Son Prophète, avec la bonne direction et la religion de la Vérité, pour la faire prévaloir sur toute autre religion, n'en déplaie aux idolâtres!¹

1 MC. Voir aussi: Coran 3.110; 5.17; 100.1-3.

E. Rachid, je reviens à notre discussion au café il y a un an. Nous nous posions des questions quant aux relations entre les mosquées et la majorité «silencieuse» musulmane établie dans notre pays. L'étude de la Stratégie de l'action islamique culturelle semble confirmer qu'il y a un fossé entre les buts de l'action islamique et la réalité que désire vivre la majorité des musulmans en Occident. Cependant, je constate que les musulmans laïcs et les musulmans radicaux ont en commun des textes fondateurs qu'ils respectent, ce qui crée un certain lien. Il y a donc un paradoxe évident! Qu'en penses-tu?

R. Tu as tout à fait raison! C'est d'ailleurs un des motifs pour lesquels un musulman modéré peut se radicaliser. Prenons l'exemple d'un musulman laïc qui a appris le Coran dans son enfance, mais s'en est distancé pendant longtemps pour différentes raisons. Il ne le connaît plus guère et n'en tient pas compte. Et puis un beau jour, à cause d'importants changements survenus dans sa vie, il se pose alors des questions fondamentales et cherche du sens à sa vie. Pourquoi ne pas revenir à la spiritualité de sa famille? S'il rencontre un musulman radical, il sera encouragé à revenir aux textes fondateurs de l'islam, des textes qu'il a appris dans son enfance. C'est une porte ouverte vers la radicalisation. Dans ce processus, le Coran joue le rôle de fil conducteur ou de lien.

E. Je comprends mieux l'insistance de la Stratégie à faire apprendre le Coran aux enfants musulmans.

R. C'est une base qui est établie, sur laquelle il sera facile de construire ultérieurement.

E. Je lisais que même si bien des musulmans préfèrent vivre à l'européenne, ils ont au fond d'eux-mêmes une certaine admiration pour les radicaux et les révolutionnaires.

R. C'est effectivement juste. Des sondages¹ ont été faits dans un échantillon de la population musulmane en France et en Belgique concernant divers sujets tels que le respect de la charia, le désir d'instaurer un État islamique, etc. C'est très surprenant de voir que les réponses positives sont bien plus nombreuses qu'on ne pourrait le penser. Cela traduit le conflit de loyauté dont tu parlais dans ton texte sur la Stratégie. Beaucoup de musulmans considérés comme laïcs considèrent les radicaux comme des modèles de ce qu'ils devraient vivre eux-mêmes: une consécration tout entière à l'obéissance aux commandements d'Allah, même si celle-ci doit conduire au don de leur propre vie.

E. C'est donc pour cela que la Stratégie fait beaucoup d'efforts pour les motiver! En ramenant les musulmans modérés aux textes fondateurs, elle les pousse à renoncer à l'esprit de la société occidentale pour adopter pleinement l'islam authentique.

R. C'est cela!

E. J'aimerais revenir à une question qui me préoccupe depuis longtemps: quelle est la position de l'Église face à l'islam?

1 «Sondage du JDD sur l'islam en France». Par Frédéric Saint Clair, publié le 19.9.2016 (Le Figaro).

Etude du «Berlin Social Science Center» publiée le 11.2.2015 dans Le Soir (Belgique).
<https://www.lesoir.be/art/790921/article/actualite/belgique/2015-02-11/moitie-des-musulmans-belges-fondamentalistes-infographie>

J. C'est une question très délicate, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on ne peut pas parler de l'islam sans parler des musulmans. Et vice-versa. D'ailleurs, comme tu l'as bien relevé, la Stratégie refuse catégoriquement une telle dissociation. Si l'Europe accueille des musulmans, elle doit aussi accueillir leur religion, l'islam.

D'autre part, les différentes branches de l'Église n'ont pas toutes la même vision sur ces sujets, et même au sein de chaque communauté, il peut y avoir des divergences importantes. On ne peut donc pas parler de *la* position de l'Église! Il y a de nombreuses positions, parfois même contradictoires. Cela explique pourquoi il est difficile d'en parler. Mais je vais tout de même répondre à ta question! J'ai chez moi un dossier déjà tout prêt sur ce sujet. Je l'apporterai lors de notre prochaine rencontre et nous pourrons en discuter.

Puisque tu souhaites aborder le rôle de l'Église, il faut absolument que tu découvres comment cette problématique de l'accueil de l'étranger a été traitée dans l'Ancien et le Nouveau Testament et dans quelle mesure cet enseignement peut nous être utile aujourd'hui.

Je te propose donc, en attendant notre prochaine rencontre, de rechercher et d'analyser dans la Bible tous les textes qui parlent de l'étranger. Tu verras... tu auras des surprises!

4. L'étranger dans la Bible

Chez moi.

Grâce à un logiciel informatique, je retrouve facilement les nombreux versets bibliques qui parlent de l'étranger.

Le terme «étranger» est mentionné 223 fois dans l'Ancien Testament et 31 fois dans le Nouveau Testament. Pour des raisons didactiques, nous aborderons d'abord l'Ancien Testament puis le Nouveau Testament, car l'approche de ce thème diffère sur certains points. En effet, dans l'Ancien Testament, les commandements sont donnés essentiellement à un peuple, à une nation qui doit s'organiser en tant que telle. Tandis que dans le Nouveau Testament, ils sont destinés à des individus. On pourrait parler d'une éthique personnelle, tout en précisant qu'on ne peut pas la transcrire en loi politique.

Il est donc nécessaire d'écouter ces deux Testaments.

L'étranger dans l'Ancien Testament

C'est un thème récurrent qui concerne de nombreux acteurs de l'histoire biblique, à un moment ou un autre de leur vie. On ne peut donc pas dire que la Bible ignore cette problématique, bien au contraire!

Voici quelques exemples: Abraham répond favorablement à l'appel de Dieu de quitter son lieu (Ur en Mésopotamie) pour venir s'établir dans le pays de Canaan. En s'expatriant de la sorte, il accomplit un grand pas de foi et apprend ce que signifie être étranger dans un pays qui n'est pas le sien. Plus tard, en raison de la famine, il doit descendre en Égypte pour y chercher de la nourriture. Il devient ainsi un migrant économique.

Son petit-fils Jacob envoie ses propres fils acheter du blé en Égypte, en raison de la famine qui sévit dans le pays de Canaan. Le Pharaon invite Jacob et sa famille à s'établir dans la meilleure partie du pays. Ils y resteront pendant quatre cents ans, nous dit le texte biblique. Au début, leurs relations avec les Égyptiens sont bonnes grâce au Pharaon bienveillant qui les a accueillis, mais après la mort de ce dernier, elles se dégradent très sérieusement: ils sont traités comme des esclaves, corvéables à merci.

Bien plus tard, dans le désert du Sinaï, lorsque Dieu cherche à organiser la vie sociale de son peuple, tout juste sorti des affres de l'esclavage en Égypte, il leur rappelle qu'*ils ont été eux-mêmes étrangers en Égypte* et qu'ils doivent donc accueillir l'étranger avec humanité.

Par la suite, à plusieurs reprises le peuple d'Israël doit faire face à la famine due à des guerres et des razzias perpétrées par des pillards étrangers. Ce sont d'autres causes de migration économique.

La Bible nous raconte également plusieurs histoires de réfugiés politiques. Parmi ceux-ci, le plus célèbre est Moïse qui doit brusquement quitter l'Égypte, craignant pour sa vie. Il donne

d'ailleurs à son premier fils le nom de Guershom qui signifie: «émigré-là», *car, dit-il, je suis devenu un émigré en terre étrangère!*¹ Avant de devenir roi, David est un temps un fuyard dans son propre pays pour échapper au roi Saül qui est jaloux de son succès. Il protège ses parents en les confiant au roi de Moab, un étranger. Dans l'histoire d'Israël, plusieurs opposants politiques doivent fuir le pays pour préserver leur vie. Le rejet, la peur, l'insécurité, la faim, le déracinement, tout cela est très bien décrit, et en examinant notre situation au 21^e siècle, nous pouvons dire, comme le Sage, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. L'histoire se répète! Je remarque toutefois que ces exemples de migration ne concernent que des individus ou des petits groupes de personnes. Il ne s'agit donc pas d'une migration de masse.

Nous avons évoqué les migrants économiques et politiques, nous pouvons aussi parler de migrants d'un tout autre ordre: les croyants de l'Ancien Testament *reconnaissaient qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre* et que leur vraie *patrie* n'était pas terrestre, mais *céleste*². Bien plus tard, l'apôtre Pierre se placera dans la même ligne et rappellera à ses auditeurs chrétiens qu'ils sont *résidents temporaires et étrangers sur la terre*³.

Le sujet est donc vaste et complexe! Il ne concerne pas uniquement ceux que l'on appelle migrants ou étrangers; il nous concerne tous. Nous devrions sans cesse nous rappeler que

1 Exode 2.22. Y. Saoût, *Ce que dit la Bible sur l'étranger*, Bruyères-le Châtel, Nouvelle Cité, 2013.

2 Hébreux 11.13-16.

3 1 Pierre 2.11.

nous sommes des étrangers sur cette terre et que les biens dont nous jouissons et que nous croyons posséder ne nous appartiennent pas vraiment: nous devons inévitablement un jour les quitter. Un tel constat devrait nous faire réfléchir à notre rapport à la propriété et à notre place dans notre pays, et nous pousser à un certain détachement salutaire. Et, en même temps, nous devons assumer notre responsabilité de gestionnaires des biens que Dieu nous confie, et nous devrions prendre très au sérieux les recommandations qu'il nous fait au travers des enseignements bibliques, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. C'est dans cette perspective que j'aimerais aborder la suite de ce chapitre.

Revenons aux versets qui contiennent le terme «étranger», en tant que nom ou adjectif, au singulier ou au pluriel.

On retrouve principalement quatre termes hébraïques pour parler de l'étranger, que je classe ici par ordre croissant de fréquence:

Towshab est souvent associé à cette formule: *qui demeure chez toi*. Il n'a pas de connotation positive ou négative. C'est une personne qui n'est pas juive, et qui demeure en Israël.

Nekar est souvent utilisé pour décrire l'étranger dont il faut se méfier: il représente une menace, principalement parce qu'il adore de faux dieux étrangers et pourrait introduire leur culte en Israël.

Nokriy désigne principalement la personne qui n'est pas du peuple d'Israël. Il est souvent attribué à la femme étrangère qui pourrait être une menace pour l'Israélite, en le détournant de son Dieu.

Ger ou *Geyr* est de loin le terme le plus utilisé. Il décrit aussi bien l'habitant étranger temporaire que celui qui désire s'établir en Israël en prenant part à la vie sociale du pays. C'est certainement la catégorie la plus intéressante pour notre étude. Elle mérite une attention toute particulière.

Je retrouve dans cette catégorie les versets qui parlent de l'accueil de l'étranger, versets qui sont volontiers cités dans les prédications à l'église ou dans les livres qui traitent de ce sujet. Je les appelle ici «les devoirs envers l'étranger» et les ai classés dans un premier groupe.

Je suis frappé de lire aussi des textes que j'ignorais et qui parlent des «devoirs de l'étranger» envers la société israélite. Ils forment le second groupe.

Commençons par le premier groupe.

Les devoirs envers l'étranger

Ces versets sont très exigeants¹. Ils demandent aux Israélites d'accueillir l'étranger et de le traiter comme un frère.

L'étranger doit être jugé de la même manière que l'Israélite, c'est-à-dire selon la même loi. Ses droits doivent être respectés: *Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de l'étranger*. Il ne doit pas être maltraité, opprimé ou exploité. Il doit être soutenu financièrement en cas de besoin et doit pouvoir compter sur la générosité régulière des Israélites. Tout cela peut être résumé

1 Deutéronome 1.16; Exode 22.20; 23.9; Deutéronome 24.14-15, 17; 27.19; Jérémie 22.3; Zacharie 7.10; Malachie 3.5; Lévitique 19.9-10; Deutéronome 24.19-22; Lévitique 25.35; Deutéronome 14.28-29; 16.9-14; 26.10-13.

dans ce commandement: *Vous aimerez l'étranger comme vous-mêmes*¹. L'exigence est de taille!

Les devoirs de l'étranger

J'aimerais mettre en évidence ici ce principe qui me paraît de la plus haute importance: une même loi pour tous. Ces deux versets l'attestent bien:

*Vous aurez la même règle pour l'étranger que pour l'Israélite; car je suis l'Éternel, votre Dieu.*²

*Il y aura une seule loi pour l'Israélite et pour l'étranger en séjour parmi vous.*³

Cela signifie très clairement que l'étranger doit se soumettre aux lois et ordonnances données au peuple d'Israël. Par exemple, il doit observer le sabbat au même titre que l'Israélite⁴, et respecter les fêtes religieuses et les coutumes locales⁵.

En lisant tous ces textes, j'ai le sentiment que les devoirs et les droits de l'étranger sont intimement liés. Un étranger ne peut pas prétendre à des droits s'il n'accomplit pas ses devoirs envers la société d'accueil. Mais plus il s'intégrera et accomplira ses devoirs dans la société israélite, plus il pourra bénéficier des droits accordés aux Israélites.

1 Lévitique 19.33-34; Deutéronome 10.19.

2 Lévitique 18.26; 24.22.

3 Exode 12.49; Nombres 9.14, 15.15-16 et 29.

4 Exode 20.10, Deutéronome 5.14. Lévitique 16.29.

5 Deutéronome 31.10-12.

L'étranger dominera sur toi

Un chapitre a retenu toute mon attention; je tiens à vous en parler. Le chapitre 28 du livre du Deutéronome est très intéressant¹. Il décrit tout d'abord les bénédictions que Dieu promet aux Israélites si ceux-ci restent fidèles à l'alliance qu'il a conclue avec eux. Parmi ces bénédictions, je relève celle-ci qui a trait à la relation du peuple avec l'étranger:

Tu prêteras à beaucoup de nations et tu ne feras pas d'emprunt (v. 12).

J'en conclus qu'Israël marchera dans l'abondance au point de ne dépendre de personne. Il sera suffisamment comblé et riche pour être autosuffisant. Il sera donc en position de prêter à l'étranger et ne dépendra pas de lui.

Mais si le peuple d'Israël venait à rompre l'alliance conclue avec son Dieu, il devrait alors faire face à toutes sortes de malheurs. Je note tout particulièrement celui-ci:

L'étranger en séjour chez toi s'élèvera toujours plus au-dessus de toi et toi, tu descendras toujours plus bas. Il te fera des prêts et toi, tu ne pourras pas lui en faire. Il sera la tête et toi la queue. (v. 43-44).

Ce texte est d'une lucidité et d'une acuité impressionnantes! C'est un renversement complet de la relation entre l'Israélite et l'étranger! En s'éloignant de son Dieu, l'Israélite perd pied et se retrouve à terre devant l'étranger. Il en devient dépendant.

¹ On retrouve le même thème dans Lévitique 26.

L'image de la *tête* et de la *queue* indique bien qui domine dans la relation. Ici, le rapport de force est inversé. Le peuple d'Israël perd sa position de *tête* pour se retrouver à la *queue*. À l'inverse, l'étranger prend de l'ascendant et devient la *tête*. Il domine l'indigène, parce que celui-ci est devenu faible et incapable de se prendre correctement en charge.

Le peuple l'a expérimenté à l'extrême lorsqu'il a été déporté à Babylone, *une nation étrangère*¹. Le prophète Jérémie avait d'ailleurs averti le peuple auparavant:

*Puisque vous m'avez abandonné et avez servi des dieux étrangers dans votre pays, vous servirez des étrangers dans un pays qui n'est pas le vôtre.*²

L'Ancien Testament est passionnant parce qu'il décrit avec lucidité et sans aucune complaisance les hauts et les bas du peuple d'Israël, ses moments de gloire et de faillite, ses bonnes et ses mauvaises résolutions. En relisant son histoire dans les divers livres historiques et prophétiques, on comprend comment le peuple est passé, à plusieurs reprises, de la bénédiction à la malédiction. On retrouve toujours le même trait caractéristique: le peuple se détourne de son Dieu pour s'intéresser à d'autres dieux, qui ne sont en réalité que de faux dieux. Une telle attitude a des répercussions incalculables sur l'organisation de la société et le respect de la justice sociale. Tout s'effrite et se consume. Le prophète Osée disait ceci:

1 Deutéronome 28.36; Jérémie 5.19. Notons que les dix tribus du Nord d'Israël avaient déjà été déportées par l'Assyrie 130 ans auparavant.

2 Jérémie 5.19.

Mon peuple est détruit parce qu'il lui manque la connaissance.¹

Nous en reparlerons.

L'étranger dans le Nouveau Testament

Bien que le thème de l'étranger soit nettement moins fréquemment traité dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien Testament (31 occurrences au lieu de 223), il n'en demeure pas moins important par le simple fait que Jésus, selon une interprétation assez récente, semble s'identifier, entre autres, à l'étranger qu'il faut accueillir: celui qui aura reçu l'étranger aura reçu Jésus lui-même et il sera reçu par ce dernier dans le Royaume céleste². L'exigence est donc de taille! Voici ce que dit Jésus:

J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli... Toutes les fois que vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

À l'inverse, Jésus déclare ceci:

... Toutes les fois que vous n'avez pas fait cela à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.

1 Osée 4.6.

2 Matthieu 25. 31-46.

Ici, dans le texte, le terme *petit* englobe celui qui a faim et soif, celui qui est nu, l'étranger, le misérable, le malade, le prisonnier. L'éventail est donc très large!

À qui Jésus fait-il allusion en parlant de *ses frères*? Pense-t-il à ceux qui partagent sa foi en Dieu, ou à tous les êtres humains? Je cherche donc dans les Évangiles les textes où Jésus parle de ses *frères*. Je suis surpris de constater que ce terme est réservé uniquement à ses disciples, à ceux qui *font la volonté de son Père qui est dans les cieux*¹.

Ce nouvel élément change sérieusement la compréhension que l'on peut avoir de ce texte. Il faut absolument que j'en discute avec Jean.

Je m'étonne de constater que Jésus ne rappelle pas les devoirs des étrangers en Israël. C'est sans doute parce que tout cela est bien connu. Pour J. Chauvin², les Juifs, après le retour de l'Exil à Babylone, sont devenus obsédés par la notion de pureté et ont tendance à rejeter l'étranger, suspecté d'apporter l'impureté spirituelle en Israël, notamment par le culte de dieux étrangers. Jésus doit montrer à ses concitoyens qu'ils vont trop loin dans leur rejet des étrangers. Mais il n'est pas question d'abolir la Loi. Il faut juste retrouver un bon équilibre entre les droits et les devoirs des étrangers.

Les Évangiles se plaisent à relater les rencontres de Jésus avec des étrangers. Après la guérison de dix lépreux, Jésus fait

1 Matthieu 12.47-50; 28.9-10; Jean 20.16-17. Voir aussi Romains 8.29.

2 *Etrangers et voyageurs sur la terre, compagnons d'un Dieu en marche*, Aubonne, Éditions du Moulin, 1991.

remarquer à ses disciples que le seul parmi ces dix à être revenu pour le remercier est un étranger, un Samaritain¹. Celui-ci va d'ailleurs expérimenter, en plus de sa guérison physique, une guérison spirituelle. Au bord d'un puits, Jésus rencontre une femme samaritaine en recherche spirituelle²; une belle discussion s'ensuit et débouche sur la conversion de cette femme ainsi que celle de beaucoup de gens de son village. Un centenaire romain n'hésite pas à demander à Jésus la guérison de son serviteur; Jésus cite sa foi en exemple³. Une syro-phénicienne se bat pour la santé de sa fille et supplie Jésus d'intervenir pour elle⁴. Il répond à son attente.

Ces textes racontent la soif spirituelle et la foi de ces personnes considérées comme étrangères. Jésus ne les rejette pas, et en accédant à leur demande, il montre qu'elles ont aussi droit au salut qu'il est venu annoncer.

Dans le livre des Actes des Apôtres, plusieurs textes témoignent de l'ouverture de l'Évangile aux autres nations qu'Israël⁵. C'est un immense tournant: le salut est désormais offert au monde entier.

L'apôtre Paul est le champion de cette ouverture au monde extérieur à Israël. Il le dit bien: sa mission première est d'annoncer l'Évangile aux *païens*, c'est-à-dire à ceux qui ne font pas

1 Les Samaritains étaient considérés comme des hérétiques aux yeux des Juifs.

2 Jean 4.

3 Matthieu 8.5-13.

4 Luc 17.15-19; Jean 4; Matthieu 8.

5 Actes 8.26-39; Actes 10.

partie du peuple juif. Sa préoccupation ensuite est de faire cohabiter ces nouveaux croyants au sein de l'Église. Cela n'est pas facile du tout! Et il doit souvent leur rappeler qu'ils sont sur un pied d'égalité devant Dieu:

*Il n'importe donc plus que l'on soit non-Juif ou Juif, circoncis ou incirconcis, non civilisé, primitif, esclave ou homme libre; ce qui compte, c'est le Christ qui est tout et en tous.*¹

Cette nouvelle unité est désormais possible grâce au Christ². Mais c'est une unité surnaturelle qui n'est pas le résultat d'une volonté humaine.

Il est nécessaire de rappeler que Paul parle ici spécifiquement de l'Église. On ne peut donc pas faire de ses paroles un programme politique destiné à gommer toutes les différences et les séparations entre les pays de cette terre. Nous en reparlerons dans le prochain chapitre.

1 Colossiens 3.11 (Trad. Français courant).

2 Ephésiens 2.11-22; Ephésiens 2.18-19; Colossiens 1.20-22; Romains 1.16. Voir Romains 2.9 et 3.29; Colossiens 3.11.

5. L'Église et l'islam

Chez Rachid, avec Jean

Je retrouve mes deux amis afin de poursuivre notre discussion sur l'Église et ses relations avec les musulmans et l'islam.

En nous jetant un petit regard malicieux, Jean sort de sa serviette un petit classeur rouge qui contient une trentaine de pages écrites à la main. Il m'en a fait une photocopie, ce qui me permet de bien vous restituer l'exposé qu'il nous donne.

Accueillir l'étranger, un ordre divin

J. Qu'est-ce qui t'a frappé dans ton étude de la place de l'étranger dans la Bible?

E. Plusieurs choses. Tout d'abord, j'ai été surpris par l'exigence de l'accueil, autant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Quand la loi dit: *Vous aimerez l'étranger comme vous-mêmes*, ce n'est pas rien! Je n'ai vu nulle part une exigence aussi importante.

J. C'est vrai! Et l'Église, me semble-t-il, a su honorer ces commandements.

E. Ma deuxième surprise a été de découvrir dans l'Ancien Testament un élément qui est complètement occulté aujourd'hui:

l'étranger a des devoirs vis-à-vis de la société d'accueil et doit notamment se soumettre aux lois du pays qui le reçoit. Il est exclu qu'il ne respecte pas ces lois ou cherche à imposer les siennes.

R. Cette notion est primordiale et devrait nous faire réfléchir à la situation actuelle de nos pays en Europe. Comme tu l'as bien montré en parlant de la Stratégie, les musulmans radicaux refusent de se soumettre aux lois des pays non musulmans et ils cherchent à imposer leurs lois, la charia. Il ne faut pas l'oublier.

J. Je trouve qu'il y a beaucoup de sagesse dans l'Ancien Testament: si l'Israélite sait que l'étranger est tenu de se soumettre aux lois du pays qui l'accueille, alors il peut le recevoir les bras ouverts, sans craindre que celui-ci ne chamboule tout chez lui. Il y a donc un bel équilibre entre les devoirs envers l'étranger et les devoirs de celui-ci envers le pays d'accueil. Cet équilibre doit absolument être maintenu pour garantir la paix sociale.

E. Cela me semble effectivement élémentaire! Et pourtant, j'ai trouvé sur Internet plusieurs prédications ou conférences sur le sujet et lu également quelques livres, mais peu mentionnent les devoirs de l'étranger. Je ne comprends pas pourquoi.

J. J'ai remarqué que bien des chrétiens laissent de côté l'enseignement de l'Ancien Testament parce qu'ils le jugent obsolète. Ce qui est déraisonnable. Jésus ne l'a pas fait. Souvenez-vous de son commentaire à ce sujet: *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir*¹. Jésus ne s'est donc pas mis en rupture par rapport au passé de

1 Matthieu 5.17.

son peuple. Il a placé son action dans la continuité de la loi tout en allant encore plus loin: il l'a vraiment *accomplie*.

D'autre part, si Jésus n'a pas rappelé les lois sur les devoirs de l'étranger envers le pays d'accueil, c'est qu'elles étaient certainement bien connues de ses contemporains.

E. J'aimerais discuter ce fameux texte de Matthieu 25. 31-46, où Jésus semble s'identifier à l'étranger. Jusqu'à ce que j'étudie plus précisément ce texte, je comprenais que Jésus s'identifiait à tous les misérables de la terre, quelles que soient leurs croyances. Ainsi, toute personne, en donnant à manger à celui qui a faim, en donnant à boire à celui qui a soif, en recueillant l'étranger, en visitant celui qui est malade ou en prison, accueille finalement Jésus lui-même. Les conséquences sont très sérieuses puisqu'elle sera alors récompensée en recevant le droit d'entrer dans le Royaume éternel.

J. Effectivement, une telle compréhension de ce texte est très répandue¹. Certains en ont même fait un argument phare pour imposer un accueil inconditionnel de l'étranger. Je développe leur argument: si Jésus s'identifie à l'étranger, quel qu'il soit, il faut donc accepter ce dernier dans sa globalité et renoncer à lui imposer quoi que ce soit. En effet, peut-on imposer des restrictions à Jésus lui-même? En poursuivant dans cette ligne, on peut donc trouver tout à fait légitime que l'étranger vive selon ses propres lois et non celles du pays d'accueil.

E. Si on considère que Jésus, en parlant de *ses frères*, ne parle en fait que de ceux qui sont ses disciples et font la volonté

1 Principalement depuis la fin du 20^e siècle.

de son Père céleste, cela change considérablement la portée de ce texte¹. Est-ce juste?

J. Oui! Tu as parfaitement raison! Le sens est très différent. Une autre parole de Jésus à ses disciples donne, à mon avis, le bon éclairage: *Si quelqu'un vous accueille, c'est moi qu'il accueille, et celui qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé*². Pourquoi? Parce que le disciple vient «au nom de Jésus», il est le messager du Christ. Accueillir ou refuser ce messager revient à accueillir ou refuser le Christ. Ceci a donc des conséquences jusque dans la vie éternelle.

Dans ce texte de Matthieu 25, Jésus veut montrer que tous ses disciples sont des messagers importants, même s'ils sont apparemment misérables, dépouillés de tout, étrangers, malades, etc.

E. Donc, dans cette optique, on ne peut pas dire que Jésus s'identifie à tout étranger.

J. Effectivement! Et on ne peut pas prendre ce texte pour justifier une politique d'accueil sans condition des étrangers. On ne peut pas non plus en faire une loi politique. Cela reviendrait à imposer à beaucoup de pays un fardeau d'accueil

1 Jean-Claude Ingelaere soutient cette thèse dans un article publié en 1970 et que l'on peut trouver sur le site: www.persee.fr.

La «Parabole» du jugement dernier (Matthieu 25.31-46), Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses, Presses Universitaires de France, 1970, 50-1, p. 23-60.

2 Matthieu 10.41-42: *Si quelqu'un vous accueille, c'est moi qu'il accueille, et celui qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé. Celui qui accueille un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète, et celui qui accueille un juste en qualité de juste recevra une récompense de juste. Et si quelqu'un donne à boire ne serait-ce qu'un verre d'eau froide à l'un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense.*

insurmontable. Jésus n'est pas en train de dire à une nation: «Vous devez accueillir chez vous tous les étrangers qui veulent venir, quelles que soient leurs motivations. Vous devez aussi accueillir leur religion».

Néanmoins, nous ne devons pas oublier que toute la Bible nous enseigne d'*aimer notre prochain comme nous-mêmes*¹. Le prochain, c'est celui qui nous est proche, celui que nous rencontrons dans notre entourage...

E. Je reviens à ce texte de Matthieu 25 où Jésus encourage ses disciples qui pourraient se sentir bien inutiles en se voyant misérables, étrangers, malades, etc. et se croire insignifiants dans la mission qu'il leur confie. Est-ce qu'il n'y a pas là aussi une invitation de Jésus adressée à toute l'Église afin qu'elle prenne un soin tout particulier de tous ces frères et sœurs dans la foi qui expérimentent ces difficultés?

J. Oui! Je partage ton opinion. Puisque nous parlons d'étrangers, nous devrions davantage penser à nos frères et sœurs qui sont persécutés à cause de leur foi en Christ ailleurs que chez nous. Je pense en particulier aux chrétiens d'Orient et aux chrétiens dans les pays musulmans. S'ils fuient la persécution, pourquoi ne pourrions-nous pas les accueillir en Europe en priorité puisque nous partageons la même foi?

Je reviens à ton étude de la place de l'étranger dans la Bible. Qu'as-tu encore appris?

E. Ma dernière surprise a été de découvrir ce que dit le chapitre 28 du Deutéronome au sujet de l'étranger. C'est intéressant

1 Luc 10.27.

de constater que la relation entre l'Israélite et l'étranger dépend avant tout de l'obéissance de l'Israélite aux commandements de Dieu. Lorsque cette obéissance est totale, l'Israélite est béni et il peut prêter à l'étranger; la relation est saine et positive. Mais lorsque cette obéissance fait défaut, la relation s'inverse et l'Israélite devient dépendant de l'étranger et se place dans une position d'infériorité. C'est impressionnant!

En lisant ces textes, je me suis souvent posé cette question: n'y a-t-il pas quelque analogie avec la situation que vit l'Europe?

J. Tu as raison. Depuis la dernière guerre mondiale, la position de l'Europe vis-à-vis de l'étranger a beaucoup changé, et là je parle principalement des pays arabo-musulmans. On a vu ceux-ci prendre toujours plus d'ascendant sur les Européens, qui, pour protéger leurs intérêts économiques, ont fait des concessions sans fin. La relation s'est inversée.

R. Ce n'est pas pour rien que les islamistes appellent l'Europe le «ventre mou» ou le «maillon faible» de l'Occident¹. Ils en profitent au maximum.

E. L'Ancien Testament aborde également la problématique des autres religions amenées par les étrangers. Qu'en pensez-vous?

J. Il était essentiel que le peuple d'Israël préserve sa foi en Dieu, défini clairement comme le seul vrai Dieu. Les cultes adressés à des pseudo-divinités ou idoles n'étaient pas compatibles avec l'alliance que les Israélites avaient conclue avec leur Dieu, et ils devaient être rejetés.

1 De Villiers Philippe, *Les cloches sonneront-elles encore demain?* Paris, Albin Michel, 2016, p. 47.

Nous sommes maintenant dans une situation différente. L'Europe ne s'est pas construite sur une telle alliance et a privilégié la liberté de croyance. Mais cela n'a pas été toujours le cas: au cours de ces deux derniers millénaires, il y a eu des tentatives de l'Église de prendre le pouvoir afin d'imposer le christianisme comme religion d'État. Ce furent des désastres. Malgré cela, nous ne devons pas oublier que le christianisme a largement contribué à façonner positivement la construction de l'Europe.

E. L'Europe est donc faite d'États multiconfessionnels, où le christianisme tient un rôle plus ou moins important selon les États et les régions.

J. Oui! Chez nous par exemple, les Églises protestantes et catholiques du canton de Vaud sont subventionnées par l'État, mais ce n'est pas le cas dans d'autres cantons. Le christianisme a effectivement une position prédominante, mais cela n'empêche pas les autres confessions de jouir d'une vraie liberté de culte.

R. Dans ce contexte, la pratique de l'islam en tant que religion privée est légitime. En revanche, il nous paraît juste de nous opposer à l'islam politique qui voudrait mettre la main sur les structures de l'État et de la société.

Un faux sentiment de culpabilité

E. En lisant le livre d'A. Del Valle, *Le complexe occidental. Petit traité de déculpabilisation*¹, j'ai été frappé de constater

¹ Del Valle Alexandre, *Le complexe occidental. Petit traité de déculpabilisation*, Paris, Éditions du Toucan, 2014.

que la culpabilité joue un rôle non négligeable en Europe. Elle pousse les Européens à se dénigrer et à renier leur héritage. L'auteur voit dans la culpabilisation «une arme de manipulation redoutable». Il constate que cette arme de culpabilisation «est particulièrement efficace dans les sociétés judéo-chrétiennes, plus aptes à l'autocritique que d'autres civilisations...» et que le «sentiment de faute n'a pas disparu avec la déchristianisation...»

Qu'en pensez-vous? Quel est le rôle de l'Église dans ce processus?

J. La culpabilisation est effectivement une arme redoutable.

D'ailleurs, comme tu l'as déjà montré, la Stratégie de l'action islamique culturelle fait tout pour l'exacerber. La Stratégie affirme en effet que les Européens se sont comportés en colonisateurs, qu'ils ont humilié et exploité bien des pays musulmans et qu'il est légitime qu'ils en assument les conséquences à long terme. Les musulmans rappellent qu'ils ont été honteusement repoussés dans leurs campagnes de conquête européenne (à Poitiers en 732, à Lépante en 1571), et qu'ils ont été agressés par les Croisades.

Bien des chrétiens entendent ce discours culpabilisant et se sentent effectivement redevables envers les musulmans. L'idée est la suivante: «Nous avons honteusement exploité les musulmans dans les colonies et leur avons imposé notre culture. Pour nous racheter, nous devons les accueillir avec leur culture et leur religion».

L'Ancien Testament donne un enseignement très pertinent sur cette question de la culpabilité «intergénérationnelle». Mais, malheureusement, cet enseignement n'est pas pris au sérieux. Est-il seulement connu? Le voici:

Lorsque Dieu conduit le peuple rebelle d'Israël en exil à Babylone, les Juifs expriment leur sentiment d'injustice: «Ce n'est pas juste! Nous payons pour les fautes commises par nos parents»¹. L'idée n'est pas complètement infondée, car un texte de loi transmis par Moïse dans le désert disait ceci:

*Moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. Je punis la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me détestent...*²

Ainsi, les Juifs déportés pensent payer pour les fautes commises par les trois à quatre générations précédentes. Ils oublient cependant que ce principe ne s'applique qu'à *ceux qui détestent Dieu*, à ceux qui persévèrent dans la voie de révolte ouverte par leurs parents. C'est une rétribution très particulière que l'on pourrait définir comme une rétribution transgénérationnelle.

Le prophète Ezéchiel, qui fait partie des déportés, sait très bien ce que ressentent ses compatriotes. Il leur répond³ en mettant l'accent sur la rétribution individuelle, telle qu'elle était définie au Sinaï. Le message est donc clair: «Ce n'est pas à cause des fautes que seuls vos pères auraient commises que l'exil a été décidé, c'est aussi et surtout à cause de vos propres fautes». Et la suite peut être sous-entendue: «Repentez-vous donc de vos propres fautes...»

1 Jérémie 31.29-30.

2 Exode 20.5; voir aussi Exode 34.7; Nombres 14.18; Deutéronome 5.9.

3 Ézéchiel 18.

Et pourtant, dans cette dure mesure de l'exil, il y a en jeu non seulement l'aspect individuel, mais aussi une dimension collective indéniable. Prenons un exemple: parmi les déportés figurent Daniel et ses amis Hanania, Mischaël et Azaria, des hommes que le livre du prophète Daniel nous décrit comme étant irréprochables. Donc rien ne justifie leur exil. Et pourtant, ils souffrent de la déportation comme le reste du peuple. Ces hommes sont donc englobés dans une sanction que l'on pourrait appeler collective. Se révoltent-ils contre Dieu à cause de cette mesure? Non! Au contraire, Daniel se repent pour ses propres péchés et ceux de son peuple, implorant la miséricorde divine et le rétablissement de son peuple en Israël¹. Cette prière en dit long sur le regard que Daniel porte sur lui-même et sur ses compatriotes.

E. Si je comprends bien, nous n'avons pas à nous culpabiliser des fautes commises par les générations qui nous ont précédés?

J. C'est juste! Il est clair que nous supportons d'une certaine manière les conséquences des actes de nos prédécesseurs, mais nous n'avons pas à en porter la culpabilité. C'est très différent!

E. Donc, nous n'avons pas à porter la culpabilité des méfaits que nos pères auraient pu commettre à l'égard des musulmans!

J. C'est cela! Cependant, rien ne nous empêche de vouloir réparer certaines erreurs. Mais il faut le faire de manière intelligente.

1 Daniel 9.1-19. Daniel comprend que le péché s'est aggravé au cours de plusieurs générations, c'est pourquoi il demande pardon à Dieu aussi *pour ses pères* (voir Lévitique 26.40). Toutefois, cette demande de pardon à Dieu ne peut en aucun cas justifier le chantage, attisé par le monde islamique, à l'Occident au nom d'une prétendue culpabilité de ce dernier.

R. Je voudrais ajouter ici un point qui me paraît important: bien des musulmans n'éprouvent aucune culpabilité quant aux atrocités commises par leurs ancêtres lors des guerres de conquête! Ils sont au contraire très fiers des colonisations musulmanes en Afrique du Nord, en Palestine, en Syrie, en Espagne, en Sicile ou dans les Balkans, et ceci pendant des siècles. A. del Valle rappelle que les Croisades avaient pour but de protéger les pèlerins chrétiens menacés par les occupants turcs de Jérusalem. Elles furent étalées sur moins de 200 ans (1095–1291) et furent concentrées surtout autour de Jérusalem¹. En revanche, les guerres arabo-islamiques livrées contre la chrétienté d'Orient et d'Occident durèrent plus de 1200 ans (630–1820)². De plus, entre le 8^e et le 20^e siècle, les arabo-musulmans ont pratiqué des actes de piraterie et de barbarie sur tout le pourtour méditerranéen.

A. del Valle précise, avec force détails, que l'esclavagisme arabo-islamique fut plus cruel, fit plus de victimes et dura bien plus longtemps que l'esclavagisme européen. Je signale que la pratique de l'esclavage est parfaitement légitimée par le Coran; les esclaves font partie du butin de guerre³.

Selon O. Pétré-Grenouilleau, professeur à Sciences-po à Paris, la traite négrière arabe et européenne aurait totalisé 28 millions d'esclaves noirs, dont 11 millions au passif des

1 Certains considèrent que les Croisades s'étalèrent jusqu'à la bataille de Lépante en 1571.

2 Ibid, p. 167.

3 Coran 33.50; 4.3 et 23-24; 23.6.

négrriers européens et 17 millions à celui des négriers arabes (sans tenir compte des Blancs enlevés par les musulmans...)¹.

J. Merci Rachid! Malheureusement, ces vérités sont savamment cachées, parce qu'elles nous poussent à poser un autre regard sur l'histoire.

R. Un regard que l'islam refuse catégoriquement! D'ailleurs, bien des musulmans affirment haut et fort que les conquérants arabes n'ont fait que libérer les nations qui étaient sous la domination des colonisateurs chrétiens! C'est donc un service qu'ils leur ont rendu!

Une méconnaissance de l'islam

J. Je poursuis mon exposé. L'Église peut également favoriser l'islam lorsqu'elle ne le connaît pas, ou très mal. Beaucoup disent: «L'islam est une religion monothéiste, comme le judaïsme et le christianisme, donc nous avons le même Dieu». De plus, le Coran parle de plusieurs personnages bibliques: Adam, Noé, Abraham, Job, Moïse, Jean-Baptiste, Jésus, Marie sa mère, etc. Ce sont donc les mêmes personnages! La charia a également beaucoup de points communs avec la loi formulée dans le livre du Lévitique et du Deutéronome, dans l'Ancien Testament. Le Coran parle de manière élogieuse de Jésus et le décrit comme Parole d'Allah, un homme destiné à une mission exceptionnelle, un homme sans péché, capable de faire des miracles. Le Coran annonce aussi le retour du Christ. Les

1 Del Val Alexandre. Ibid, p. 203.

musulmans parlent de l'islam comme d'une religion de paix et d'amour...Tous ces éléments font que bien des chrétiens voient l'islam comme une «religion-sœur», à laquelle il faut donner de la place.

Certains pourraient penser que l'islam et le christianisme sont deux manières différentes de chercher la même vérité ou deux sensibilités d'une même foi. Mais, en réalité, on ne voit pas qu'ils ont des visions antagonistes du monde, de la société et de Dieu. Là-dessus, Rachid pourra nous en dire beaucoup plus!

Une curieuse admiration pour l'islam

J. Il vaut la peine de lire le livre de L. Dandrieu¹. Ce dernier s'étonne, avec raison, de l'attitude des papes envers l'islam², ceci tout particulièrement depuis la seconde moitié du 20^e siècle. Il cite notamment une déclaration de Paul VI en 1965 (*Nostra Aetate*): «L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère

1 *Église et migration, le grand malaise (le pape et le suicide de la civilisation européenne)*, Paris, Presses de la Renaissance, 2017.

2 Notons toutefois que Benoît XVI a tenu des propos différents et lucides sur l'islam, ce qui lui a d'ailleurs valu beaucoup de critiques dans l'Église et dans le monde musulman.

volontiers. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète; ils honorent sa Mère virginale, Marie, et parfois même l'invoquent avec piété. De plus, ils attendent le jour du jugement, où Dieu rétribuera tous les hommes après les avoir ressuscités. Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne».

«Même si, au cours des siècles, de nombreuses dissensions et inimitiés se sont manifestées entre les chrétiens et les musulmans, le saint concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté».

Jean-Paul II continue sur la même lancée et loue les valeurs religieuses de l'islam à Ankara, en novembre 1979: «C'est donc en pensant à vos concitoyens, mais aussi au vaste monde islamique, que j'exprime à nouveau, aujourd'hui, l'estime de l'Église catholique pour ces valeurs religieuses. Mes frères, quand je pense à ce patrimoine spirituel et à la valeur qu'il a pour l'homme et pour la société, à sa capacité d'offrir, surtout aux jeunes, une orientation de vie, de combler le vide laissé par le matérialisme, de donner un fondement sûr à l'organisation sociale et juridique, je me demande s'il n'est pas urgent, précisément aujourd'hui où chrétiens et musulmans sont entrés dans une nouvelle période de l'histoire, de reconnaître et de développer les liens spirituels qui nous unissent, afin de protéger et de promouvoir ensemble, pour tous les

hommes – comme nous y invite le Concile – , la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté».

L'islam est donc vu, dans les discours ci-dessus, comme une religion robuste et dynamique qui peut redonner vie à un christianisme qui s'essouffle! Jean-Paul II poursuit: «La rencontre de l'islam peut favoriser une intériorisation plus intime de la foi». En mai 1980, il dit ceci: «Notre Dieu et le vôtre est un et le même, et nous sommes frères et sœurs dans la foi d'Abraham». «Nous croyons au même Dieu, le Dieu unique, le Dieu vivant, le Dieu qui crée les mondes et porte ses créatures à leur perfection».

E. C'est très étonnant d'entendre le pape parler de «frères et sœurs dans la foi d'Abraham»! Est-ce que les Juifs, les chrétiens et les musulmans partagent vraiment la foi d'Abraham?

J. Tu as raison de poser cette question importante. Cette affirmation ne tient pas la route pour plusieurs raisons. Selon la Bible, Abraham s'est caractérisé essentiellement par sa foi en Dieu. Il est d'ailleurs appelé le Père des croyants. Pourquoi? Lorsque Dieu s'est révélé à lui et lui a demandé de tout quitter pour partir vers le pays de Canaan¹, la Terre promise, Abraham a cru à cette promesse: il a quitté son pays pour entrer dans le pays de Canaan et s'y établir. Dieu et Abraham ont alors fait alliance. Leur relation est devenue si intime que Dieu appelait Abraham *son ami*². Abraham a donc été honoré pour sa foi et

1 Appelée plus tard la Palestine.

2 Jacques 2.23.

non pour son obéissance à une loi, qui d'ailleurs n'avait pas encore été donnée (elle le sera plus tard par Moïse).

D'autre part, cette promesse faite à Abraham a été transmise à son fils Isaac et ensuite à son petit-fils Jacob, appelé plus tard Israël, et à sa descendance. Elle n'a pas été transmise à Ismaël, le premier fils d'Abraham (et d'Agar, la servante de Sara, son épouse).

R. On peut rajouter que pour les musulmans, Abraham ne représente pas du tout la même chose! Voici pourquoi: l'islam est la religion que le Créateur a conçue pour les humains; une religion qui est la mieux adaptée à leur nature et leur condition. L'existence d'autres religions est devenue dès lors aberrante puisque celles-ci constituent autant de détournements du projet divin¹. Le Coran, bien que transmis à Mahomet au 7^e siècle, donc bien après l'Ancien puis le Nouveau Testament, est en fait la copie conforme d'un original, la «Mère du Livre», conservé auprès d'Allah de toute éternité². Il s'agit d'un texte éternel, donc forcément préexistant à l'histoire humaine.

E. Qu'entends-tu par là?

R. Cela veut dire que, pour les théologiens musulmans, l'islam était là bien avant l'histoire humaine. Adam était musulman, Abraham était musulman³, Moïse et les autres prophètes étaient musulmans, Jésus était musulman. Donc Abraham ne s'est pas illustré par sa foi, telle que la Bible nous la décrit,

1 Laurent Annie, *L'islam pour tous ceux qui veulent en parler (mais ne le connaissent pas encore)*, Paris, Éditions Artège, 2017, p. 23.

2 Coran 13.39.

3 Coran 3.67.

mais par sa soumission à la loi d'Allah, comme tous les autres musulmans.

E. Donc, si je comprends bien, les musulmans ne considèrent pas les Juifs et les chrétiens comme des frères et sœurs dans la foi d'Abraham!

R. Non! En effet, pour eux, la seule vraie religion, c'est l'islam. Les humains naissent musulmans, c'est leur nature. Ils se fourvoient lorsqu'ils adhèrent à une autre religion, comme le judaïsme ou le christianisme. C'est pourquoi la mission des musulmans est de les ramener à l'islam¹. D'ailleurs, le Coran rappelle qu'Abraham a désavoué ceux qui ne croyaient pas en Allah seul; il les a reniés et leur a manifesté de l'inimitié et de la haine, jusqu'à ce qu'ils se convertissent à l'islam.

J. On voit bien que cette tentative de trouver en Abraham un sujet d'entente dans le dialogue interreligieux ne conduit à rien. Les divergences sont majeures et irréductibles.

E. J'aimerais revenir à une affirmation de Jean-Paul II à Ankara. Il louait la valeur du patrimoine spirituel islamique et sa «capacité ... de donner un fondement sûr à l'organisation sociale et juridique» de la société. Si je comprends bien ce discours, il considère que pour organiser la société la charia a autant de valeur que les principes de vie qui ont été puisés dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Qu'en pensez-vous?

1 Coran 60.4. L'article 10 de la Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en islam (1990) dit ceci: «L'Islam est la religion naturelle de l'homme. Il n'est pas permis de soumettre ce dernier à une quelconque forme de pression ou de profiter de sa pauvreté ou de son ignorance pour le convertir à une autre religion ou à l'athéisme.»

J. L'organisation de nos sociétés européennes doit beaucoup au christianisme. Mais on en vient de plus en plus à nier cette influence bénéfique. Certains seraient tentés de voir en l'islam une religion bien structurée, qui donne un cadre rigide, solide, très sécurisant, surtout pour des jeunes. Le musulman doit obéir, sans discuter, sans se poser de questions. Sa seule responsabilité est d'obéir aux lois musulmanes. Pour beaucoup, cela peut être rassurant!

E. Ce que tu dis me fait penser à une affirmation étonnante de J. Ellul¹: «La liberté est dure à vivre!»

J. Oui! La Bible confère à l'homme une incroyable liberté et le met de ce fait devant ses responsabilités. Notamment, celle de puiser dans les Écritures les principes de vie nécessaires à notre société, sans en faire un système legaliste et étouffant. Pour accomplir correctement sa mission, il peut et il doit compter sur la sagesse divine.

C'est vrai que cette liberté est difficile à assumer, parce que rien n'est figé ou fixé d'avance, tout est à découvrir et cet inconnu est très déroutant!

E. Donc, d'un point de vue humain, c'est beaucoup plus facile et surtout plus sécurisant de créer un cadre rigide et restreint.

J. Malheureusement oui! D'ailleurs, au cours de son histoire, l'Église a souvent transformé la foi chrétienne en une morale rigide et étouffante qu'elle a cherché à imposer à toute la société. Ce qui est malsain! Ce n'est pas son rôle d'organiser

1 Ellul Jacques, *La subversion du christianisme*, Paris, Seuil, 1984.

la société. En revanche, elle doit y être un facteur actif, vivant, critique, perturbant si nécessaire. Les principes de vie bibliques sont utiles à notre société. Ils lui apportent vie, paix et liberté... lorsqu'ils sont bien compris.

R. L'islam a une tout autre volonté: celle d'organiser à lui seul la société. C'est pourquoi l'islam semble donner, au premier abord, une meilleure garantie de sécurité.

E. C'est étonnant de constater que l'homme préfère finalement la sécurité à la liberté!

R. Notre société doit comprendre qu'en rejetant la foi chrétienne et en choisissant l'islam, elle va effectivement perdre une grande part de sa liberté. Elle le regrettera amèrement. Il suffit d'examiner les sociétés où l'islam est strictement appliqué. Je vous donne un exemple très concret: imaginez-vous qu'en Afghanistan la musique est interdite? Posséder des CD de musique est punissable! C'est un exemple parmi tant d'autres interdits. La charia a imposé à la société un carcan de lois strictes et immuables qui étouffent la vie¹.

L'islam veut faire en Occident ce qu'il fait ailleurs. Il rejette les lois en vigueur parce qu'elles ont été créées par des êtres humains et n'ont de ce fait aucune valeur; et à la place, il veut introduire la charia, qui est l'application juridique des préceptes du Coran.

- - - - -

1 D'ailleurs, bien des musulmans font en privé ce que la charia condamne! En ce qui concerne la privation de libertés, les femmes sont nettement les plus touchées.

E. Donc, lorsque la charia s'impose, les citoyens n'ont plus rien à dire ou à voter dans les divers parlements! Ils sont ainsi dépossédés de leurs responsabilités!

R. Effectivement, l'organisation de la société n'est plus l'affaire des citoyens, mais celle des chefs religieux qui appliquent la charia.

E. Nous avons comparé l'influence de la foi chrétienne sur la société avec celle de l'islam. Nous avons dit pourquoi nous choisissons la première et refusons la seconde. Certains pourraient très bien trouver illogique que des chrétiens continuent de soutenir le principe de la démocratie puisque les lois votées sont de plus en plus centrées sur l'homme et ne sont plus référencées à Dieu. Qu'en dites-vous?

J. Si l'on reprend la définition du dictionnaire, la démocratie est une doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens¹. Ceux-ci font des choix en votant: la majorité l'emporte sur la minorité. Le principe, en lui-même, n'est ni bon ni mauvais! Tout dépend du choix que font les citoyens. Si une majorité de gens vote pour de bonnes lois, le pays prospère; si une majorité vote pour de mauvaises lois, le pays en souffre. Le problème ne réside donc pas dans le principe même de la démocratie, mais bien plutôt chez les citoyens qui votent!

La Bible nous montre que Dieu a délégué beaucoup de responsabilités à l'ensemble des humains. Le principe de la démocratie montre simplement que ceux-ci se prennent en charge et

1 Petit Robert, 2007.

assument leurs responsabilités. Mais, malheureusement, leurs choix ne sont pas toujours les meilleurs!

E. Donc, le rôle de l'Église est d'aider les citoyens à prendre de bonnes décisions, et à leur rappeler qu'il est nettement préférable, pour le bien-être de notre société, que ceux qui édictent des lois s'inspirent des sages principes contenus dans la Bible.

J. Exactement! Et lorsque de mauvaises décisions sont prises, l'Église doit assumer son rôle subversif! Mais, rappelons-le, elle ne doit pas prendre le pouvoir!

R. Je sais que la démocratie n'est pas un système parfait, simplement par le fait que le résultat dépend de la sagesse des votants, mais vouloir supprimer la démocratie pour établir à la place un système légaliste islamique n'est pas une bonne solution. C'est contraire à tout ce que l'Évangile a apporté de liberté. C'est accepter un système contraignant et mortifère.

J. Nous devons réagir pour le refuser, car nous sommes tous concernés, que nous soyons croyants ou non croyants!

Une fascination pour le multiculturalisme et la mondialisation heureuse

J. Je poursuis mon exposé. Pour Dandrieu, «l'Église catholique a eu le sentiment que l'immigration est l'avant-garde d'une humanité nouvelle, d'une cité sans frontières qui préfigure la Jérusalem céleste». Le multiculturalisme est présenté comme une sorte de dessein humanitaire. Certains reprennent ces paroles de l'apôtre Paul:

*Il n'y a plus ni Juif ni non-Juif, il n'y a plus ni esclave
ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous
êtes tous un en Jésus-Christ.¹*

Ils y voient une invitation divine à créer une grande famille, unie, multiculturelle. Mais en réalité, pour Paul, il ne s'agit nullement d'une famille composée des multiples peuples de la terre, mais bien de la grande famille des chrétiens! Ce n'est pas du tout la même chose! D'ailleurs, dans son esprit, le terme «*il n'y a plus ni homme ni femme*» ne cherche nullement à gommer les différences entre l'homme et la femme, mais seulement à expliquer que tous les deux ont la même valeur aux yeux de Dieu.

La propagande arabo-musulmane

J. Au sein du Dialogue Euro-Arabe, les pays musulmans ont fait un gros travail de propagande pour que les Églises, ou du moins une partie d'entre elles, se rangent du côté des Palestiniens contre Israël. Cette action s'est révélée être très efficace. Un lien particulier s'est ainsi créé entre une frange² de l'Église et les pays arabo-musulmans, ceci sur le dos d'Israël.

Je repense souvent à ce texte du prophète Zacharie:

*Ce jour-là, je ferai de Jérusalem une pierre lourde
pour tous les peuples; tous ceux qui la soulèveront*

1 Galates 3.28. Cette idée est reprise en Colossiens 3.11.

2 Des communautés entières ont décidé de boycotter Israël. Dans d'autres Églises, la fracture s'est faite au sein même de la communauté.

*s'y écorcheront, et toutes les nations de la terre se rassembleront contre elle.*¹

On peut ne pas être d'accord avec tous les tenants de la politique actuelle d'Israël sans être pour autant contre ce peuple et nier sa légitimité à vivre sur la terre de ses ancêtres.

Se liguer contre Israël ne peut que laisser des blessures et des séquelles au sein de l'Église. L'apôtre Paul disait des chrétiens qu'ils étaient des sarments coupés d'un *olivier sauvage* et ensuite greffés sur *l'olivier cultivé* (l'olivier juif)². Comment ces sarments pourraient-ils renier le tronc qui les porte désormais sans en souffrir sérieusement?

Deux compréhensions antagonistes de Dieu

E. Jean, tu disais tout à l'heure que l'islam et le christianisme avaient des compréhensions antagonistes de Dieu. Pourrais-tu préciser ta pensée?

J. Ce qui pose problème, c'est la véritable nature de Jésus. Mais je pense qu'il appartient plutôt à Rachid de nous en parler.

R. Oui! Effectivement, c'est la grosse pierre d'achoppement entre chrétiens et musulmans, mais ce sujet est soigneusement occulté. On peut le subdiviser en trois volets: 1) la nature filiale de Jésus, 2) sa mort et sa résurrection, et 3) sa divinité.

E. C'est vrai que la plupart du temps on parle de terrorisme, de violence, de voile...

1 Zacharie 12.3.

2 Romains 11.15-24.

R. Et on laisse de côté ces trois points qui sont pourtant fondamentaux et qui devraient être connus de tous les chrétiens. Ils sont à l'origine de la fracture entre l'islam et le christianisme.

E. Alors, que peux-tu nous en dire?

Jésus, fils de Dieu

R. Excusez-moi de citer plusieurs versets, ce qui peut être un peu rébarbatif, mais ils sont importants pour la compréhension de notre sujet¹.

Je commence par le premier volet: Jésus, Fils de Dieu.

Ce terme est mentionné une cinquantaine de fois dans le Nouveau Testament. Il ne décrit pas une filiation biologique, comme le pensent les musulmans, mais bien une filiation spirituelle par le Saint-Esprit.

Dieu a attesté cette filiation lors du baptême de Jésus². Les disciples ont vu et témoigné de cette filiation. L'apôtre Jean l'écrit ainsi: *J'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.*³

Jésus lui-même a reconnu être Fils de Dieu devant le sanhédrin (le tribunal juif), peu avant sa mort⁴.

Mais revenons au Coran. Celui-ci considère comme très grave de penser et d'affirmer qu'Allah a un fils. C'est une hérésie.

1 Ce sujet est traité de manière exhaustive dans le livre d'A. Abdelmajid et C. Bibollet: *Jésus, «Parole de Dieu» dans le Coran, un musulman s'interroge*, Genève, Éditions IQRI, 2020.

2 Matthieu 3.17: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.*

3 Jean 1.34.

4 Matthieu 26.64; Luc 22.70.

Voici quelques versets du Coran qui l'attestent:

Coran 9.30: ... Les chrétiens disent: «Le Messie est fils de Dieu!» Telles sont les paroles qui sortent de leurs bouches, répétant ainsi ce que les négateurs disaient avant eux. Puisse Allah les maudire pour s'être ainsi écartés de la Vérité! (MC)

Coran 6.101: Créateur des Cieux et de la Terre, comment aurait-Il un enfant, alors qu'Il n'a pas de compagne, et qu'Il a tout créé, Lui dont la science embrasse toute chose? (MC)

Coran 72.3: Notre Seigneur, que sa majesté soit élevée, ne s'est pris ni compagne ni enfant! (MC)

E. Donc, pour les musulmans, Jésus n'est pas le Fils de Dieu!

R. Non! Vous voyez que le Coran détruit quelque chose d'essentiel dans la relation de Jésus avec son Père céleste et également dans la relation personnelle des chrétiens avec Dieu leur père. Vous vous souvenez de ce que dit le premier chapitre de l'Évangile selon Jean:

Cette lumière... est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue. Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.¹

1 Jean 1.11-13 (Segond 1910).

La venue de Jésus dans le monde est capitale puisqu'elle permet à ceux qui l'accueillent de *devenir enfants de Dieu*.

Ailleurs, Jésus appelle ses disciples «ses frères» et reconnaît qu'ils ont le même Père céleste¹. Paul écrit que les chrétiens ont été appelés à devenir *conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit le premier-né d'un grand nombre de frères*². Si Jésus n'est pas Fils de Dieu, les chrétiens ne sont pas non plus enfants de Dieu... et ces textes du Nouveau Testament ne sont que des mensonges!

Mort et résurrection de Jésus

R. Le deuxième volet est plus délicat. Il touche à la mort et à la résurrection de Jésus.

Le Coran nie la mort de Jésus sur la croix. Pour l'islam, la crucifixion n'a été qu'une mise en scène orchestrée par Allah, afin de laisser croire aux Juifs qu'ils avaient crucifié Jésus. Deux versets du Coran l'affirment:

Coran 3.53-54: Les apôtres dirent: «... Inscris-nous donc avec les témoins». Ils complotèrent, et Allah complota. Allah est le meilleur des comploteurs.
(SA)

Coran 4.156-159: Ce châtement, ils [les Juifs] l'ont bien mérité en raison de leur infidélité et à cause de l'ignoble calomnie qu'ils ont fait courir sur Marie,

1 Jean 20.17.

2 Romains 8.29.

et également pour avoir dit: «Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, prophète de Dieu», alors qu'ils ne l'ont point tué et qu'ils ne l'ont point crucifié, mais ont été seulement victimes d'une illusion, car même ceux qui se sont livrés ensuite à des controverses à son sujet sont encore réduits, faute de preuves, à de simples conjectures. En réalité, ils ne l'ont point tué, mais c'est Allah qui l'a élevé vers Lui, car Allah est Puissant et Sage. Il n'est pas une personne, parmi les gens des Écritures, qui ne croira pas en lui avant sa mort. Et, au Jour du Jugement, il se présentera pour témoigner contre eux. (MC)

Donc, Allah a permis que quelqu'un d'autre soit crucifié à la place de Jésus, quelqu'un qui lui ressemblait (une «illusion» selon le Coran). Marie a été trompée, les disciples ont été trompés, et les récits de la crucifixion dans les Évangiles sont faux. Pour l'islam, Jésus n'a pas été crucifié, il n'est pas mort, et par conséquent, il n'est pas ressuscité!

Selon le Coran, Jésus n'est pas mort, mais il a été élevé vers Allah:

Coran 3.55: Allah dit: «Ô Jésus! Je te rappellerai, t'élèverai vers moi, te purifierai de ceux qui ont mécru et mettrai, jusqu'au jour de la résurrection, ceux qui te suivent au-dessus de ceux qui ont mécru». (SA)

Cette «élévation» pose de gros problèmes aux savants musulmans: Jésus a-t-il été élevé vivant? Ou seul son corps a-t-il été élevé? Ou son esprit? Personne n'est capable d'expliquer clairement ce verset!

J. Une chose est sûre, c'est qu'en niant la mort et la résurrection de Jésus, l'islam nie le fondement de la vie chrétienne. En effet, l'œuvre de pardon et de salut accomplie par Jésus n'a plus aucun sens, et la vie chrétienne non plus. Vous vous souvenez de ce que Paul disait aux Corinthiens:

Si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine et votre foi aussi... votre foi est inutile et vous êtes encore dans vos péchés.¹

La nature divine de Jésus

R. Le troisième volet est encore plus important. Il s'agit de la nature divine de Jésus.

Le Nouveau Testament nous dit qu'après sa résurrection, Jésus est monté au ciel et s'est assis à la droite de son Père. Il a reçu tout pouvoir dans les cieux et sur la terre et le Père lui a confié la direction de son Royaume².

Pour l'islam, c'est une erreur et une infamie. Jésus n'est pas Dieu; il n'est qu'un homme. Voici ce qu'en dit le Coran:

1 1 Corinthiens 15.14 et 17. Voir aussi Romains 5.8-10.

2 Apocalypse 5. 9-12; Voir aussi: 1.6; 7.9-12; 21.22-23. Apocalypse 22.13. Voir aussi: Hé 1.1-3; Marc 14.61-62. Colossiens 1.15-16.

Coran 5.116: Et lorsque Allah dit à Jésus: «Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes: Prenez-nous, ma mère et moi, pour divinités en dehors d'Allah?» – «Gloire à Toi! dit Jésus, il ne m'appartient pas de dire ce qui n'est pas une vérité pour moi. Si je l'avais dit, ne l'aurais-Tu pas su? Car Tu connais le fond de ma pensée, et je ne connais rien de la Tienne. En vérité, les mystères n'ont point de secret pour Toi». (MC)

Coran 4.171: ... (Ô chrétiens!) Croyez en Allah et en Ses prophètes, mais ne parlez pas de Trinité! Cessez d'en parler dans votre propre intérêt! Il n'y a qu'un seul Dieu! Et Il est trop Glorieux pour avoir un fils! (MC)

Coran 5.73: Sont aussi impies ceux qui disent: «Dieu est le troisième d'une Trinité!», alors qu'il n'y a de divinité qu'Allah l'Unique! S'ils n'en finissent pas avec ce blasphème, un châtiment douloureux s'abattra sur les dénégateurs d'entre eux. (MC)

Pour les musulmans, le concept de Trinité est une hérésie. L'islam considère les chrétiens comme des associateurs puisqu'ils associent à Allah d'autres divinités (Jésus et sa mère Marie)¹, ce qui, pour Allah, en fait «les pires des créatures» et des «impuretés»:

1 Mahomet pensait que, pour les chrétiens, le dogme de la Trinité rassemblait Dieu, Jésus et Marie, la mère de Jésus. Ce qui est évidemment faux! Selon la Bible, la troisième personne de la Trinité n'est pas Marie mais le Saint-Esprit.

Coran 98.6: Ceux qui ont mécru parmi les gens du livre, ainsi que les associateurs, iront au feu de la géhenne. Ils y seront éternellement. Ceux-là sont les pires de la création. (SA)

Coran 9.28: Ô vous (musulmans) qui avez cru! (Sachez que) les associateurs ne sont qu'impureté. (SA)

Le Coran va encore plus loin et ordonne le combat contre les chrétiens, au seul motif de leur foi:

Coran 9.5: Une fois écoulés les mois interdits, tuez les associateurs (les chrétiens) où que vous les trouviez. Prenez-les, assiégez-les et restez assis aux aguets contre eux. Si ensuite ils sont revenus, ont élevé la prière et donné [l'aumône] épuratrice, alors dégagez leur voie. Dieu est pardonneur et très miséricordieux. (SA)

Le message est donc clair: les chrétiens sont des associateurs et par là même considérés comme des souillures. Ils méritent d'être tués à cause de leur foi.

Pour les chrétiens, la seule alternative à la mort est de se convertir à l'islam ou alors de payer un impôt spécial (la capitation) et de s'humilier en faisant allégeance à l'islam. Ils deviennent ainsi des dhimmis.

Actuellement, les musulmans continuent de considérer les chrétiens comme des associateurs et de les persécuter pour cette raison.

Coran 9.29: Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier; ceux qui ne s'interdisent pas ce qu'Allah et Son Prophète ont déclaré interdit; ceux qui, parmi les gens d'Écriture (les Juifs et les chrétiens), ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils versent directement la capitation en toute humilité! (MC)

E. La violence de ces versets est stupéfiante!

R. Je précise que la sourate 9, citée plus haut, est la dernière sourate, dans l'ordre chronologique, qui fixe les commandements¹. Elle n'a donc pas été abrogée par des versets ultérieurs et ne peut plus l'être! Ses ordres continuent d'être valables aujourd'hui.

J. J'ai souvent entendu des musulmans dire que cette sourate avait été «transmise» à Mahomet dans un contexte guerrier. Il devait se défendre contre des agressions extérieures et avait donc le droit d'utiliser la violence.

R. C'est faux! Mahomet, à cette époque, avait déjà conquis une grande partie de la péninsule arabique. Il n'était nullement dans une position défensive. Cette sourate 9 justifiait en fait ses guerres de conquête bien au-delà. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait. Puis il est mort peu de temps après, en 632. Ses compagnons et ses successeurs ont poursuivi la conquête et 25 ans plus tard, l'empire islamique s'étendait de la Libye actuelle jusqu'à la moitié de l'Afghanistan. Encore 30 ans plus tard, il allait de l'Atlantique (Maroc,

1 Dans le Coran ordonné de façon chronologique, il y a juste après la sourate 9 une petite sourate (110), la dernière, formée de 3 versets qui glorifient la victoire de l'islam.

Espagne) jusqu'au fleuve Indus. Cet empire était plus grand que l'Empire romain, et il a été conquis en moins d'un siècle!

E. Et on veut nous faire croire que l'islam n'est pas conquérant!

R. Il faut aussi comprendre ce point qui est très important: le fait que les chrétiens «associent Jésus et le Saint-Esprit à Dieu» constitue pour les musulmans une agression contre Allah et son prophète, et contre l'islam. Puisqu'il y a agression, la défense devient nécessaire. C'est tout simplement de la légitime défense! Cela explique pourquoi le djihad est présenté comme défensif.

Dans les pays islamiques, ces versets de la sourate 9 sont considérés comme prescriptifs et justifient l'inimitié voire la haine envers les chrétiens¹.

E. Cela fait froid dans le dos! Je m'étonne que bien des chrétiens considèrent l'islam comme une religion-sœur et appellent à marcher avec lui main dans la main!

J. L'apôtre Jean, lui, ne mâche pas ses mots. Dans sa première lettre, il dit ceci:

*Qui est menteur? N'est-ce pas celui qui nie que Jésus est le Messie? Tel est l'antichrist, celui qui nie le Père et le Fils.*²

1 En Europe, certains universitaires tendent à dire que la sourate 9 a été transmise à une période plus antérieure, pendant laquelle Mahomet était attaqué. De ce fait, elle peut être abrogée par des versets plus tardifs. Cette opinion reste très minoritaire et n'a guère de poids dans les pays islamiques. D'autre part, on ne comprend pas pourquoi cette opinion n'a pas été prise au sérieux dès la mort de Mahomet.

2 1 Jean 2.22.

C'est exactement ce que fait l'islam: il nie Dieu comme Père et Jésus comme Fils de Dieu.

E. Donc, si je comprends bien, Allah, le Dieu des musulmans, tel qu'il est révélé dans le Coran, ne peut pas être comparé au Dieu des chrétiens! Ce n'est pas le même!

R. Tu as raison! Cela devrait faire réfléchir l'Église.

Mais n'oublions jamais que si nous devons clairement identifier l'islam comme négateur de la foi chrétienne, nous devons aimer les musulmans. Même si le Coran demande aux musulmans de haïr les chrétiens, de les détruire ou les soumettre, les chrétiens ne peuvent pas leur rendre la pareille: le Christ demande à ses disciples d'aimer leur prochain, même si celui-ci est un adversaire ou un ennemi¹. C'est une logique totalement différente!

E. Il y a tout de même un problème: si je dis que je rejette l'islam, le musulman qui m'écoute va se sentir rejeté lui aussi et va crier à l'islamophobie, la diffamation des religions et la discrimination. Peut-être même portera-t-il l'affaire devant un tribunal?

R. C'est vrai, mais nous ne pouvons pas renoncer à un dialogue de vérité, même si cette vérité fait mal au musulman croyant et sincère. Il faut qu'il ait le courage de regarder ses textes fondateurs en face et de les assumer. Nous devons absolument rester fermes sur ce point et refuser de capituler. Bien entendu, sans renoncer à maintenir nos liens d'amitié.

Le temps passe et nous décidons de mettre un terme à cette conversation. Je remercie mes amis de leur aide si précieuse et repars chez moi, la tête pleine de tout ce que je viens d'apprendre.

1 Matthieu 5.44; Luc 6.26, 35.

Grâce à mes lectures et à mes amis, je comprends que l'islamisation de mon pays et de l'Europe est beaucoup plus avancée qu'on ne le croit. Certains la considèrent comme un mythe¹, mais il suffit de lire les journaux et de regarder les informations pour s'en convaincre. Partout, on voit des signes certains de progression. Elle est le fait d'une Stratégie très bien pensée et ordonnée.

Je comprends également qu'une frange importante de l'Église porte une responsabilité dans l'ouverture de l'Europe à l'islam. Elle montre, à ce sujet, plusieurs signes de faiblesse qu'il faut avoir le courage de reconnaître.

L'enquête avance, mais il y a encore plusieurs points à éclaircir:

- Quelle est la relation de l'État avec l'Église ou avec les communautés musulmanes? C'est toute la question de la laïcité.

- Quels sont les autres acteurs de l'ouverture de l'Europe à l'islam? Le rôle des politiques et des juges? Le rôle de la Déclaration universelle des droits de l'homme? Le rôle du multiculturalisme?

1 Liogier Lionel, *Le mythe de l'islamisation*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

6. La laïcité

Chez Rachid, avec Jean, trois mois plus tard

E. Il y a un sujet que j'aimerais bien discuter avec vous, c'est celui de la laïcité. D'après ce que j'ai lu, la laïcité est la bête noire des musulmans radicaux, qui y voient un sérieux frein à leur occupation de l'espace public. L'Église catholique ne la voit pas non plus d'un bon œil et les protestants sont mitigés. Qu'en pensez-vous?

J. Le sujet est très délicat. Pour comprendre ce qui se passe, il faut étudier l'histoire. Dès l'antiquité grecque, on voit s'opposer deux courants de pensée: l'un se fonde sur des certitudes métaphysiques ou religieuses et l'autre sur l'autonomie de la pensée individuelle (c'est la voie suivie par des philosophes comme Socrate, Aristote...). La recherche de l'autonomie vise à affranchir l'homme de l'obéissance à une autorité divine. On peut d'ailleurs retrouver ces deux courants de pensée dans les chapitres 2 et 3 de la Genèse: l'homme a le choix de dépendre de Dieu ou d'être autonome, de penser avec Dieu ou sans Dieu. Deux manières fort différentes de concevoir la vie.

L'avènement du christianisme ne laisse personne indifférent et cette opposition entre ces deux courants se renforce:

les premiers chrétiens sont d'ailleurs accusés de *bouleverser le monde*!¹ Toutefois, cette Église naissante ne cherche pas à imposer à la société sa foi comme une vérité absolue.

Malheureusement, dès le 4^e siècle après J.-C., quelque chose va complètement changer. J. Ellul en parle de manière très détaillée dans son livre *La subversion du christianisme*²: sous l'impulsion de Constantin puis de Théodose, un mariage de raison se fait entre l'Église et l'État. L'empereur Constantin profite de l'Église pour asseoir son autorité et unifier son empire, et l'Église profite de l'État pour prendre du pouvoir, ce qui lui permet entre autres de ne plus être persécutée. Elle se met alors à croire que le royaume de Dieu doit être établi par un pouvoir politique, installé par une victoire militaire³. Elle répand l'Évangile avec puissance, une autre puissance que celle de Dieu!

Le christianisme devient religion d'Etat; l'Église est investie d'un pouvoir politique et elle investit l'empereur d'un pouvoir religieux. Elle gagne en pouvoir temporel, mais elle perd en autorité spirituelle. L'Église se laisse corrompre par le pouvoir; c'est un désastre d'un point de vue spirituel. Et cela va durer pendant des siècles, jusqu'à aujourd'hui⁴.

L'Église n'a pas compris qu'elle devait absolument rester en dehors du pouvoir politique. Son but était simplement

1 Actes 17.6.

2 Ellul Jacques, *La subversion du christianisme*, Paris, Seuil, 1984.

3 Ibid, p. 145.

4 Tous les chrétiens n'ont pas agi de la sorte! Certains sont restés fidèles au Seigneur et à sa Parole, au risque de subir des persécutions.

d'amener des personnes dans le Royaume de Dieu¹, qui n'a rien à voir avec les royaumes humains que nous connaissons. Elle n'avait pas à imposer à la société ses certitudes métaphysiques et religieuses!

E. J'avais souligné précédemment que dans le modèle israélite il y avait une séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux². C'était une sage décision. La tribu des prêtres ne possédait pas vraiment de territoires comme les autres tribus, si ce n'est un certain nombre de villes réparties dans le pays. Les prêtres ne devaient pas faire de politique et ils se cantonnaient à leur ministère religieux. Leur tâche se transmettait au sein de la famille. Ils n'étaient donc pas nommés par le roi ou un quelconque pouvoir, ni payés par ces autorités. De même, le pouvoir politique ne devait pas s'immiscer dans le travail des prêtres.

Si l'Église catholique, au 4^e siècle, n'avait pas renoncé à ses racines juives et si elle avait tenu compte de ce modèle israélite, elle n'aurait peut-être pas commis l'erreur de prendre du pouvoir dans la société.

J. C'est intéressant de voir ce qui s'est passé en France. La question de la laïcité a été et reste encore plus brûlante qu'ailleurs en Europe. Son étude nous permet de mieux en comprendre toute la complexité.

1 On pourrait dire très simplement qu'entrer dans le Royaume de Dieu, c'est entrer en communion avec le Christ, travailler pour lui et avec lui, en faisant sa volonté. Et cela commence déjà sur terre!

2 *Un Roi, des Sujets et une Terre*, Romanel-sur-Lausanne, Scripsi, 2017, p. 63-65.

Le terme «laïcité» date du 19^e siècle¹. Il décrit l'état du peuple en dehors de l'influence religieuse. En France, le processus de laïcisation a commencé dès la Révolution par l'action d'une gauche souvent athée et anticléricale, qui voulait libérer l'État et l'école de toute emprise confessionnelle. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) affirme dans son article 3: «Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation». La Nation est souveraine, et non plus l'Église. Cet article met donc fin à l'alliance entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux qui faisait de la France de l'Ancien Régime un État confessionnel.

Mais cette séparation se fait difficilement, avec des avancées et des reculs en fonction des gouvernements mis successivement en place. Bonaparte revient en arrière, faisant de l'Église catholique un des instruments de son autorité, mais sans lui redonner son ancienne puissance. C'est un nouveau mariage du trône et de l'autel, qui sera régi par un Concordat. Celui-ci durera jusqu'en 1905². L'Église est soumise à l'État. Bonaparte nomme les évêques. Les biens de l'Église sont nationalisés et en compensation l'État salarie les membres du clergé. Le catholicisme n'est plus la religion d'État, mais celle «de la grande majorité des citoyens».

Après la chute de Bonaparte et la restauration des rois Bourbons en 1814, le catholicisme redevient religion d'État

1 Ducomte Jean-Michel, *La laïcité*, Toulouse, Les Essentiels Milan, 2003.

2 Il est encore appliqué en Alsace, en Moselle et dans le Grand-Duché de Luxembourg.

et reprend du pouvoir, notamment dans le domaine de l'enseignement.

En réaction, la laïcité anticléricale s'affirme; elle se radicalise et devient clairement athée. Ce mouvement touche les milieux universitaires et populaires. Jules Ferry (1832–1893), franc-maçon et membre du Grand Orient de France, rêve d'une école «sans prêtre et sans catéchisme». Il a beaucoup influencé la France dans sa recherche de la laïcité.

Mais l'Église catholique campe sur ses positions. L'affrontement devient inévitable et la séparation de l'Église et de l'État est consommée dans la loi de décembre 1905. L'article 1^{er} stipule que «La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte».

E. Cela paraît clair sur le papier, mais dans la réalité apparemment, il y a beaucoup d'ambiguïtés, n'est-ce pas?

J. Oui, effectivement! L'État doit rester neutre, et en même temps il doit veiller à ce que l'espace public ne soit pas envahi par les religions. Et en plus, il doit respecter l'espace privé dans lequel chacun peut vivre sa foi. Sa mission devient ainsi très complexe, car la limite entre l'espace public et l'espace privé est floue.

E. Peux-tu nous donner des exemples?

J. Prenons le cas des signes religieux. En France, la présence de crucifix dans les lieux publics n'est plus acceptée en vertu de la loi sur la laïcité. Mais que faire des signes religieux personnels: la croix portée au cou, le foulard islamique ou la kippa? On peut les interpréter de deux manières différentes: ceux qui défendent une laïcité dure diront que ces signes religieux se

manifestent dans l'espace public; ils doivent donc être interdits. Ceux qui prônent une laïcité douce feront remarquer que ces signes sont l'expression d'une conviction personnelle privée. D'ailleurs, personne ne dit rien lorsqu'une personne porte un pull affichant ostensiblement une grande marque de vêtement ou un logo idéologique! Cela montre bien que la limite entre le public et le privé est floue.

Je vous donne un autre exemple, toujours en France. Selon la loi de 1905, l'État n'a pas le droit de financer la construction d'édifices religieux, mais il peut financer des bâtiments culturels. Les musulmans l'ont très bien compris et ont séparé leurs édifices religieux en une partie religieuse, la mosquée, et une partie dite culturelle, la bibliothèque et l'école coranique. La mosquée est souvent financée par des gouvernements étrangers, mais pas par l'État; la bibliothèque et l'école coranique reçoivent des subsides de l'État¹. Et pourtant, dans cette école, on y enseigne le Coran en plus de la culture islamique. C'est clairement un enseignement religieux! Où est la limite?

E. Actuellement, quelle est la position des Églises en France sur la laïcité?

J. L'Église catholique regrette toujours la position avantageuse qu'elle avait avant 1905 et elle continue de militer en faveur d'une diminution de la laïcité. Elle considère que plus l'État républicain laïcise l'espace public et la culture, plus il contribue à couper la société française de sa matrice chrétienne.

1 De Villiers Philippe, *Les cloches sonneront-elles encore demain?* Paris, Albin Michel, 2016, p. 141.

Plus on vide la sphère publique de sa dimension religieuse, plus l'appel d'air en faveur de l'islam sera puissant. Dans les deux cas, l'Église est flouée¹.

Les protestants aujourd'hui sont hésitants et tiraillés entre deux attitudes: d'un côté, ils comprennent que la loi sur la laïcité de 1905 leur a été favorable puisqu'elle leur a permis d'être reconnus et de mieux s'affirmer, et d'un autre côté, ils ne peuvent accepter qu'une société soit complètement laïque puisque la Bible affirme du commencement à la fin que toute la terre appartient à Dieu et que toute autorité terrestre vient de lui².

En revanche, la «laïcité douce» qui veut uniquement la séparation de l'Église et de l'État correspond à la séparation que tu décrivais dans l'Ancien Testament entre les prêtres et le pouvoir politique. Elle est salubre.

E. Et quelle est l'attitude des pays musulmans face à la laïcité?

R. Pour eux, la laïcité est une abomination! Elle est le signe du niveau élevé de corruption de l'Occident. Un État ne peut pas être laïc, il doit être islamique, c'est-à-dire qu'il doit être dirigé par des musulmans et n'avoir qu'une seule religion d'État: l'islam.

E. Donc, les musulmans radicaux vont tout faire pour empêcher l'établissement de la laïcité en Europe?

R. Oui, c'est un de leurs combats.

1 Mamou Yves, *ibid* p. 342.

2 Romains 13.1-2.

E. Alors, que faut-il choisir pour notre pays, la Suisse? De plus en plus, les associations musulmanes demandent à être reconnues par l'État comme étant d'utilité publique. Faut-il les reconnaître? Ou au contraire, faut-il tendre vers une laïcité douce ou dure?

J. C'est une question très complexe! Les réponses peuvent être multiples et contradictoires. Si l'on considère l'histoire de la Suisse, on voit que celle-ci a été clairement établie sur des bases chrétiennes. Le fameux pacte de 1291 commence par ces mots: «In nomine domini, amen» (Au nom du Seigneur, amen) et finit par: «Les décisions ci-dessus consignées, prises dans l'intérêt et au profit de tous, doivent, si Dieu y consent, durer à perpétuité...»¹

Notre Constitution fait clairement référence au Dieu dont parle la Bible. Elle ne parle pas d'Allah. Le christianisme a façonné la construction de notre pays et de notre société, et nous serions en droit de défendre légitimement les valeurs chrétiennes qui nous ont fondés. Nous n'avons pas à les renier au profit d'une autre religion qui voudrait les détruire. C'est la raison pour laquelle il faut oser affirmer la primauté du christianisme sur toutes les autres religions. C'est un premier point de vue.

E. Dans le climat actuel, cela sera très mal perçu!

R. N'oublions pas que les pays islamiques ne se privent pas d'affirmer l'islam comme la religion d'État. Certains pays islamiques tolèrent les autres religions en les limitant à la sphère privée, et d'autres les rejettent carrément!

1 Le pacte de Brunnen, établi en 1314, reprend la même formule introductive: «Au nom de Dieu, Amen!» et se termine ainsi: «... fait à Brunnen, l'an 1315 de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ...»

Même des pays musulmans considérés comme modérés discriminent les gens quant à leur religion. Prenons l'exemple de l'Algérie: il est interdit aux chrétiens de témoigner de leur foi auprès des musulmans¹; certains chrétiens ont été condamnés uniquement parce qu'ils transportaient des bibles dans leur voiture! Elle met de plus en plus de pression sur les églises existantes, n'hésitant pas à les fermer pour des raisons de sécurité injustifiées.

La liste des discriminations et des persécutions à l'encontre des chrétiens dans les divers pays musulmans est très longue...².

J. Un autre point de vue consiste à penser qu'il est nécessaire de tenir compte de la situation actuelle et d'être pragmatique! Il faut bien reconnaître que la foi chrétienne n'est plus celle de la majorité des citoyens, et que les valeurs judéo-chrétiennes sont laissées de côté par une proportion toujours plus grande de la société. Celle-ci, d'ailleurs, s'inquiète des conflits entre les différentes religions et estime qu'il serait nettement préférable que l'espace public reste neutre et ne devienne pas l'enjeu d'un conflit déraisonnable.

E. Si un tel choix devait être adopté, le christianisme et l'islam perdraient forcément quelque chose!

1 Ordonnance no 06-03 du 28.2.2006 (article 11, peine de 2-5 ans de prison). L'art. 13 sanctionne celui qui prêche dans un édifice religieux sans être agréé par l'autorité religieuse de sa confession et par les autorités algériennes compétentes.

2 L'organisation Portes Ouvertes publie chaque année un index de persécution des chrétiens (<https://www.portesouvertes.ch/index>). On peut remarquer qu'en 2019, 33 des 57 pays faisant partie de l'OCI (Organisation de la coopération islamique) figurent parmi les 50 pays les plus persécuteurs!

R. L'islam y perdrait beaucoup puisqu'il est principalement une idéologie politique qui concerne l'ensemble de la société. Comme déjà dit, l'État doit être islamique et l'espace public doit être islamique.

J. Les chrétiens seraient très tristes si notre société, à cause de l'ambition musulmane de promouvoir l'islam dans la sphère publique, prenait la décision d'évacuer Dieu de sa vie publique et de reléguer la foi chrétienne à la sphère privée.

E. Ce serait contraire à leur vision du monde!

J. Et pourtant, nous ne devons pas être pessimistes. En tant que chrétiens, nous devons comprendre que le véritable enjeu n'est pas l'État ou l'espace public, mais bien le cœur de l'homme. Jésus ne nous a jamais demandé de faire en sorte que l'État soit «chrétien»; nous n'avons pas à prendre le pouvoir dans la société, mais nous devons témoigner auprès de nos concitoyens et les encourager à devenir eux-mêmes des disciples de Jésus. Cela signifie pour eux: entrer en relation directe avec lui, l'écouter, méditer son enseignement, se laisser transformer, apprendre à l'imiter et faire sa volonté. C'est une relation personnelle sur laquelle l'État n'a aucun pouvoir!

Ces nouveaux disciples vont répercuter leur changement de pensée dans la société. En tant que citoyens, ils vont s'investir différemment dans leur travail et y apporter une sagesse nouvelle qu'ils auront puisée en Dieu. S'ils font de la politique, et je les y encourage, ils proposeront de nouvelles idées qui pourront être bénéfiques pour toute la société. Mais, je le répète, ils le feront en tant que citoyens. Ce n'est pas l'Église qui cherche à prendre le pouvoir au travers d'eux!

Donc, même si la laïcité dure était choisie, nous serions encore en mesure de poursuivre la mission que le Seigneur nous a confiée.

E. C'est très encourageant!

R. On voit que la mission de l'islam et celle du christianisme sont très différentes quant aux moyens mis en œuvre. L'islam ordonne de prendre le pouvoir et d'assujettir les humains, par la force si nécessaire. Le christianisme cherche à convaincre les humains d'entrer dans une relation directe et personnelle avec le Christ; ce prosélytisme s'effectue par la prédication et le témoignage, nullement par la force! Comme le Seigneur respecte la liberté de choix de chacune et de chacun et ne force personne, il se trouve que bien des gens restent en dehors de la foi. C'est leur décision et nous devons la respecter.

E. Nous avons parlé de la réaction des catholiques, des protestants et des musulmans face à la laïcité; qu'en est-il de l'État?

R. Pour l'État aussi la laïcité pose problème. L'État croit pouvoir gérer les communautés musulmanes comme il gère les différentes Églises. Mais, comme nous l'avons déjà vu, l'islam n'est pas que religieux, il est aussi, et surtout, politique. L'État ne le comprend pas bien, d'autant plus que les musulmans radicaux lui répètent constamment qu'ils n'ont pas de velléités politiques, ce qui est faux! L'État ne comprend pas que les communautés musulmanes ne puissent pas se comporter comme se sont comportées les différentes Églises qui se sont soumises aux lois de l'État. Malheureusement, ce sera trop tard lorsqu'il s'en rendra compte!

J. On peut citer ici cette fameuse parole du Frère musulman Yousouf al Qaradawi, un des théologiens musulmans les plus influents en Europe: «Avec vos lois démocratiques, nous vous coloniserons. Avec nos lois coraniques, nous vous dominerons». Cette parole a été prononcée à Rome en 2012¹.

R. C'est exactement cela! Comme nous l'avons déjà vu, tous les musulmans ne pensent pas ainsi. Mais les musulmans radicaux, oui! Dans un premier temps, ceux-ci chercheront à s'adapter à notre système démocratique et, le moment venu, ils montreront leurs véritables intentions. Cette parole de Qaradawi doit être prise très au sérieux. On en a la preuve en regardant l'évolution de certains pays qui étaient modérés et qui sont en train de se radicaliser. Je pense notamment à la Turquie, au Liban, aux pays du Maghreb.

E. Une amie, qui habite au Liban², me disait récemment que beaucoup de chrétiens rencontrés s'étonnaient que les Européens ne comprennent pas les réels desseins de l'islam. Au Liban, le nombre de musulmans augmente de plus en plus, notamment avec l'afflux de réfugiés, et le rapport de force change entre les musulmans et les chrétiens. Ces derniers se sentent davantage menacés. L'État reconnaît 18 confessions religieuses, principalement musulmanes et chrétiennes. Elles

1 Harouel Jean-Louis, *Les droits de l'homme contre le peuple*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2016, p. 15.

2 Un pays multiconfessionnel mais pas musulman. La situation du Liban est différente de celle du reste du monde arabe. En effet, c'est le seul des 22 pays arabes qui ne soit pas «musulman» puisqu'il est fondé sur une réalité «bi-religieuse» (chrétienne et musulmane). Il fait tout de même partie de l'OCI (L'Organisation de la Coopération Islamique).

sont représentées à l'Assemblée nationale. Mais cet équilibre est très fragile et ne semble tenir actuellement que grâce à la discorde qui persiste entre musulmans sunnites et musulmans chiites. Sans celle-ci, le pays basculerait dans l'islam.

J. La situation des chrétiens s'est très fortement dégradée au cours des dernières décennies en Irak et en Syrie après la poussée islamique. Beaucoup ont dû fuir. On estime que dans le Proche-Orient, il y avait environ 20% de chrétiens au début du 20^e siècle et qu'actuellement, il n'y en aurait plus que 2%.

L'archevêque chaldéen de Mossoul, Mgr Amel Shimoun Nona, disait ceci en 2014: «Nos souffrances d'aujourd'hui constituent le prélude de celles que vous, Européens et chrétiens occidentaux, subirez aussi dans un proche avenir... Vous aussi, vous êtes en danger. Vous devez prendre des décisions fermes et courageuses, même au prix de contredire vos principes. Vous pensez que tous les hommes sont égaux... L'islam ne dit pas que tous les hommes sont égaux. Vos valeurs ne sont pas les leurs. Si vous ne le comprenez pas à temps, vous deviendrez victimes de l'ennemi que vous avez accueilli chez vous»¹.

R. C'est vrai! Nous ferions bien d'écouter les chrétiens d'Orient. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre sur ce sujet.

1 Cité par Laurent Dandrieu: *Église et migration, le grand malaise (le pape et le suicide de la civilisation européenne)*, Paris, Presses de la Renaissance, 2017, p. 144.

7. Le multiculturalisme et les Droits de l'homme

E. Il y a encore d'autres acteurs dans ce processus d'islamisation de l'Europe! Je me demandais quel était le rôle des élites intellectuelles et des responsables politiques.

J. J'ai eu l'occasion de lire récemment un livre de M. Bock-Côté, *Le multiculturalisme comme religion politique*¹. Cet auteur donne une analyse intéressante des causes profondes du bouleversement civilisationnel que nous sommes en train de vivre et dont profite l'islam. Je t'en livre les éléments les plus intéressants pour ton enquête.

L'auteur montre bien comment la révolution marxiste a influencé certaines élites intellectuelles et politiques européennes. Mais dès le milieu des années 50, celles-ci se distancent quelque peu du marxisme après la découverte des goulags et des dizaines de millions de morts dus à la répression stalinienne. Elles prennent conscience du problème, mais ne rejettent pas le communisme qu'elles considèrent comme une belle théorie mal appliquée.

1 Bock-Côté Mathieu, *Le multiculturalisme comme religion politique*, Paris, Cerf, 2016.

Dès la seconde moitié des années 60, on assiste, notamment en France, à une mutation de la gauche. Elle doit se réinventer et combattre autrement. En effet, puisque les injustices et les inégalités sociales persistent, puisque la société continue d'être vue comme un facteur de corruption, de domination et d'aliénation, il est donc indispensable de poursuivre cette lutte révolutionnaire. Il faut délivrer l'être humain de tous les rapports d'autorité qui l'empêchent de s'épanouir; il faut lutter contre le pouvoir quel qu'il soit et déconstruire toutes les dominations en les considérant comme désormais illégitimes.

E. Ce que tu dis me fait penser aux événements de Mai 68, en France et ailleurs. Quel rôle cette crise a-t-elle joué dans ce processus?

J. C'est un moment charnière entre deux époques révolutionnaires: on ne va plus s'émanciper de la même manière, on ne luttera plus contre les mêmes dominations. Le foyer révolutionnaire se déplace, le conflit social se transforme...

E. Mais qu'est-ce qui change réellement?

J. On pourrait le résumer de cette manière: la lutte des classes s'est muée en lutte des valeurs. Il faut établir de nouvelles valeurs pour combattre les inégalités et les injustices sociales. Je m'explique: on met désormais en avant l'égalité, la non-discrimination, la lutte contre le racisme, la recherche de la diversité... et on établit ces valeurs comme de nouvelles lois qui devront régir les nations.

E. C'est en quelque sorte une application extrême de certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme?

J. Oui. Et on en a fait un système légal très puissant.

Ce qui est intéressant, c'est de voir que cette transformation des mentalités s'est faite en politique non seulement dans les milieux de gauche, mais aussi dans certains milieux de droite. Là aussi, le clivage droite / gauche a changé.

E. Peux-tu nous en dire plus sur ces valeurs? Tu parles d'égalité, mais ce terme n'est pas du tout nouveau!

J. Tu as raison, mais la recherche de l'égalité s'est étendue à tous les domaines. Elle implique tout d'abord la reconnaissance de toutes les minorités et leur mise au même niveau que les groupes prépondérants. C'est une excellente chose en ce qui concerne les personnes, mais cette recherche d'égalité veut aller beaucoup plus loin. Par exemple, les cultures et les religions des minorités doivent être placées au même niveau que la culture et la religion dominantes.

E. Cela a donc des conséquences énormes!

J. Oui! La culture et la religion dominantes doivent s'effacer devant les minorités de manière à ne pas les écraser. Le christianisme a été longtemps prépondérant; il doit désormais s'effacer devant d'autres religions. Les symboles chrétiens doivent être supprimés puisqu'ils sont associés à la majorité nationale.

R. C'est ainsi que le christianisme est prié de faire de la place à l'islam!

E. J'imagine volontiers que lorsqu'un non-croyant lira ces lignes, il trouvera cette évolution parfaitement normale. Pour lui, la «religion» est une activité dans la société, au même titre que le sport, la musique, le cinéma, le théâtre, etc. Elle n'est rien de plus.

J. Il sera sans doute même heureux que le christianisme perde de son influence, et malheureusement, il oubliera ainsi toutes les contributions majeures qu'il a apportées à notre civilisation.

Le chrétien ne va évidemment pas penser de la même manière.

E. Qu'en est-il de la non-discrimination?

J. C'est le corollaire de la recherche de l'égalité à tout prix. Personne ne peut être rejeté pour une raison ou une autre, puisque chacun est mis sur un pied d'égalité. Là aussi, on peut faire le même constat: ce principe est parfaitement justifié lorsqu'il s'applique aux personnes elles-mêmes. Mais il pose problème lorsqu'il va au-delà de la personne et concerne aussi son idéologie et sa religion, surtout quand celles-ci tendent à vouloir imposer leurs valeurs à la société d'accueil et refusent la soumission aux lois en vigueur. Ce n'est donc plus un problème religieux, mais un problème purement social et politique.

E. La non-discrimination conduit à un multiculturalisme qui nivelle les croyances et les idéologies: cela ne pose-t-il pas également un problème spirituel?

J. Oui, effectivement! Dans cette nouvelle perspective, aux yeux de l'État et de la société, le christianisme, l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme, le chamanisme, etc., sont considérés comme des religions d'importance équivalente. L'une ne peut pas être mise en avant au détriment des autres. C'est bien sûr une attitude que je déplore en tant que chrétien, car cela revient à dire que l'œuvre du Christ n'a pas plus de valeur que celle de Mahomet, de Bouddha ou des divinités hindoues, etc.

E. C'est donc un moyen très efficace de rabaisser, voire de détruire le christianisme en Europe!

R. Cela me paraît important ici de relever l'immense asymétrie entre l'Europe et les pays musulmans en ce qui concerne la non-discrimination des religions. Comme tu viens de le dire, l'Europe accueille les diverses religions au nom du sacro-saint principe de la non-discrimination, tiré de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et les pays musulmans réclament haut et fort que cette non-discrimination soit strictement appliquée en Europe en faveur des musulmans: elle leur permet d'être reconnus comme minorités, d'obtenir les mêmes avantages que les Européens et de développer leur culture et leur religion sans devoir s'intégrer¹. En revanche, chez eux, ils agissent très différemment: ils considèrent leur terre comme une «terre d'islam» et l'islam comme devant être la religion d'État. Et ils discriminent les autres religions.

E. Donc, en Europe, leur acceptation de la Convention européenne des droits de l'homme est purement tactique!

R. Absolument! Et comme nous l'avons vu, là où ils sont nombreux et influents, ils rejettent la Convention pour imposer leur propre Déclaration islamique des droits de l'homme, qui est basée sur la charia. Et le tour est joué! Alors, le principe de la non-discrimination est balayé, puisque l'islam ordonne la discrimination, entre autres, des non-musulmans et des femmes.

1 C'est ce que demande la Stratégie de l'action islamique culturelle, signée par 57 pays musulmans.

E. C'est impressionnant! Et qu'en est-il de la lutte contre le racisme?

J. Le racisme postule que non seulement il existe diverses races au sein de l'espèce humaine, mais que ces races sont inégales entre elles. La génétique invalide ce postulat¹. Le racisme n'a donc aucune raison d'être et la lutte contre la notion de racisme est parfaitement justifiée. Le problème est qu'on a déformé ce terme. On y a mis tout d'abord les discriminations à l'encontre de personnes d'autres couleurs. Des lois ont été édictées avec raison pour lutter contre ce type de rejet. Et puis, actuellement, le terme «racisme» recouvre à tort toutes les discriminations rencontrées dans la société. Et on exige que les lois qui condamnaient initialement le rejet de personnes d'autres couleurs s'appliquent maintenant aussi à toutes les autres discriminations. C'est ainsi que les musulmans radicaux s'activent très fortement pour que la critique de l'islam soit considérée comme du racisme... et soit de ce fait condamnée.

E. Je comprends mieux pourquoi, dans les médias, on associe si souvent islamophobie et racisme.

R. Et on en vient ainsi à condamner toute critique de l'islam. C'est une erreur! Ne pas critiquer l'islam en tant que religion peut éventuellement se comprendre, bien que cela soit encore très discutable puisque le Coran ne se gêne pas de saper les fondements de la foi chrétienne et de mépriser, voire

1 Les généticiens, les anthropologues et les ethnologues s'accordent, avec des arguments différents, pour dire que la définition de races au sein de l'espèce humaine est arbitraire. Ce problème est complexe et ne peut être traité ici.

condamner les chrétiens. Nous en avons déjà parlé. Interdire la critique de l'islam en tant qu'idéologie politique est une aberration, parce qu'il ne s'agit plus de la sphère privée religieuse, mais bien de la chose publique qui concerne chaque citoyen. Une telle idéologie doit donc pouvoir être débattue sur la place publique, au même titre que toute autre idéologie politique¹.

E. Tu parlais également de diversité... n'est-elle pas une bonne chose pour notre société? Un enrichissement à tous points de vue? Il me semble que la diversité est une des caractéristiques de la Création divine; il suffit de regarder la nature pour s'en convaincre. Non?

J. Tu as raison, la diversité est un réel enrichissement pour n'importe quelle société. Mais le problème survient lorsque la recherche de la diversité est imposée à un pays, dans le but d'amoindrir sa culture dominante, voire de la détruire. Des microcosmes et des communautarismes se développent petit à petit; les indigènes se sentent de moins en moins chez eux et ne se retrouvent plus dans cette nouvelle culture multiforme. Ils finissent par s'en aller habiter ailleurs. Plusieurs

1 Elisabeth Sabaditsch-Wolff a donné plusieurs conférences sur les dangers de l'islam fondamentaliste et a notamment reproché à Mahomet d'avoir épousé Aïcha alors que celle-ci n'avait que 6 ans. Elle a été condamnée en 2011 en Autriche puis en 2018 par la CEDH. Celle-ci a accédé aux vœux de l'OCI qui fait pression sur les démocraties occidentales afin qu'elles appliquent la résolution 16/18 du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (mars 2011), laquelle invite tous les pays à lutter contre «l'intolérance, les stéréotypes négatifs et la stigmatisation de la religion et des croyances». Ce jugement crée un précédent: Il faut censurer et condamner toute critique de l'islam.

S. Kern, *La Cour européenne des Droits de l'Homme adopte la définition du blasphème de la charia*, 1.11.2018. <https://fr.gatestoneinstitute.org/13218>

auteurs français décrivent ce phénomène en France: des îlots de «terre d'islam» se créent un peu partout. Une telle Stratégie est orchestrée par l'OCI, comme tu l'as bien montré dans le chapitre consacré à la Stratégie de l'action islamique culturelle.

E. On pourrait dire que la diversité a tout son sens dans la mesure où elle est subordonnée au respect des traditions du pays, de sa culture et de son histoire.

J. Oui! Et il faut bien préciser que ce respect est essentiel pour la bonne marche d'un pays. Il favorise l'attachement des citoyens à leur pays, les aide à s'engager dans la société et leur permet de trouver une place qui a du sens.

Il y a un autre problème: si l'on reconnaît toutes les différences et qu'on les met sur un pied d'égalité, on en vient donc à refuser systématiquement toute norme, quelle qu'elle soit. Et l'on aboutit à cette nouvelle situation où chaque individu devient sa propre norme. Ce n'est pas anodin! On arrive ainsi à une vision matérialiste du monde, opposée à la vision biblique. Je rappelle que celle-ci croit en un Créateur qui a établi des normes¹ pour sa Création, non pour emprisonner l'être humain ou le détruire, mais au contraire pour l'aider à vivre une vie pleine et heureuse.

De plus, dans la recherche de la diversité, on vise à établir une nouvelle société sans autorité, ni institution, ni verticalité, une société autonome, délivrée des contradictions humaines et des tensions qui ont existé depuis toujours dans l'histoire des

- - - - -
1 On pourrait aussi parler de lois ou de règles.

civilisations. On obtient ainsi une société composée de communautarismes, mis sur un pied d'égalité.

E. Ce qui n'est pas sain du tout!

Il y a un point que je ne comprends pas bien. Comment la Cour européenne des droits de l'homme se fait-elle respecter en Europe? Quels sont ses moyens?

J. C'est une bonne question! Il s'est formé toute une bureaucratie antidiscriminatoire, antiraciste et égalitaire, voulue par les États européens. C'est désormais elle qui a le pouvoir. Il est d'ailleurs intéressant de constater que, dans ce domaine, le pouvoir a passé des politiques, élus par le peuple, à une administration non élue par le peuple! G. Puppink¹ a montré comment, au niveau européen, le pouvoir a passé des politiques à l'administration judiciaire. On parle de judiciarisation du pouvoir. Cette évolution ne fait que déposséder le peuple de ses prérogatives. La démocratie est ainsi affaiblie. Certains voudraient la supprimer.

Cela explique pourquoi des nationalismes se développent. Certaines personnalités haut placées en France, et ailleurs également, réclament que leur pays se retire de leur engagement envers la Convention européenne des droits de l'homme.

E. C'est curieux! Ces gouvernements ont pourtant accepté et signé cette Convention?

J. G. Puppink explique que lors de la création de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) en 1948,

1 Puppink Grégor, *Les droits de l'homme dénaturé*, Paris, Éditions du Cerf, 2018.

les auteurs provenaient d'horizons différents. D'un côté, certains cherchaient à promouvoir une vision biblique de l'homme. Ils étaient convaincus que l'homme a été créé à l'image de Dieu et que même s'il a été nommé gérant de la terre, il doit rendre des comptes au Créateur¹. Et d'un autre côté, des athées, qui venaient notamment d'URSS et de Chine, mettaient en avant leur vision matérialiste de l'homme. Pour eux, l'homme n'a de comptes à rendre à personne, et il est capable de s'améliorer par lui-même. Donc au départ, la Déclaration universelle des droits de l'homme était une sorte de compromis entre ces deux visions si différentes. En 1950, l'Europe a adopté la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), une Convention qui va plus loin que la Déclaration universelle de 1948, car elle prévoit l'existence d'une Cour européenne compétente pour juger et condamner les États.

Au fil du temps, la vision matérialiste a pris le dessus, ce qui fait que les interprétations actuelles des articles de la Convention peuvent se retrouver en opposition frontale avec celles de la Déclaration de 1948. On comprend dès lors que certains politiciens actuels s'inquiètent: «Nos gouvernements ont signé la DUDH de 1948, puis la Convention de 1950, mais pas celle qui nous est présentée aujourd'hui!»

Cela pose problème.

1 A. del Valle rappelle dans son livre, *Le complexe occidental*, que la première communauté européenne, au lendemain de la seconde guerre mondiale, fut formée par des hommes d'État majoritairement chrétiens, tels Konrad Adenauer, Robert Schumann, Alcide de Gasperi ou Don Sturzo. Ces chrétiens pratiquants plaidaient pour la construction d'une Europe humaniste et judéo-chrétienne, qui tirerait les leçons du drame de la seconde guerre mondiale.

E. As-tu des exemples qui montrent ce glissement dans l'interprétation de la CEDH?

J. G. Puppink souligne que la CEDH est fondée entre autres sur la notion de «dignité humaine». Cette dignité appartient à l'homme parce qu'il est humain. Elle n'est pas conférée par l'État ou la société. L'État doit donc la respecter.

Dans la vision chrétienne, l'homme a une valeur qui le place au-dessus des autres créatures, une valeur liée à sa raison, son intelligence, sa volonté, son esprit. Tout en lui a de la valeur, son corps autant que son esprit. Sa dignité lui est donnée par Dieu: l'homme est créé à l'image de Dieu, il est héritier, il est fils.

Cette dignité n'est pas méritée, elle lui est donnée. L'enfant qui se développe dans le ventre de sa mère a autant de dignité qu'un adulte. Le handicapé a autant de dignité qu'une personne sans handicap. Le vieillard qui est limité dans ses capacités a autant de dignité que lorsqu'il était auparavant en pleine possession de ses moyens. Cette vie-là doit être protégée parce qu'elle vient de Dieu. C'est pourquoi les concepteurs de la DUDH en 1948 ont favorisé l'article 2 qui interdisait «d'infliger la mort à quiconque intentionnellement», même avec son consentement.

La vision matérialiste de l'être humain est très différente de la vision chrétienne. Tout d'abord, elle ne considère pas celui-ci comme un tout, mais estime que seul l'esprit, et principalement les facultés cognitives, est le propre de la supériorité de l'homme par rapport aux animaux. C'est là seulement que réside son humanité, et donc sa dignité. En revanche, le corps

est animal et a de ce fait moins, voire pas du tout de valeur. Cette pensée dualiste a des racines très anciennes. Pour le philosophe Platon (né en Grèce au 4^e siècle av. J.-C.), le corps était «la prison de l'âme», un obstacle dont il fallait se purifier pour parvenir à la vraie connaissance.

La théorie de l'évolution a conforté la vision matérialiste dans cette idée que l'esprit est le fruit d'une très longue évolution à partir de la matière. C'est pourquoi l'esprit est supérieur au corps-matière. Et pour évoluer toujours davantage, l'esprit doit dominer le corps, le dompter et le soumettre. Puisque Dieu est supposé ne pas exister, l'homme doit tirer de lui-même sa propre dignité. Celle-ci va dès lors dépendre de plusieurs critères: les capacités intellectuelles, la volonté, la possibilité de maîtriser le corps, le degré de liberté, la capacité de s'affranchir de toute autorité extérieure, etc.

Cette pensée matérialiste a des répercussions considérables sur la vision que l'homme a de lui-même. J'en viens à quelques exemples concrets: le fœtus n'a guère de dignité puisqu'il en est réduit à une vie «animale». Le vieillard perd progressivement sa dignité puisque son esprit est affaibli, limité et n'arrive plus à dominer le corps. Certains font le même raisonnement pour le handicapé et le malade. Si la dignité humaine est ainsi liée à la qualité de vie, il n'y a donc plus de raison de protéger ceux qui ne manifestent qu'une vie «animale». Petit à petit, les notions d'eugénisme¹ et d'euthanasie font leur chemin dans le

1 L'eugénisme peut être désigné comme l'ensemble des méthodes et pratiques permettant d'améliorer le patrimoine génétique de l'espèce humaine.

domaine juridique et parmi la population. On arrive ainsi à une conception très différente de la vision chrétienne de l'être humain.

Ce changement de pensée touche d'autres domaines comme la famille, la sexualité, la procréation, la morale, les relations sociales, etc. Si l'individu est considéré comme le seul maître de la morale dans sa vie privée, un acte qui peut sembler immoral est déclaré bon dès lors qu'il est voulu librement. Seul l'individu peut se déterminer. Cela risque d'aller extrêmement loin et nous n'avons certainement pas encore tout vu!

E. Ces exemples font froid dans le dos! Je comprends mieux pourquoi la CEDH est remise en question par certains. J'imagine que même sans être chrétiens, bien des gens peuvent comprendre que ces glissements sont contre nature.

J. La Cour européenne des droits de l'homme ne considérerait pas cela comme des «glissements», mais seulement comme une adaptation à l'esprit du temps. En effet, elle tient compte également des opinions en cours dans la société pour adapter son interprétation de la Convention des droits de l'homme et des lois. La société toute entière est donc impliquée en quelque sorte dans cette évolution.

E. J'aimerais revenir aux relations que la Suisse et les autres États européens entretiennent avec la Cour européenne des droits de l'homme. On a vu que certaines lois établies par les États peuvent se trouver en porte-à-faux avec les décisions de la Cour. Comment se fait-il que les États se soumettent aussi facilement à cette Cour?

J. C'est effectivement une question importante! On peut penser que les deux dernières guerres mondiales ont provoqué un tel traumatisme dans les consciences que les dirigeants actuels préfèrent renoncer aux prérogatives nationales pour favoriser l'émergence d'un «grand village mondial». Ils espèrent que dans une telle structure les gens auront perdu tout sentiment d'appartenance à une nation, grâce au brassage des populations et des civilisations. De ce fait, une nation ne risquera plus de s'élever contre une autre nation, comme cela a été le cas lors des dernières guerres. Le grand brassage supprimera toute envie de discriminer l'autre et favorisera la tolérance mutuelle.

E. C'est la philosophie des élites politiques et intellectuelles! Mais, apparemment, ce n'est pas la conception de tous les gens du peuple!

J. Oui, effectivement! On constate de plus en plus un fossé entre les élites et le peuple¹. Il y a un malaise, fort mal défini, qui conduit à une certaine forme de révolte diffuse. Toute une civilisation est en train de s'étioler, mais personne ne semble vraiment comprendre ce qui se passe. C'est inquiétant! Y. Mamou montre comment en France les gens du peuple ont de moins en moins l'impression d'appartenir à une nation. Ils se sentent abandonnés par les élites. C'est ainsi qu'ils en viennent à perdre l'envie de se battre pour leur pays, ils sont démotivés et se cristallisent autour de la revendication de leurs droits.

E. Nous voyons cela de manière beaucoup plus prononcée en France qu'en Suisse. Y a-t-il une raison?

1 Mamou Yves, Ibid.

J. Ce n'est sans doute qu'une question de temps. En général, nous expérimentons en Suisse dix à vingt ans plus tard les difficultés que traversent les Français. Mais déjà actuellement, nous en voyons les prémices.

E. Revenons à l'Europe. Elle a voulu éviter de nouvelles guerres de grande ampleur en créant la Convention européenne des droits de l'homme et des organes puissants pour la faire respecter, telle la Cour européenne des droits de l'homme. Mais elle a ouvert la voie à un autre conflit, causé par un bouleversement en profondeur de la civilisation européenne.

J. C'est exactement ce qui est en train de se passer. La civilisation européenne est multiforme, c'est vrai. Mais elle a des racines dans la sagesse grecque, dans l'organisation et le droit romains, et elle a été grandement influencée par le judéo-christianisme. Ce n'est pas rien! Eh bien, cette civilisation est en passe d'être considérée comme obsolète. Certains l'accusent même d'avoir été à l'origine des guerres de ces derniers siècles. Il faut donc la rejeter et créer autre chose, disent-ils. On trouve cette volonté de rejet principalement dans les partis politiques de gauche.

R. Et l'islam est à l'affût, prêt à s'engouffrer dans la brèche qui est ainsi créée. Il s'affirme comme une religion solide, capable de redonner une colonne vertébrale à l'Europe et de lui fournir des valeurs sûres. Il s'affirme comme un système politique bien structuré qui répondra à toutes les attentes d'une Europe en perdition! Les musulmans pensent réellement rendre un grand service à l'Europe en introduisant la charia.

E. Si je comprends bien, l'Europe semble accepter de renoncer à sa civilisation! Les yeux fermés! N'est-ce pas de l'autodestruction?

J. D. Murray l'a certainement compris dans ce sens, puisque la traduction française du titre de son dernier livre est la suivante: *L'étrange suicide de l'Europe*.

E. Le suicide est un acte conscient. Les choix faits par les dirigeants ont-ils toujours été conscients? Ou plutôt, les conséquences de leurs choix ont-elles été vraiment pesées comme il se devait?

J. D. Murray montre bien comment des dirigeants politiques européens ont pris des décisions concernant l'accueil et l'intégration des étrangers sans prévoir ce qui allait se passer. Certains l'ont regretté plus tard, mais sans pouvoir revenir en arrière.

À Postdam, en 2010, la chancelière allemande Angela Merkel parlait des immigrés: «Nous pensions qu'ils n'allaient pas rester, qu'ils allaient vite repartir, mais ce n'est pas ce qui s'est passé... Le désir de bâtir une société multiculturelle, de vivre ensemble et de nous enrichir mutuellement a échoué, radicalement échoué. C'est pourquoi il faut mettre l'accent sur l'intégration. Ceux qui veulent faire partie de la société allemande doivent en respecter les lois et la constitution, et doivent aussi apprendre à parler allemand»¹.

1 Murray Douglas, *ibid*, p. 178. Cet aveu surprend quand on sait que cinq ans plus tard, l'Allemagne accueillait un million de réfugiés. L'intégration allait-elle s'améliorer en augmentant le nombre d'immigrés?

En 2011, le Premier ministre anglais David Cameron faisait un même constat: «Sous l'empire de la doctrine du multiculturalisme d'État, nous avons encouragé différentes cultures à vivre séparément, séparées les unes des autres, séparées de la culture dominante. Nous avons échoué à leur proposer une conception motivante de la société. Nous avons même toléré de ces communautés ségréguées qu'elles se comportent en totale opposition à nos valeurs»¹.

E. Si je comprends bien, certains dirigeants européens comprennent l'importance de l'intégration, mais se trouvent dans l'impossibilité de la mettre en œuvre.

J. Oui! Tout simplement parce que l'Europe s'est dotée d'un arsenal légal qui empêche les États de l'imposer.

E. Donc, c'est l'impasse! Ce sage équilibre biblique que j'évoquais entre les devoirs d'accueillir l'étranger et les devoirs des étrangers de se soumettre aux lois de la société autochtone serait hautement souhaitable, mais il ne peut pas être respecté par notre propre faute: nous avons édicté des lois qui nous paralysent.

J. Effectivement! C'est pourquoi le terme d'auto-destruction ou de suicide n'est pas infondé!

E. En rejetant Dieu et en se coupant de ce qui lui reste de racines judéo-chrétiennes, l'Europe ne joue-t-elle pas un peu à l'apprenti sorcier?

J. Tu l'as bien montré dans ton chapitre sur l'étranger dans la Bible. L'homme ne peut vraiment se définir qu'en référence

1 Murray Douglas, *ibid*, p. 179.

à son Créateur¹. S'il le rejette, il perd ses vraies références et se met à dérailler. C'est valable pour l'individu, mais également pour la société tout entière. Ses décisions peuvent paraître bonnes au premier abord, puis se révéler être catastrophiques à moyen et long terme.

E. Ce qui est inquiétant, c'est de voir que toute cette transformation s'est faite de manière progressive et insidieuse au cours des dernières décennies. Discrètement, mais rapidement. Ce qui fait que peu de gens comprennent vraiment ce qui se passe.

J. D'où notre responsabilité d'informer...

1 Ce Créateur n'est pas un Être impersonnel, qui se serait retiré de l'histoire du monde après avoir, comme l'horloger, mis en route la «grande horloge», mais, au contraire, il est un Dieu qui n'a cessé d'aimer sa création et de tout faire pour que les humains en prennent soin et y vivent heureux. Il leur a donné des lois pour les guider dans cette entreprise, et puis il a envoyé sur terre son Fils, Jésus-Christ, afin de montrer, entre autres, aux humains comment vivre vraiment selon les standards divins. Au cours de son ministère terrestre, Jésus a été notre modèle par excellence. Après sa mort et sa résurrection, il est monté au ciel et désormais, par le Saint-Esprit, il aide tous ceux qui le reçoivent à lui ressembler.

8. Les moyens de pression des pays musulmans

E. Nous avons vu jusqu'à maintenant comment l'Europe s'est ouverte à l'islam. Ma question est la suivante: cette ouverture a-t-elle été, et est-elle encore uniquement le fruit d'une décision volontaire de l'Europe? Ou bien y a-t-il eu des contraintes de la part des pays musulmans?

R. En fait, il y a un peu des deux! L'Europe a choisi de s'ouvrir à l'islam, et elle y a aussi été forcée.

E. Peux-tu nous donner des exemples?

R. Les pays musulmans ont dans leur arsenal plusieurs outils efficaces de pression sur l'Occident. Deux des plus importants sont l'arme du pétrole et le terrorisme. Ces deux moyens ont d'ailleurs été utilisés conjointement après la guerre du Kippour au Moyen-Orient en 1973¹. La destruction militaire d'Israël ayant échoué, il a fallu trouver d'autres stratégies. Les Arabes recoururent alors à l'arme du pétrole pour forcer l'Occident à s'enrôler dans leur guerre contre Israël. Ils décidèrent de quadrupler le prix de l'or noir et de réduire leur production de brut de 5% chaque mois jusqu'au retrait d'Israël des

1 Bat Ye'Or, *ibid*, p. 51.

territoires perdus par la Syrie, l'Égypte et la Jordanie au cours de la guerre de 1967 déclenchée par ces pays. Les événements ultérieurs confirmèrent le succès de cette tactique. La France et l'Allemagne optèrent pour les concessions et y entraînèrent la Communauté économique européenne. Les États-Unis refusèrent ce chantage et mirent en garde les Européens, mais les jeux étaient déjà faits.

Le Dialogue Euro-Arabe (DEA) s'est renforcé. L'alliance euro-arabe fut fondée sur un marché: les Européens passèrent de fructueux accords économiques avec les pays arabes, mais en échange, ils devaient prendre politiquement fait et cause pour les Palestiniens contre Israël, cofinancer la création d'un État palestinien et accepter en Europe l'établissement d'une population musulmane jouissant de tous les droits politiques, culturels, sociaux et religieux des pays d'accueil, tout en gardant sa culture islamique.

Le DEA a permis aux Frères musulmans de tisser des ramifications dans toute l'Europe occidentale.

E. J'imagine que les pays européens n'avaient guère la possibilité de s'y opposer!

R. Non, en effet! Par exemple, les Pays-Bas refusèrent de contribuer à la promotion de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qu'ils considéraient comme une organisation terroriste. La réponse ne se fit pas attendre: en mars 1971, des réservoirs de pétrole explosèrent à Rotterdam et dans d'autres villes. Et en 1973, la livraison de pétrole fut stoppée pour ce pays. Les Pays-Bas ne purent résister plus longtemps.

E. On peut logiquement supposer que cette arme est encore valable aujourd'hui. D'où l'utilité pour les Européens de chercher d'autres moyens de produire de l'énergie!

R. La deuxième arme est le terrorisme. Celui-ci trouve ses racines dans le Coran et les Hadiths. Tu en as déjà parlé à la fin de ton chapitre sur la Stratégie culturelle islamique¹. L'objectif final de l'islam est de faire du monde une terre d'islam et le djihad est un des moyens d'y parvenir. Le terrorisme fait partie du djihad.

De Villiers rapporte qu'en 2014, le porte-parole de Daech (l'État islamique) a exhorté ainsi les musulmans de France: «La foi islamique est fondée sur le principe d'*al-wala wal-bara*, c'est-à-dire la loyauté envers les musulmans et l'hostilité envers les infidèles. Que ceux-ci soient des combattants ou des civils est sans importance. La sentence est la même: ce sont tous deux des infidèles, tous deux des ennemis. Le sang des deux est permis... nous promettons aux bastions chrétiens qu'ils continueront de vivre dans un état d'alerte, de peur et d'insécurité. Vous n'avez encore rien vu»².

1 Coran 9.32-33; 3.12. Citons deux paroles importantes de Mahomet:

-«On (Allah) m'a accordé la victoire par la terreur que j'inspire à une distance d'un mois de marche. On (Allah) m'a donné les clés des trésors de la Terre et on les a mis entre mes mains» (Recueil de Sahih Al Bukhari: Livre du Jihad, Hadith numéro 122).

- «Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils déclarent qu'il n'y a d'autres divinités qu'Allah et que Muhammad est Son Messager, qu'ils accomplissent la prière et s'acquittent de la Zakât (aumône obligatoire). S'ils s'y conforment, ils préserveront de moi leur vie et leurs biens, sauf infraction punie par l'Islam. Il appartient ensuite à Allah de les juger.» (Recueil de Sahih Al Bukhari: Livre de la foi, Hadith numéro 17).

2 Ph. de Villiers, *Les cloches sonneront-elles encore demain?* Paris, Albin Michel, 2016, p. 206.

E. J'ai de la peine à me faire à l'idée que les Juifs, les chrétiens et les mécréants sont considérés comme des ennemis tout simplement parce qu'ils n'acceptent pas l'islam. Et puisqu'ils sont des ennemis, ils doivent être combattus! On comprend mieux pourquoi la menace ne peut que subsister!

R. Savez-vous que la Suisse n'a pas échappé à cette pression terroriste? En février 1969, des activistes du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) ont tiré sur un avion de la compagnie El-Al à Kloten. Une année plus tard, en février 1970, une bombe a explosé dans la soute d'un avion de la compagnie Swissair. Celui-ci s'est écrasé à Würenlingen, faisant 47 morts. En septembre 1970, le FPLP a détourné vers Zarka, en Jordanie, des avions de Swissair et des compagnies américaine TWA et britannique BOAC. Plus de 400 personnes étaient retenues en otage. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suisse ont négocié avec les preneurs d'otages. Selon M. Winkler¹, qui cite les enquêtes du journaliste Marcel Gyr, la Suisse s'est retirée du front commun pour mener des négociations secrètes avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). «Farouk Kaddoumi, chargé des affaires étrangères de l'OLP, garantissait au nom de l'OLP qu'il n'y aurait plus d'attentats sur des cibles suisses. En contrepartie, la Suisse proposait d'accorder les autorisations nécessaires pour l'installation d'un bureau de l'OLP auprès de l'ONU à Genève. En outre, elle continuerait à fermer les yeux lors de l'arrivée des diplomates palestiniens».

1 Matthias Winkler, *Suisse-Israël, un passé chargé, un avenir plein d'espérance?* Montbéliard, Éditions Asaph, 2018, p. 156ss.

E. J'ai effectivement entendu parler de cette histoire. Apparemment, aucune trace écrite de cet accord n'a été trouvée, ce qui fait que cette affirmation ne peut pas être prouvée.

R. Effectivement! Cependant, plusieurs indices nous incitent à prendre en considération cet accord: il suffit d'examiner les suites. La Suisse a permis à l'OLP d'installer «un point de contact avec immunité diplomatique, sous couvert de bureau de journalistes». Elle s'est montrée très favorable à l'OLP et a refusé, contrairement aux États-Unis et à l'Union européenne, de reconnaître l'OLP comme une organisation terroriste. De plus, elle a soutenu et continue de soutenir l'UNRWA, qui a une politique nettement propalestinienne et antisioniste¹.

J. Le Département des Affaires étrangères a certainement agi en son âme et conscience pour préserver au mieux la population suisse, mais il a mis la Suisse dans une position de dépendance malsaine².

E. À côté de l'arme du pétrole et du terrorisme, y a-t-il d'autres moyens de pression?

1 L'UNRWA est une organisation des Nations Unies, fondée en 1948 pour venir en aide aux réfugiés après l'attaque des États arabes contre Israël. Selon M. Winkler, la Suisse verse chaque année 24 millions de francs à l'UNRWA. Ismaïl Radwan, ministre religieux du Hamas affirme: «Il existe un lien direct entre l'UNRWA et le Hamas».

2 Winkler écrit ceci: «Lorsqu'il s'agissait de prendre position sur des questions en lien avec la Palestine, la diplomatie helvétique perdait son autonomie. Les menaces de rétorsion de la part des Palestiniens étaient sans cesse présentes. Ils menaçaient de plus en plus ouvertement de retirer leur protection envers la Suisse si leurs exigences n'étaient pas suivies: 'Nous ne pouvons garantir que la Suisse restera épargnée par le terrorisme palestinien'». Ibid, p. 159.

R. Oh oui! Il faut également citer la menace d'une invasion migratoire. À la demande de l'Europe et tout particulièrement de l'Allemagne qui venait d'accueillir un million d'immigrants, le président turc Erdogan a accepté de retenir sur son sol les réfugiés venant du Moyen-Orient, mais à trois conditions: le paiement de six milliards d'euros, une exemption de visas vers l'Europe pour tous les ressortissants turcs et la relance du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. L'accord a été signé en mars 2016. Erdogan tient le couteau par le manche et peut menacer à n'importe quel moment d'ouvrir les frontières pour les réfugiés!

E. C'est une forme de chantage!

R. Il faut bien comprendre que la question migratoire est beaucoup plus vaste. En raison de la dénatalité de l'Europe, l'ONU a élaboré un «plan migration 2030» pour organiser le transfert de populations en direction de l'Europe. Invoquant les «Droits de l'homme», l'ONU tente de modifier le droit international et par extension le droit des États. Migrer du sud vers le nord est en passe de devenir un droit, que l'on soit ou non un réfugié¹. Comme les populations venant du sud comptent beaucoup de musulmans, les pays islamiques ont tout intérêt à pousser l'ONU et l'Union européenne dans ce sens-là.

E. N'oublions pas que cette migration apporte une main d'œuvre utile pour certains secteurs de l'économie européenne, mais les pays islamiques en profitent pour imposer leurs exigences.

1 Y. Mamou, *ibid*, p. 191.

R. Une autre pression est celle exercée par les musulmans lors des votations. Tu en as déjà parlé dans ton chapitre sur la Stratégie. Plus ils sont nombreux, plus leurs voix comptent. Au point que les politiciens sans scrupules sont prêts à faire toutes sortes de concessions pour obtenir le soutien du vote musulman. Là aussi, c'est une voie dangereuse, car lorsqu'on met le doigt dans l'engrenage, il devient très difficile de revenir en arrière.

Il ne faut pas oublier, comme tu l'as bien dit dans ton chapitre sur la Stratégie, que l'action menée pour faire avancer la cause de l'islam en Europe n'est possible que grâce à des efforts multiples et divers de la part de nombreux acteurs: les pays musulmans (par leurs soutiens financiers notamment), les responsables des mosquées et des centres culturels et les musulmans eux-mêmes. Tous ces efforts conjugués exercent une pression évidente.

E. Nous pourrions sans doute parler encore longtemps d'autres moyens de pression mais mon but n'est pas d'en faire une liste exhaustive. Vous avez pleinement répondu à mes attentes. Merci à tous deux de m'avoir enrichi de vos connaissances et aidé de la sorte à avancer dans mes recherches! Il ne me reste plus qu'à faire une synthèse de tout cela. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Après avoir quitté mes amis, je monte à pied l'Avenue d'Ouchy pour chercher ma voiture. En croisant les gens sur le trottoir, je me surprends à philosopher! Que peut bien penser cette dame âgée qui promène son chien en lui parlant comme à un enfant? N'a-t-elle pas d'autres préoccupations que

l'islamisation de l'Europe? Et ce couple qui s'enlace, adossé à un arbre? Si je leur parlais de ce qui m'habite actuellement, me prendraient-ils au sérieux? C'est sans doute le dernier de leurs soucis. Ils me répondraient que cette question n'a aucune raison de les inquiéter, mais qu'en revanche, il y a dans le monde des dangers bien plus réels: la pauvreté, l'injustice, les changements climatiques, les guerres économiques entre les grandes nations, le conflit nord-sud, le retour à la guerre froide entre les États-Unis et la Russie, l'emprise toujours plus grande de la Chine...

Et puis cette jeune fleuriste qui s'affaire à rentrer ses pots de fleurs et ses arbustes dans son magasin avant la fermeture? Et ce sportif qui fait son jogging? Et ces médecins qui sortent de la Clinique après une journée bien remplie? En quoi cela peut-il bien les concerner? Chaque jour leur apporte un lot de problèmes à résoudre. Ils en ont assez.

Et moi? N'ai-je pas mieux à faire que de brasser des problèmes dont personne ne veut entendre parler? Ne pourrais-je pas consacrer mon temps à autre chose plutôt que de m'inquiéter pour les générations futures et passer en plus pour un paranoïaque?

Il y a de quoi réfléchir, et pourtant j'ai cette intime conviction que nous devons assumer notre responsabilité vis-à-vis de nos enfants, petits-enfants et suivants, même s'ils ne sont pas encore conscients des réels enjeux de cette problématique. Je ne voudrais en aucun cas qu'ils me reprochent un jour de n'avoir rien dit!

9. Épilogue

Au début de ce livre, je posais les questions suivantes: pourquoi l'islamisation de l'Europe s'est-elle faite, et se fait-elle encore si rapidement? Pourquoi l'Europe s'est-elle ouverte et continue-t-elle de s'ouvrir à l'islam? Quels ont été les divers acteurs impliqués dans ce processus, somme toute assez rapide, puisqu'il ne s'est vraiment développé que depuis 70 ans environ?

Nous avons découvert le rôle des pays islamiques (l'OCI) et leur volonté de promouvoir en Europe «l'islam authentique»; nous avons longuement parlé de l'Église et de la responsabilité d'une partie de celle-ci dans l'ouverture à l'islam; nous avons examiné la réponse de divers acteurs européens, et notamment des autorités politiques et judiciaires, dans un contexte bien particulier faisant suite à deux guerres mondiales très meurtrières, un cauchemar que personne n'a voulu revivre; et enfin, nous avons évoqué les principaux moyens de pression des pays musulmans sur l'Europe.

Vous aurez remarqué que je n'ai guère abordé la question de la violence et du terrorisme; d'autres l'ont très bien fait. Je me suis davantage intéressé à certains aspects religieux, ignorés du public, et aux changements de société réclamés par les musulmans radicaux.

Je n'ai bien entendu pas la prétention d'avoir fait le tour du problème, mais j'ai tout de même accumulé suffisamment d'éléments pour avoir une idée de ce qui se passe et prendre des décisions pratiques utiles.

Actuellement, l'influence de l'islam ne semble globalement guère préoccupante en Suisse. Et pourtant, certains tirent déjà la sonnette d'alarme! Pourquoi? Parce que d'une part, ils savent ce qui se passe dans d'autres pays où l'islamisation est avancée, et d'autre part, ils connaissent le Coran et les Hadiths, sur lesquels sont basées les diverses stratégies d'islamisation de l'Europe et du monde. De plus, l'islam avance inexorablement et ceci d'autant plus facilement que l'Europe a volontairement diminué ses propres défenses immunitaires et lui ouvre les bras sans sourciller. Il vaut donc la peine d'écouter ces lanceurs d'alerte!

Il n'est en effet pas banal de constater qu'un mouvement politico-religieux, l'islam, a comme but ultime de transformer un pays démocratique en une «terre d'islam», c'est-à-dire un pays où le gouvernement est tenu par des musulmans et où la religion d'État est l'islam. Cela signifie qu'à plus ou moins long terme, dans leur esprit, la démocratie aura disparu et la charia aura remplacé les lois établies par le peuple. Cela arrivera-t-il? Et si oui, quand? Nul ne peut le dire. Mais nous avons un rôle à jouer pour empêcher un tel bouleversement!

Selon les informations qui nous viennent de pays voisins, les musulmans radicaux n'envisagent pas de faire un coup d'état pour renverser la démocratie. Leur action est beaucoup plus subtile, faite de pressions répétées dans divers domaines de

la société, de manière à instaurer petit à petit les règles de la charia: le port du voile, voire de la burqa, la nourriture halal dans les cantines, les cours séparés filles-garçons dans les écoles, le refus de certains enseignements scolaires, l'aménagement de temps de prière fixes dans les entreprises, les congés «religieux», le développement de quartiers musulmans avec la charia pour loi, la pression sur les musulmans laïcs pour les radicaliser, les tribunaux de la charia... Tout cela conduit à un communautarisme (certains parlent de séparatisme) néfaste pour la vie de la société et la volonté de «vivre ensemble».

En France, des auteurs, tant de gauche que de droite, n'hésitent pas à parler des «Emirats de la République»¹ et des «Territoires conquis de l'islamisme»² pour désigner ces lieux où la charia a pris le dessus sur les lois de la République. Ils sont parfaitement conscients de cette lente et inexorable progression de l'islam dans certaines régions de France et s'en inquiètent avec raison.

Beaucoup de musulmans disent qu'ils n'ont aucune intention d'entrer en conflit avec les lois démocratiques du pays d'accueil et qu'ils s'y soumettent sans difficulté. C'est vrai pour les musulmans laïcs ou modérés qui vivent dans notre pays. C'est peut-être vrai également pour les musulmans radicaux... mais seulement *pour l'instant*. Lorsque la situation leur sera plus avantageuse, ils changeront de discours. Il faut le savoir!

1 Pupponi François, *Les Emirats de la République, comment les islamistes prennent possession de la banlieue*, Paris, Cerf, 2020.

2 Rougier Bernard et al, *Les territoires conquis de l'islamisme*, Paris, PUF, 2020.

Nous ne pouvons pas rester impassibles devant une telle remise en cause de notre constitution démocratique. En tant que citoyens, nous avons le devoir de préserver ce qui a été laborieusement acquis tout au long des siècles. Allons-nous faire fi des efforts de tant de gens qui ont établi dans ce pays un système politique qui fonctionne relativement bien? La Suisse n'est-elle pas souvent citée dans le monde comme un modèle efficace de démocratie?

Nous avons tous besoin de lucidité et de courage. De lucidité, pour comprendre les véritables défis posés par l'islam. Et pour cela, nous devons étudier les textes qui fondent les stratégies d'islamisation. De courage, pour oser défendre notre société, parfois contre l'attitude hostile de ceux qui ne connaissent pas suffisamment l'islam.

Nous devons, en tant que citoyens, rester inflexibles quant au respect des lois établies et empêcher que l'islam radical n'accapare le domaine public. C'est un service que nous rendrons à notre société, sans oublier la majorité des musulmans, laïcs ou modérés, qui ne voient pas forcément d'un bon œil la montée en puissance d'un islam rigoriste qui, ne l'oublions pas, les menace directement. La fermeté que nous manifesterons à l'égard des musulmans radicaux sera un rempart de protection pour tous les musulmans modérés qui vivent paisiblement dans notre pays et se soumettent sans difficultés aux lois établies.

J'aimerais terminer ce livre en m'adressant aux chrétiens. Comme nous l'avons vu, en tant que chrétiens, nous avons une part de responsabilité dans toute cette évolution. Nous n'avons pas vu ou même voulu voir les dangers de l'islam et avons fait

preuve d'une naïveté qui n'est pas compatible avec le devoir de vérité que nous demande l'Évangile. Nous nous sommes refermés sur nous-mêmes, privilégiant une spiritualité individuelle. De ce fait, nous n'avons plus eu grand-chose à dire à notre société et avons laissé ainsi un grand vide spirituel dont ont profité d'autres religions et tout particulièrement l'islam.

Cela nous remet terriblement en question! Nous sommes affligés en voyant, en Europe, certaines de nos Églises se vider lentement et l'islam progresser avec méthode et efficacité. Beaucoup seraient même tentés d'admirer le dynamisme islamique alors que le christianisme semble s'essouffler. Peut-être même seraient-ils enclins à imiter ses méthodes pour reprendre un terrain perdu. La recherche du pouvoir n'est pas loin! C'est une grave erreur!

D'autres, au contraire, auraient tendance à perdre courage et à capituler en se repliant encore davantage sur eux-mêmes. Ce n'est pas mieux!

Je pense souvent à Martin Luther qui, au début du 16^e siècle, s'est élevé, seul, contre les déviations de son Église, l'Église romaine. Humainement parlant, son action était vouée d'avance à l'échec. Et pourtant, il a initié une Réforme qui a eu par la suite des conséquences énormes sur toute la société¹. Il n'a rien inventé de nouveau, mais il s'est contenté de revenir aux sources de la foi chrétienne, qui plonge ses racines tant dans

- - - - -

1 A. Biéler a très bien montré l'influence de la Réforme en Occident dans son livre *La force cachée des protestants, chance ou menace pour la société*, Ed. Ouverture et Labor et Fides, 1995.

le patrimoine juif de l'Ancien Testament que dans l'héritage des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, transmis par le Nouveau Testament. Ce retour à la simplicité et à la force de l'Évangile a trouvé un écho immense chez ceux qui aspiraient à une vie nouvelle, personnelle et communautaire.

Si Luther s'est battu pour remettre en lumière les conditions du salut individuel, ses successeurs, et tout particulièrement Calvin, ont su mettre en évidence les répercussions que ces découvertes devaient forcément avoir sur la vie de la société. C'est ainsi que l'on a redécouvert le christianisme social, qui allie de nombreuses valeurs stimulant la vie économique et culturelle de la société tout en mettant des garde-fous et des freins à l'égoïsme humain. L'Évangile conduit en effet chacun à servir son prochain, et non pas à se servir des autres pour satisfaire son intérêt personnel. La redécouverte de plusieurs valeurs fondamentales telles que la liberté et la responsabilité individuelles, l'égalité des humains devant Dieu, la dignité des êtres humains créés à l'image de Dieu a aidé bien des peuples à se libérer des pouvoirs hiérarchiques et tyranniques, et à évoluer vers la démocratie.

La suite de l'Histoire est très instructive: bien que les idées de la Réforme aient largement contribué à mettre en place la démocratie aux États-Unis et en Europe, la société a, au cours des siècles suivants, remplacé la foi chrétienne par toutes sortes d'idéologies. Elle pensait qu'il était possible de continuer à vivre des bienfaits des valeurs judéo-chrétiennes tout en se coupant de leurs racines spirituelles. Ces idéologies de

substitution ont été à l'origine de bien des malheurs et ont créé un grand vide spirituel.

L'Occident a besoin d'une nouvelle Réforme. L'Église a donc un rôle crucial à jouer: elle devrait revenir aux sources de la foi chrétienne et repenser aux conséquences pratiques que celle-ci doit avoir dans tous les aspects de la vie sociale actuelle. Elle a la mission de partager ces lumières même si elle sait que son message sera reçu de manière très diverse: certains le refuseront catégoriquement, et d'autres l'accepteront avec joie. L'Histoire l'a confirmé, le fait d'annoncer la vérité de l'Évangile peut susciter des oppositions vigoureuses, voire violentes, chez ceux qui ne veulent pas être remis en question.

Calvin invitait les chrétiens à s'engager dans une action sociale et politique, à quelque niveau que ce soit, mais il refusait que l'Église s'engage, en tant que telle, en politique. C'est pourquoi, il insistait sur la nécessaire séparation de l'Église et de l'État. Ce principe de séparation est un vieux principe que l'on trouve déjà dans l'Ancien Testament¹. Il en est de même aujourd'hui. Si les chrétiens sont encouragés à s'impliquer dans la vie politique de leur pays, l'Église en tant que telle doit rester à sa place et maintenir sa mission première, qui est celle de vivre de la vie divine et d'annoncer l'Évangile. Elle a quelque chose à dire à l'ensemble de la société, mais ne doit en aucun cas utiliser un quelconque pouvoir pour le faire.

1 Les Lévites, responsables du culte, ne devaient pas prendre part à la vie politique du pays, mais devaient en revanche enseigner le peuple. Ils n'étaient pas nommés par l'État. Il y avait séparation entre les pouvoirs religieux et politique.

Le vide spirituel ne pourra pas être comblé par la charia, qui est un système légaliste poussé à l'extrême. Promouvoir les valeurs judéo-chrétiennes est une bonne chose, mais ce n'est pas suffisant. Pour qu'elles persistent et qu'elles aient une action bénéfique, il faut qu'elles soient portées par des hommes et des femmes qui vivent personnellement de la vie divine et se sentent responsables devant Dieu de leurs œuvres.

Qui d'autre pourra témoigner de cette vie, si ce n'est celles et ceux qui en vivent?

C'est pourquoi, l'Église doit assumer son rôle missionnaire et annoncer cette *vie abondante* que le Seigneur promettait à ses auditeurs¹ il y a plus de deux mille ans, et qu'il promet encore aujourd'hui à tous ceux qui le reçoivent.

1 Jean 10

Bibliographie

Abdel-Samad Hamed, *Le fascisme islamique, une analyse*, Paris, Grasset, 2018 (titre original: Der Islamische Faschismus. Eine Analyse, 2014).

Abdelmajid Amin, Bibollet Christian, *Jésus, «Parole de Dieu» dans le Coran; un musulman s'interroge*, Genève, Éditions IQRI, 2020.

Aldeeb Sami, *Comparaison entre les normes suisses et les normes musulmanes*, St-Sulpice (CH), Centre de droit arabe et musulman, 2018.

Aldeeb Sami, *Le Coran, traduction bilingue arabe-française* (ordre chronologique selon l'Azhar), Vevey, l'Aire, 2008 (cette version est épuisée. Une nouvelle version est disponible sur le site de l'auteur.)

Aldeeb Sami, *Introduction à la société musulmane, fondements, sources et principes*, Paris, Éditions Eyrolles, 2006.

Bat Ye'Or, *Eurabia, l'axe euro-arabe*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 2006.

Besson Sylvain, *La Conquête de l'Occident, le projet secret des islamistes*, Paris, Seuil, 2005.

Biéler André, *La force cachée des protestants, chance ou menace pour la société*, Le Mont-sur-Lausanne et Genève, Éditions Ouverture et Labor et Fides, 1995.

- Bock-Côté Mathieu, *Le multiculturalisme comme religion politique*, Paris, Cerf, 2016.
- Charfi Mohamed, *Islam et liberté, le malentendu historique*, Alger, Éditions Casbah, 2000.
- Chauvin Jacques, *Étrangers et voyageurs sur la terre, compagnons d'un Dieu en marche*, Aubonne, Éditions du Moulin, 1991.
- Chiadmi Mohammed, *Le Noble Coran*, 2008, www.lenoblecoran.fr/mohammed-chiadmi/
- Conesa Pierre, *Dr Saoud et Mr Djihad, la diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*, Paris, Éditions Laffont, 2016.
- Cope Landa, *Modèles pour la société – découvrir les principes bibliques pour influencer nos nations*, Éditions JEM, 2012.
- Dandrieu Laurent, *Église et migration, le grand malaise (le pape et le suicide de la civilisation européenne)*, Paris, Presses de la Renaissance, 2017.
- Davet Gérard, Lhomme Fabrice et al, *Inch'Allah, l'islami-sation à visage découvert, une enquête spotlight en Seine-Saint-Denis*, Fayard, 2018.
- Del Valle Alexandre, *Le complexe occidental. Petit traité de déculpabilisation*, Paris, Éditions du Toucan, 2014.
- De Villiers Philippe, *Les cloches sonneront-elles encore demain?* Paris, Albin Michel, 2016.
- Ducomte Jean-Michel, *La laïcité*, Toulouse, Les Essentiels Milan, 2003.
- Ellul Jacques, *La subversion du christianisme*, Paris, Seuil, 1984.

- Ellul Jacques, *Islam et judéo-christianisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- Gabriel Mark, *Swislam. L'islam en Suisse. Menace ou opportunité?* Zurich, Éditions Salpe, 2011.
- Harouel Jean-Louis, *Les droits de l'homme contre le peuple*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2016.
- ICESCO, *Stratégie de l'action islamique culturelle à l'extérieur du monde islamique*. <http://www.guerredefrance.fr/Documents/STRATEGIEVFLR1.pdf>
- Ingelaere Jean-Claude, *La «Parabole» du jugement dernier (Matthieu 25.31-46)*, Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses, Presses Universitaires de France, 1970, 50-1, pp. 23-60. (www.persee.fr).
- Keller-Messahli Saïda, *La Suisse, plaque tournante de l'islamisme. Un coup d'oeil dans les coulisses des mosquées*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, 2018 (Édition originale: *Islamistische Drehscheibe Schweiz. Ein Blick hinter die Kulissen der Moscheen*, 2017).
- Keshavjee Shafique, *L'islam conquérant, Textes-Histoire-Stratégies*, Genève, Éditions IQRI, 2019.
- Laurent Annie, *L'islam pour tous ceux qui veulent en parler (mais ne le connaissent pas encore)*, Paris, Éditions Artège, 2017.
- Le Morhedec Erwan, *Identitaire. Le mauvais génie du christianisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2017.
- Liogier Lionel, *Le mythe de l'islamisation*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

- Louizi Mohamed, *Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans*, Paris, Éditions Michalon, 2016.
- Mamou Yves, *Le grand abandon. Les élites françaises et l'islamisme*, Paris, L'Artilleur, 2018.
- Murray Douglas, *L'étrange suicide de l'Europe; immigration, identité, islam*, Paris, L'Artilleur, 2018. (Édition originale anglaise: *The Strange Death of Europe*, 2017).
- Murr Nehmé Lina, *Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Dalil Boubakeur, ce qu'ils cachent*, Paris, Éditions Salvator, 2017.
- Noebel David A., *Discerner les temps, les conceptions religieuses du monde actuel et la recherche de la vérité*, Mâcon, Éditions Jean Frédéric Oberlin, 2003.
- Poisson Jean-Frédéric, *L'islam à la conquête de l'Occident, la stratégie dévoilée*, Monaco, Éditions du Rocher, 2018.
- Puppinck Grégor, *Les droits de l'homme dénaturé*, Paris, Éditions du Cerf, 2018.
- Pupponi François, *Les émirats de la République, comment les islamistes prennent possession de la banlieue*, Paris, Éditions du Cerf, 2020.
- Rougier Bernard et al, *Les territoires conquis de l'islamisme*, Paris, PUF, 2020.
- Saoût Yves, *Ce que dit la Bible sur l'étranger*, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2013.
- Schirmacher Christine, *L'islam, Histoire. Doctrines. Islam et christianisme*, Charols, Éditions Excelsis, 2016.

Vallette Mireille, *Le radicalisme dans les mosquées suisses, islamisation, djihad culturel et concessions sans fin*, Sion, Éditions Xenia, 2017.

Winkler Matthias, *Suisse-Israël, un passé chargé, un avenir plein d'espérance?* Montbéliard, Éditions Asaph, 2018.

Zanaz Hamid, *L'islamisme vrai visage de l'islam*, Paris, Les Éditions de Paris, 2012.

Zanaz Hamid, *L'Europe face à l'invasion islamique, une civilisation en péril*, Paris, Les Éditions de Paris, 2019.

Du même auteur

- *Résumé du commentaire de F. Godet sur l'épître aux Romains*, Trois-Rivières (Québec), Impact, 2007.
- *L'Évangile de Luc, Résumé du commentaire de Frédéric Godet*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture, 2010.
- *L'Évangile de Jean, Résumé du commentaire de Frédéric Godet*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture, 2011.
- *Un Roi, des Sujets et une Terre*, Romanel-sur-Lausanne, Scripsi, 2017.
- *Christ en moi: qui fait quoi?* Romanel-sur-Lausanne, Scripsi, 2018

